L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1069 - VENDREDI 09 JUILLET 2010 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Nouvelle étape pour le projet "chanvre"

Nouvelle étape pour le projet Chanvre initié par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, avec la création d'un Groupement d'Intérêt Economique appelé à en étudier les potentialités et les perspectives.

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Syndicat des irrigants : vigilance sur les volumes et l'environnement

P 05 **Actualités** Nièvre
Tour de France: 156 km de festivités... mais pas pour les champions

P 06 **Actualités** Yonne
Service de remplacement : on embauche !

P 07 **Actualités** Bourgogne
Stations d'évaluation charolaises: une Fédération pour parler d'une seule voix

P 08 **Vie** Syndicale
Anciens Exploitants: «Oui, le monde a besoin de vous !»

P 10 Filières **Élevage**
Collecte des bidons lessiviels: à vos marques, prêts… !

P 11 Filières **Bio**
L'agriculture biologique à l'agenda du préfet de Côte d'Or

P 14 Firmes **&** Machinisme
L'autochargeuse de nouveau à la mode ?

P 22 **Vie** Quotidienne
Comment choisir son congélateur pour bien conserver ses aliments ?







l'Agenda

Côte d'Or

Dates des collectes des EVPP et plastiques

JFB Appro, EVPP : EVPP : **13 et 14 septembre** - EVPP : **15 et 16 novembre** - PPNU permanents tous les mercredis matins - Plastiques agricoles : début 2011 - Coopérative Bourgogne du Sud, PB Régnier et Soufflet Vigne : toute l'année.

Visite de la ferme Fruirouge à Nuits-saint-Georges

Comme l'an dernier, la ferme Fruirouge à Concoeur près de Nuis-Saint-Georges organise des visites de ses plantations : cassis, framboises, fraises, groseilles, cerises et pêches de vigne. Ces visites se dérouleront les fins de semaine : les vendredis et samedis à 17 heures, du **15 juillet au 15 août**.
Ces visites sont ouvertes à tous : touristes, locaux, familles, individuels ou petits groupes, sans réservation. Elles seront suivies d'une dégustation commentée. Une visite de l'atelier de fabrication est possible (suivant l'activité des récoltes).

Visites géo-viticoles à Marsannay-la-Côte

L'office de tourisme de Marsannay-la-Côte organise à partir du **1er juillet au 15 septembre** des visites géo-viticoles. Créées en 2000, ces visites géo-viticoles proposent la découverte, d'une manière originale, de la naissance de ce terroir d'exception qu'est le vignoble de la Côte de Nuits. Pendant environ 2h30, vous serez initiés à la géologie, au travail de la vigne et à la vinification des vins rouges, blancs et rosés, trilogie unique à Marsannay-la-Côte, qui possède l'AOC dans les trois couleurs. Départ : office de tourisme de Marsannay-la-Côte. Visites pour les individuels et les groupes du 1er juillet au 15 septembre (mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 15h00. En dehors de cette période, visites uniquement pour les groupes sur rendez-vous. Tarif individuels : 8€ par personne, tarif groupes : 7€ par personne (à partir de 15 personnes).

Fête de l'agriculture les 28 et 29 août

La fête de l'agriculture, organisée tous les ans par les Jeunes agriculteurs, se déroulera les **28 et 29 août** à Poiseul-la-Ville et Laperrière, dans le canton de Baigneux. L'entrée sera gratuite et l'évènement ouvert à tout public. Le samedi soir aura lieu, à partir de 19h00, une soirée concerts en plein air avec 4 groupes et un DJ. Le dimanche à partir de 10h00, de nombreuses activités et animations seront prévues : exposants, marché du terroir, animaux de la ferme, saut à l'élastique, structure gonflable et manège, finale départementale des labours, circuit de moiss' batt' cross et de quads... Les Jeunes agriculteurs de Baigneux-les-Juifs/Aignay-le-Duc recherchent des candidats pour la finale départementale des labours le dimanche après-midi. Tout professionnel ayant en sa possession une moiss' batt' cross opérationnelle est également le bienvenu sur le circuit. Pour plus d'infos, contacter l'association Fête de l'agriculture au 03 80 68 67 71 ou Didier Robin (président du comité organisateur) au 06 87 20 56 03.

Circuit éolien entre Seine et Tilles

Le Pays de Saint-Seine, en Côte d'Or, vous invite à la découverte de son parc éolien. 25 éoliennes surplombent une vaste zone déjà connue pour ses nombreux cours d'eau, ses sources et ses espaces naturels. Deux sentiers de randonnée pédestre de 7 et 13km ont été tracés et deux sentiers de randonnée cycliste de 15 et 32km.
Ils permettent de passer au pied des éoliennes et d'avoir un point de vue sur l'ensemble du parc.
Informations : Office du tourisme du Pays de Saint-Seine - Place de l'Eglise à Saint-Seine l'Abbaye. Tel. 03 80 35 07 63. Site internet : www.pays-seine-et-tilles.fr

La Butte de Thil en musique

Site remarquable, la Butte de Thil est considérée comme la "sentinelle de l'Auxois". Elle offre une vue imprenable sur les premiers contreforts du Morvan et les collines de l'Auxois. Elle abrite aussi les vestiges d'un des châteaux les plus anciens de France et les murs d'une collégiale qui accueillent des concerts organisés par l'Office de tourisme.
Au programme de cet été :
- Le **10 juillet** à 20h : concert de jazz en hommage à Louis Amstrong
- Le **31 juillet** à 21h : Barroco Latino (dans le cadre des Musicales de l'Auxois)
- Le **22 août** à 18h30 et 20h : Auditions de fin de stage de l'Académie de Thil.
Lieu : Collégiale de Thil. Maison Dieu (Commune de Vic-sous-Thil). Tel. 03 80 64 40 97.

Les Nuits Peplum d'Alésia

Le Festival des Nuits Peplum fête ses dix ans. A l'affiche du théâtre de verdure d'Alise-Sainte-Reine, en contrebas de la statue de Vercingetorix, le festival est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable des musiques actuelles, des arts visuels et du spectacle vivant jeune public. Ouverte à tous les publics, la manifestations propose une programmation variée.
Rock et Electro le vendredi **23 juillet**,
Jazz World le samedi **24 juillet**,
spectacles de rue, concert pour les enfants et chansons françaises le dimanche **25 juillet.**
A l'affiche : Manu dibango, Mickey 3D, Yves Jamait, Beat Assiliant, Skip the Use, As de Trèfle, la Compagnie des monstres, etc.
Théâtre des Roches. Impasse Félix Kir.
De 10 à 45 euros. (Gratuit pour les moins de 12 ans).
Tel. 03 80 96 84 21. www.lesnuitspeplumdalesia.com

Nièvre

Assemblée générale

Charolais Informatique tiendra son assemblée générale annuelle ce vendredi 9 juillet à partir de 9h15 à la ferme du Marault de Magny-Cours.

Foire concours à Luzy

Le Comité des foires et concours du canton de Luzy organise la foire concours des ovins reproducteurs, samedi **31 juillet** Place du champ de Foire à partir de 8 heures. Ouvert aux béliers et agnelles inscrits et non inscrits. De nombreux animaux génotypés de haute valeur génétique exposés par les sélectionneurs de la région sud-morvandelle.
Renseignements et inscriptions : 03.86.30.23.04

Formation des salariés

L'ASAVPA de la Nièvre programme un stage de formation « manipuler les bovins et les ovins en toute sécurité » qui s'étalera sur deux jours, les **3 et 17 septembre** de 9h à 17h30 au Gaec des Pâtureaux, à Frasnay Reugny. L'objectif est d'acquérir les gestes et postures qui conditionnent un travail en toute sécurité, connaître et comprendre l'animal à manipuler, développer son savoir-faire et ses pratiques en manipulation et contention. L'aspect théorique sera servi par des démonstrations et des exercices pratiques, en présence de Pierre-Marie Joseph François, conseiller prévention de la MSA Bourgogne.
Pré-inscription avant le 31 juillet auprès de Jérôme Ferré au 03 86 93 40 27 ou Martine Goin (secrétariat) au 03 86 93 40 37.

Yonne

« Yonne Tour Sport »

Pour la 6ème année consécutive, le Conseil général de l'Yonne organise l'évènement « Yonne Tour Sport » du **2 au 30 juillet**. Une opération qui s'adresse aux jeunes âgés de 6 à 16 ans et propose des animations sportives entièrement gratuites dans une vingtaine de communes du département. Les animations se feront sur la journée entière, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
Prochains rendez-vous :
Vendredi **9 juillet** : sur la place de la grange, à Saint-Fargeau
Lundi **12 juillet** : sur le terrain de foot à Flogny la Chapelle
Mardi **13 juillet** au centre ville à Chablis
Jeudi **15 juillet** au centre de loisirs à Saint-Julien du sault
Vendredi **16 juillet**, derrière la mairie à Quarré les Tombes
En cas d'intempéries, les activités auront lieu dans le gymnase le plus proche

Balade buissonnière à Irancy

Pour les 10 ans de l'appellation AOC, les vignerons d'Irancy organisent une balade-dégustation à travers les vignes et les cerisiers. Un rendez-vous gourmand pour découvrir ou redécouvrir les vins d'Irancy, couronnées de l'appellation communale depuis maintenant 10 ans et profiter d'un espace naturel parmi les plus beaux du département.
Renseignements : Syndicat AOC Irancy, tél 03 86 42 33 43 – www.irancy.org

Marché biologique à Saints-en-Puisaye

Troisième édition du marché biologique du Pays de Puisaye-Forterre dimanche **11 juillet** de 9h30 à 18h à Saints-en-Puisaye. Au menu : plus de trente exposants proposant une gamme riche et variée de produits bio : légumes, miel, sirops, gelées de plantes aromatiques, fromages… Seront également proposés des produits de bien être, des œuvres d'artisans locaux.
Une expo photo sur la biodiversité de la Puisaye-Forterre sera présentée dans la salle des fêtes et un orgue de barbarie animera la journée.

Visites du goût

Découverte du quartier Saint-Pierre à Auxerre, quartier historique de vignerons, suivie d'une dégustation de vins de l'Auxerrois, dans la cave de l'office de tourisme, en présence d'un viticulteur jeudi **29 juillet**, à 15h30.
Rendez-vous à l'Office de Tourisme de l'Auxerrois, 2 quai de la république à Auxerre.
Tarif : 8 € - Renseignements au 03 86 18 02 90.

▶ A noter

Une information à nous transmettre, un rendez-vous à ne pas manquer...

En période de congés annuels, en l'absence du journaliste départemental, vous pouvez contacter directement la rédaction au 03 80 78 90 40 ou par mail : redaction@terres-de-bourgogne.net.

Ailleurs aussi...

Concours d'attelage à Cluny les 10 et 11 juillet

L'association Cluny attelage organise le samedi 10 et le dimanche 11 juillet, sur le site d'Equivallée Cluny, un concours d'attelage avec des épreuves Grand prix. Dressage, marathon et maniabilité sont au programme des épreuves réparties sur deux jours. Le marathon comportera un routier de 6 kms suivi de 5 obstacles, dont un gué. Autant d'épreuves qui permettent de tester la compétence et l'habilité du meneur, ainsi que la bonne condition physique et le niveau de dressage des poneys et chevaux. Le concours est ouvert au poneys, chevaux de sang et chevaux de trait. Les points obtenus comptent pour la qualification au Championnat de France.

En selle pour la Chevauchée des sens

Le haras nationa de Cluny propose un parcours sensoriel destiné aux enfants. "En selle pour la chevauchée des sens", avec une visite du haras et ses ateliers autour de l'univers sensoriel de l'activité équestre.
Accueil tous les mercredi et vendredi à 10h sur réservation. Tarif : 4 euros par personne. Réservation : 03 85 59 85 19 - 06 22 94 52 69. E-mail : visites.cluny@haras-nationaux.fr

MOISSON 2010: C'est parti !

Côte d'Or Les moissonneuses se lèvent à l'Est

Alors que la récolte d'orges d'hiver est à peine entamée à Pouilly-en-Auxois, elle est terminée depuis un certain temps dans plusieurs cantons hors Auxois, principalement à l'Est et au sud du département. Ce constat peut presque être généralisé à l'ensemble de la Plaine dijonnaise. Dans le canton de Seurre, l'un des plus précoces du département, les orges d'hiver sont récoltées depuis une dizaine de jours. Le potentiel des terres a été bien exprimé avec des rendements allant de 60 à 90 q/ha. Ces rendements sont toutefois légèrement inférieurs à ceux de 2009 car cette année, quelques parcelles semblent avoir souffert de l'excès d'eau du mois de mai. Pour les blés, dont la récolte débutera vraisemblablement cette fin de semaine, une inconnue demeure sur les conséquences du brutal pic de chaleur enregistré ces derniers jours. Les agriculteurs attendent d'être *«à la bascule, derrière la benne»* pour se prononcer davantage et tirer de premières conclusions. *«Sur les rendements et la qualité, on entend tout et n'importe quoi»* signale un agriculteur. Alors, bonnes ou pas bonnes ces récoltes? Les prochains jours nous le diront. Quant aux légumes, très présents dans ce même canton seurrois, les petits pois qui sont en train d'être récoltés donnent, pour l'instant, un résultat *«très moyen»*. Celui-ci serait plus de 10% inférieur à l'objectif qui était de l'ordre de 6 ou 7 tonnes/ha. La froideur du printemps semble en être la principale raison. Non loin de là, du côté de Beaune, la récolte d'orge d'hiver est également terminée. Celle du blé devrait très prochainement suivre. **A. Genest**



Dans le canton beaunois, la récolte de colza a débuté lundi. C'est notamment le cas chez François Carion à Montagny.

Yonne Un début de moisson «moyen moins» !

Deux semaines que les moissons ont commencé dans l'Yonne pour les orges les plus précoces et la tendance générale n'est pas très bonnes. Quelque soient les témoignages, un maître mot : hétérogénéité !
Pour la coopérative Cerepy : *«des résultats incontestablement bien inférieurs de 10 % à l'an passé au niveau rendement, que ce soit en Esterel ou Arturio»*. Calibrage également en retrait de 10 points par rapport à 2009, avec toutefois une sensible amélioration du Poids Spécifique de l'ordre de 1 à 2 kg. Particulièrement décevantes : les *«petites terres»*. Une situation qui pourrait, selon Jean-Michel Thiault, directeur de la coopérative, *«faire remonter les cours, les malteurs prenant conscience de la moindre disponibilité et de calibrage et rendements inférieurs»*. Début des colzas en fin de semaine, avec là aussi un rendement estimé à la baisse et beaucoup de trous dans les parcelles, conséquence d'avoir *«mal levé»* et de gels printaniers.
Pour ce qui est des blés : *«un rendement actuellement inversement proportionnel à la température, plus elle monte, plus ça baisse !»* Saisis par les fortes températures enregistrées la semaine dernière, ils ont viré trop tôt et la pompe à eau n'a pas suffi.
Mêmes causes, mêmes effets, pour Jean-Luc Gennerat, président de la section végétale à la FDSEA 89, qui constate les mêmes premiers résultats sur ses terres autour de Piffonds : *«à coup sur, ce ne sera pas une grande année !»*, avec des rendements en retrait de 15 q/ha. Pour Etienne Henriot, président de la coopérative Capserval, le nord du département n'échappe pas à la règle, avec *«des premières récoltes d'escourgeons décevantes, particulièrement dans les zones les plus séchantes, en dépit des pluies de juin, arrivées trop tard»*. Seule région semble t-il à tirer son épingle du jeu, la Puisaye, du fait d'une pluviométrie plus précoce. Samedi dernier encore, sur certains secteurs, plus de 30 mm d'eau tombés en une demi-heure.

Nièvre Prévisions de rendements en baisse

Les premières informations qui remontent des champs de céréales, où les moissonneuses-batteuses accomplissent leur oeuvre depuis 10 jours, font démentir les prévisions d'Epis-Centre. Même si la coopérative avait anticipé une baisse des rendements dans ses prévisions, le coup de chaud de ces derniers jours a encore un peu plus douché les espérances des professionnels. Denis Couzardet évoque aujourd'hui un rendement de 60-65 quintaux d'orge d'hiver au lieu des 70 qx escomptés. Même s'il est encore trop tôt pour le blé, le colza et l'orge de printemps, dont les moissons avaient été repoussées au 7 ou au 14 juillet, le directeur collecte table sur des rendements respectifs de 65 qx, 30 qx et 45-50 qx, soit une baisse de 3 à 15 qx par rapport à 2009. Plusieurs raisons expliquent cette contre-performance annoncée: un hiver long, un avril sec en dépit de mois de mai et juin qui plutôt favorables aux cultures. Mais l'élément nouveau, c'est la hausse violente des températures de ce début juillet qui perturbe la maturation des plantes.
«Les quantités seront en-dessous des prévisions » constate, prudent, Denis Couzardet. La déception est à peine compensée par l'estimation d'une qualité qui, elle, semble tout de même au rendez-vous. Autre tendance de la moisson 2010: *« nous constatons une très grande hétérogénéité selon les exploitations »*. Et les régions. Mais pas seulement pour des raisons climatiques. Même la Champagne nivernaise, à l'est et au nord du département, terre de prédilection des céréaliers, semble aussi touchée par la baisse annoncée des rendements. Sans raison particulière. Un coup dur pour les agriculteurs qui ont dû affronter une année 2009 correcte en volume mais désastreuse économiquement.

Emmanuel Coulombeix

Et les prix

Quel impact peut avoir la moisson 2010 sur les prix? *« Nous avons perdu un premier joker, la production »* estime Denis Couzardet, directeur collecte à Epis-Centre. qui explique : *« la situation de la Nièvre ne changerait rien sur le marché mondial si elle relevait d'un phénomène isolé »*. Or, à en croire les premiers retours, l'Yonne également, et la France entière semblent atteintes par la baisse des volumes. Et quand l'Ukraine et la Russie subissent les mêmes excès d'échaudage, ce sont les pluies diluviennes de ces trois dernières semaines qui font perdre des quintaux à l'Europe centrale. *« Une grande incertitude »* qui fait peser le doute sur l'évolution des prix, même si l'onpeut penser qu'une plus grande rareté devrait se voir mieux valorisée par la demande. Alors Denis Couzardet conclut par une exhortation: *« restons calmes! »*

en chiffres

- 30%

La baisse du revenu agricole de plus de 30% est confirmée. Le revenu net des entreprises agricoles aura baissé de 34% en moyenne, en France (- 30% pour le résultat courant par actif non salarié). Toutes les organisations agricoles ont souligné la gravité de la situation qui jette une lumière particulière sur les perspectives de réforme de la PAC.

en lettres

« Faute d'un encadrement suffisant, trop d'achats de terres agricoles dans les pays en voie de développement aboutissent à des effets déplorables. »

déplore Nathalie Kosciusko-Morizet, à la lecture d'un rapport que ses services ont commandé au Centre d'analyse stratégique. Elle souhaite que ces investissements soient régulés et encadrés. Le rapport encourage à créer un «label agro-investissement responsable», attribué aux investisseurs. Une labellisation conçue et considérée comme un «gage de sécurité», tant pour l'investisseur que pour l'État hôte. A l'exemple de la production de haricots verts sur les plateaux Kenyans, gérée par la Fondation Aga Khan. La production, contractualisée, est exportée massivement vers l'Europe. Le bassin d'emploi fait vivre 60 000 petits exploitants et 3000 ouvriers d'usine. L'initiative ne vise pas seulement la performance économique, mais encourage aussi le développement de l'agriculture locale.



ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Assemblée générale du Codepara

Le nom change, les valeurs demeurent

Le Codepara, que l'on doit désormais appeler «*Service de remplacement Côte d'Or*», a connu une hausse d'activité de 11% en 2009. Maladies accidents, développement agricole et maternité, ont été les principaux motifs utilisés.

Lors de sa récente assemblée générale à Dijon, le Codepara a tout d'abord changé de nom. Le «*Comité départemental pour la promotion des actions de remplacements en agriculture*» s'appelle désormais «*Service de remplacement Côte d'Or*». Un changement que tout le monde s'accorde à qualifier de «*pratique*» et «*communicant*», en comparaison à l'ancien nom. Le bilan d'activité a ensuite été détaillé. En 2009, 57% des adhérents ont été utilisateurs du service de remplacement. C'est 7% de mieux que l'année précédente. En moyenne, chaque adhérent utilisateur a demandé 16,6 jours de remplacement sur l'année.

Hausse de 11%

Au total 4 001 journées ont été travaillées en 2009, soit une hausse de 11% par rapport à l'année 2008. Une belle satisfaction pour le président Olivier Gallien et les autres responsables de la fédération. Par zone géographique, le détail des journées travaillées s'établit comme suit : 1 553 journées pour l'Auxois Morvan (+8%), 1102 pour l'Auxois Nord (-2%), 621 pour la Haute-Seine (+30%), 527 pour l'Est du département qui repart avec une nouvelle équipe (+1%) et enfin 198 journées pour les viticulteurs (+9%). La forte hausse enregistrée en Haute-Seine s'explique par une vive remontée du motif «*maternité*» dans ce secteur. C'est d'ailleurs ce motif «*maternité*» qui est le principal responsable de la hausse d'activité à l'échelon départemental avec 770 jours de remplacement (+34%) sur les 4 001 journées travaillées. Selon Olivier Gallien, le motif «*paternité*» a encore des progrès à faire, beaucoup de «*papas*» ne connaissant pas les avantages dont ils peuvent bénéficier (journées de remplacement à seulement 11€).

Beaucoup d'accidents

Un autre motif a bien progressé à l'échelon du département, il s'agit du «*complément de main d'œuvre*» avec une hausse de 27%. Les difficultés liées à la tuberculose semblent -malheureusement- expliquer une bonne partie de cette augmentation. Le motif pour «*maladies, accidents et décès*» (+20%), a connu une progression. C'est d'ailleurs le poste le plus sollicité en terme de ser-vice de remplacement avec 1 151 jours sur les 4 001 travaillés. La crise est une des explications données par Olivier Gallien : «*En période de crise, on travaille davantage, on néglige certaines choses et les accidents arrivent*». A l'opposé, le motif «*congés, évènements familiaux*» a chuté de 16% en 2009 : «*Logique*» dira Olivier Gallien, «*les gens partent moins en vacances en période de crise*».

AURÉLIEN GENEST

▶ Mode d'emploi

La mission des services de remplacement est de mettre à disposition des agriculteurs, de la main d'œuvre compétente à un coût abordable pour faire face aux absences. Celles-ci peuvent avoir différents motifs : participation à des journées de développement, à des sessions de formation, prendre des congés, se libérer pour des évènements familiaux ou faire face en cas de maladie, accident, maternité ou paternité.
Renseignements : 03 80 64 17 39 (Auxois Nord), 03 80 64 05 07 (Auxois Morvan), 03 80 31 33 05 (Est Côte-d'Or), 03 80 96 51 50 (Haute Seine), 03 80 22 05 12 (Jeunes viticulteurs).
www.servicederemplacement.fr



Assemblée générale du syndicat des irrigants à Aiserey

Vigilance sur les volumes et l'environnement

L'assemblée générale des irrigants a été animée par deux sentiments : la volonté de maintenir l'irrigation et la satisfaction de voir aboutir des projets comme celui de l'Asa de la Bièvre (voir encadré). Pour le premier point cité, les prochaines réunions sur les zones de répartitions des eaux (ZRE) seront capitales.



Les travaux de l'Asa de la Bièvre avancent. 200 bassins seront prêts à l'automne.

Maintenir l'irrigation dans le bassin d'Aiserey a une nouvelle fois été le maître mot de Jean-François Collardot, le président du syndicat. Celui-ci a invité les irrigants à se mobiliser davantage au sein des syndicats et des contrats de rivières. Cette présence est d'autant plus importante que trois zones de répartitions des eaux (ZRE) ont été créées pour la Tille, l'Ouche et la Vouge. Des décisions capitales vont être prises.

Exposé sur la Vouge

En effet, un volume de la ressource en eau va être établi sur ces trois zones, et le volume prélevable sera réparti entre les différents usages (AEP : alimentation en eau potable, industrie et agriculture. Le monde agricole a donc tout intérêt à revendiquer l'utilité de l'irrigation pour conserver le maximum de volume d'eau possible. Lors de cette assemblée, Jean-François Collardot a également invité les adhérents du syndicat à mieux évaluer leurs besoins en eau. Les dernières années ont été plutôt humides mais l'éventualité d'une sécheresse doit être prise en compte. «*Il faut rester vigilant sur les volumes demandés et calculer au plus juste selon les coefficients mis à disposition*» ajoute le président.

Cette réunion organisée à Aiserey a été l'occasion d'avoir une présentation des outils de gestion qui se mettront progressivement en place sur les trois ZRE. Deux représentants du bassin versant de la Vouge (Maurice Vachet et Nicolas Boillin) ont notamment présenté les règles qui régissent la gestion des ouvrages situés sur les cours d'eau. Un certain nombre de points sont encadrés. C'est le cas des vannes et autres ouvrages qui influencent directement le déplacement des poissons, qui favorisent l'eutrophisation ou bien qui amènent l'érosion des berges, due au blocage des sédiments en amont. Sans remettre en cause la nécessité économique de l'usage de l'eau en agriculture, les élus du bassin de la Vouge ont salué la démarche engagée sur son territoire par les irrigants de l'Asa de la Bièvre. Le stockage d'eau en période de hautes eaux dans des bassins adaptés permet de sécuriser les besoins en eau des cultures et de pérenniser l'activité agricole, le tout en limitant très significativement l'impact des prélèvements pour le milieu et la vie aquatique.

AURÉLIEN GENEST

Définition : un secteur défini en zone de répartition des eaux (ZRE) est un secteur qui présente un déficit quantitatif avec prises d'arrêtés de restriction d'usage, plus de 2 ans sur 10.

▶ A suivre

Visite des travaux de l'Asa de la Bièvre (Anciens bassins d'Aiserey)

Suite au PRN sucre (programme régional d'aide à la restructuration de la filière sucre) et son enveloppe de 16 millions d'euros, le volet irrigation va pouvoir développer plusieurs projets. L'un d'eux est en phase de réalisation : il s'agit du projet de l'Asa de la Bièvre qui va utiliser les anciens bassins de la sucrerie d'Aiserey pour stocker de l'eau. Le président Jean-Michel Fèvre a proposé une visite des travaux aux personnes venues à l'assemblée générale du syndicat. Une membrane étanche est placée au fond des quatre bassins pour retenir l'eau. La surface totale de la membrane atteindra 24 hectares ! Dès cet automne, l'installation sera prête pour recevoir 685 000 mètres cubes d'eau, qui arriveront par pompage et qui seront utilisés par les 23 agriculteurs de l'Asa de la Bièvre.

Tour de France

156 km de festivités... Mais pas pour les champions

Pour sa 6ème étape entre Montargis et Gueugnon, ce vendredi, le Tour de France va traverser la Nièvre sur 156 kilomètres. De nord-ouest en sud-est. De multiples animations en tous genres vont ponctuer le passage des champions cyclistes qui n'auront pas le temps d'en profiter. Les Nivernais ont mis les petits plats dans les grands pour accueillir les amateurs de petite reine.

L'étape de ce vendredi 9 juillet du Tour de France est la plus longue de l'édition 2010: 227,5 kilomètres dont 156 dans la Nièvre. A la préfecture, dans les gendarmeries, tout est au point pour dérouler le ruban noir aux coureurs dans les meilleures conditions sportives, les principaux nœuds de communication du réseau routier étant bouclés avant le passage de la caravane puis du peloton. Mais les visiteurs, touristes, amateurs de vélo et curieux en tous genres, s'ils ne préfèrent pas regarder le Tour à la télévision, pourront venir communier dans l'esprit de fête que leur réservent les Nivernais. Habitants des bourgs et des campagnes, élus locaux, associations de commerçants, et bien sûr organisations professionnelles agricoles leur ont préparé un programme à la hauteur de l'événement. La Nièvre veut briller devant le monde entier.



Les JA ont installé des mannequins de paille à Saint-Saulge et Châtillon-en-Bazois depuis plusieurs semaines.

Dégustations de viande

Cela fait déjà quelques semaines que des mannequins de paille habillés aux couleurs des champions du sprint ou de la montagne annoncent les festivités sur le bord des routes nivernaises. A Saint-Saulge et à Châtillon-en-Bazois, les jeunes agriculteurs ont fait preuve de créativité pour styliser des cyclistes géants qui retiennent forcément l'attention des automobilistes. Ce vendredi, ils seront rejoints par les adhérents de la FDSEA 58 qui ont prévu des dégustations de viande charolaise en deux endroits du parcours: Châtillon-en-Bazois (place de la mairie) et Moulins-Engilbert (marché au cadran). Dès 10 heures, les professionnels attireront l'attention sur la situation de l'agriculture locale avec l'ambition de mieux la promouvoir. Et espérer retenir l'attention des commentateurs sportifs.
La FNSEA a d'ailleurs passé un accord avec France Télevision pour mettre en valeur les actions de communication des agriculteurs durant tout le Tour 2010. 20 kilos de viande de la Sycavil attendent les visiteurs. Hommage aux terroirs: quelle plus belle manifestation pourrait se nourrir de ses richesses paysagères, agricoles et rurales ?

Ecrans géants et démonstrations de BMX

Les élus locaux et les habitants sont d'ailleurs très mobilisés. A Luzy comme à saint-Saulge, par exemple, des écrans géants permettront de suivre l'étape en direct. Des marchés d'art et de saveurs, des spectacles de danse et de chants ponctueront ce jour de fête. Des démonstrations de BMX et de VTT seront aussi proposées à tous. A la mairie de Luzy, on espère évidemment que la médiatisation de la commune, même fugace, attirera du monde. La ville n'avait pas vu passer le Tour de France depuis 1965. A Saint-Saulge, en revanche, le Dr Lopinto, maire de la commune est presque blazé: pour ce 2ème passage et après deux championnats de France, difficile de surprendre encore les habitants. Mais ceux-là ne gâteront pas leur plaisir quand, après avoir vu le peloton, ils accueilleront quelques anciennes gloires cyclistes invitées par un animateur local. La Nièvre a un p'tit vélo dans la tête.

E.C.



Le passage d'une étape reste un moment privilégié de communion des populations avec des champions sportifs et , au travers de la télévision, avec le monde.

▶ Le parcours

Les champions rentreront dans la Nièvre par Saint-Amand-en-Puisaye aux alentours de 13h20. Ils se dirigeront vers la Côte de Bouhy, puis Entrains-sur-Nohain, avant de passer par Varzy vers 14h06. A 14h55, Saint-Saulge verra passer furtivement le peloton qui est attendu vers 15h14 à Châtillon-en-Bazois, puis vers 15h37 à Moulins-Engilbert où un sprint est programmé. Direction la Côte des Montarons après Saint-Honoré-les-Bains, un petit tour par Luzy pour le second sprint de l'étape (vers 16h21) et le Tour de France 2010 quittera définitivement la Nièvre pour une arrivée du jour prévue à Gueugnon. La caravane publicitaire du Tour précédera, comme d'habitude les coureurs, entre 1h45 et 2 heures avant leur passage.

Pôle d'excellence rurale

Deux projets retenus dans la Nièvre parmi 201 dossiers

Les Pôles d'excellence rurale (PER) sont des programmes d'investissement de l'Etat sur les territoires ruraux lancés en 2005. Une nouvelle génération de projets vient d'être sélectionnée depuis 2009, dont deux dans la Nièvre. Les promoteurs et les élus locaux ont été reçus ce 7 juillet à Paris, par Michel Mercier et Bruno le Maire, les ministres concernés.

De 350 000 euros à 1,5 millions d'euros: c'est le montant des subventions d'Etat que vont recevoir chacun des 201 projets retenus par les services des ministères de l'Agriculture et de l'Aménagement du territoire.

Parmi ceux-là, le syndicat mixte du pays Nivernais Morvan pour le projet *«l'innovation numérique en milieu rural, vers un pays 2.0»* et la Communauté de communes Puisaye nivernaise pour *«son pôle de services solidaires intergénérationnels en Puisaye nivernaise»* ont été sélectionnés. Dans les semaines à venir, c'est le préfet, Nicolas Quillet, qui ajustera les plans de financement, en fonction de la nature et de l'importance des dossiers.
Mercredi dernier, l'heure était à la joie, pour les porteurs de projets et les élus locaux qui les ont soutenus pusqu'ils ont été reçus à Paris par les deux ministres pour officialiser l'engagement de l'État. Depuis 2005, ce sont 379 projets de ce type qui ont été aidés dans toute la France, avec comme objectif de mettre en valeur l'innovation, la création d'emploi et la logique du développement rural.
Cette année, les 201 nouveaux projets sélectionnés ont été validés par le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) qui s'est réuni le 11 mai dernier.

E.C.

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Circulation

Tracteurs dans la ville

Depuis l'arrêté municipal leur interdisant le passage par le Pont Neuf à Sens, les agriculteurs allant livrer leurs récoltes dans les silos des Sablons sont dans l'obligation d'emprunter les rues étroites de l'itinéraire de délestage.

En raison d'études et de travaux sur le Pont Neuf à Sens, un arrêté municipal prévoit que jusqu'au 8 août, tout véhicule dont le poids total en charge (PTAC), excède 12 tonnes, n'aura pas le droit de l'emprunter. Sont visés notamment par la mesure, les agriculteurs qui en ce début de moisson, vont livrer dans les silos Capserval de la zone industrielle des Sablons. Rue du Général Leclerc, quai du docteur Schweitzer, avenue Lucien Cornet, avenue Vauban…, un parcours supplémentaire de 15 km au cœur de «*l'île d'Yonne*», peu réputé pour ses facilités de circulation. Notamment en raison de ses nombreux embouteillages. Très résidentiel, le quartier est occupé également par de nombreuses places de parking le long des rues, rendant toute opération de croisement particulièrement périlleuse, sans possibilité de se rabattre. Pour le président de la coopérative, Étienne Henriot : «*Déjà quelques tensions rencontrées avec certains automobilistes, qu'en sera-t-il alors dans quelques jours, lorsque nous serons en pleine moisson ? Et en plus, on surcharge le trafic !*»

Consciente du problème, la FDSEA de l'Yonne a adressé au maire de Sens, un courrier lui demandant d'accorder aux agriculteurs la possibilité d'emprunter le Pont Neuf avec les engins à vide, dans un souci de désengorgement du centre ville et pour une meilleure sécurité de tous. Argument avancé : «*les tracteurs ayant au minimum 4 essieux et s'appuyant sur des pneus plus large, la répartition du poids de l'engin est plus homogène sur l'ensemble et limite l'incidence sur les voies de circulation*».

Pas de réponse à ce jour.

DOMINIQUE BERNERD

▶ En bref

Quotas laitiers

Les producteurs qui désirent solliciter une référence laitière supplémentaire (laiterie et / ou vente directe) pour la campagne 2010 - 2011 peuvent obtenir les imprimés de demande

Soit auprès de la Direction Départementale des Territoires - SEA - 3 rue Monge, BP 79, 89011 Auxerre Cedex (Mme Anne Briffe - Tél 03 86 40 19 26)
Soit auprès de leur laiterie
Soit en consultant le site de la DDT :
http://www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr rubrique : Accueil - Formulaires - Imprimés - Agriculteurs

Une notice explicative est jointe au formulaire de demande. Elle précise les modalités de redistribution de la réserve et la nécessité pour les éleveurs de ne pas demander plus de références que l'atelier est capable de produire.

Les formulaires complétés devront être retournés à la Direction Départementale des Territoires pour le **30 juillet** 2010



▶ A noter

Une information à nous transmettre, un rendez-vous à ne pas manquer...

En période de congés annuels, en l'absence du journaliste départemental, vous pouvez contacter directement la rédaction au 03 80 78 90 40 ou par mail : redaction@terres-de-bourgogne.net.

Service de remplacement

On embauche !

Conséquence d'une activité en développement, le Service de remplacement de l'Yonne (anciennement Aray) est à la recherche de candidats pour des missions diverses



Benoît Mouffron, nouveau président du Service de remplacement de l'Yonne, aux côtés de son prédécesseur, Philippe Gaillard, en poste depuis 1983 ! (de droite à gauche)

Dernière assemblée générale en tant que président, pour Philippe Gaillard, qui officiait à la tête de l'Aray depuis 1983. C'est Benoît Mouffron, exploitant bovin lait, qui lui succède depuis janvier dernier. Signe particulier : tous les deux sont du canton de Courson, comme l'étaient d'ailleurs leurs prédécesseurs… La région semblant être un vivier propice pour l'association ! Nouveau président et nouveau nom également pour l'ancienne Aray, rebaptisée depuis peu «*Service de Remplacement Yonne*».
Solution souple et efficace permettant à l'agriculteur d'assurer la continuité de son exploitation en toute circonstance, le service de remplacement aura connu une très bonne année en 2009, avec plus de 2 000 journées enregistrées. L'augmentation la plus conséquente concernant le secteur «*maladie et accident*», qui totalise 425 journées contre 272 l'an passé. Principale explication : un relais de l'information plus efficace de la part de la MSA, qui renseigne désormais de façon systématique ses assurés, lorsque la situation le nécessite, sur les services proposés par l'association. L'arrêt pour «*évènements familiaux et congés*» restant le principal motif de remplacement, avec un total en 2009 de 892 journées. Un chiffre toutefois en régression par rapport à 2008. Autre secteur à avoir fortement augmenté, l'arrêt pour «*mandat syndical*» qui, avec 102 journées, triple son chiffre de l'an passé. L'activité «*Complément de Main d'œuvre*» restant sous la barre autorisée des 20% de l'activité globale.

«Devenez agent de remplacement !»

Depuis 1993, le nombre d'adhérents est stable, oscillant entre 120 et 130 par an. Un chiffre qui fait dire au président de l'association qu'il y a «*encore des progrès à faire*», au vu des 3 200 exploitations existantes sur le département ! Des motifs de satisfaction toutefois, avec une activité dépassant le prévisionnel, une trésorerie en excédent tout au long de l'année et un résultat de l'exercice positif : «*il n'y a pas de cadavres dans le placard !*»
Concernant les adhésions, l'essai mené cette année sera reconduit en 2011 : à l'adhésion de base de 100€ (si payée avant le 28 février de l'année en cours, sinon, de 150€), se rajoutera désormais l'avance de paiement d'une journée de remplacement, soit 138€.
Après les formations «*vêlage*» et «*manipulation bovins*» menées en 2009, une nouvelle formation sur le thème «*éleveurs infirmiers*» aura lieu à l'hiver prochain. A noter qu'en partenariat avec le Vivea et sous réserve que la formation bénéficie d'aides du Fonds Social Européen, un agriculteur désireux de se former peut voir le coût de son remplacement ramené à 20€ par jour.
Un constat : si l'activité se développe, le service manque cruellement de candidats au poste d'agent de remplacement. Agriculteur, aide familial, demandeur d'emploi, étudiant…, tous les profils sont possibles pour des missions pouvant aller de quelques jours à plusieurs mois, le week end ou pendant les vacances scolaires.

DOMINIQUE BERNERD

Pour tout renseignement : tél 03 86 48 98 79 - Email : servicederemplacement89@orange.fr



Stations d'évaluation charolaises

Une Fédération pour parler d'une seule voix

La Fédération nationale des stations d'évaluation charolaises a tenu son assemblée générale au Pôle agricole de Créancey. Les sept sites d'évaluation de la race étaient représentés pour un tour d'horizon de l'activité des stations et des objectifs de leur Fédération.



Didier Bourliaud, président de la Fédération nationale des stations d'élevage charolaises, a insisté sur la nécessité de conduire, entre toutes les stations charolaises, un travail d'évaluation le plus homogène possible.

Tous les représentants des sept sites des stations d'évaluation charolaises ont fait le déplacement au Pôle agricole de Créancey, le 30 juin dernier, afin d'assister à l'assemblée générale de leur Fédération. Une rencontre importante, qui a permis de rappeler le rôle de la Fédération nationale des stations d'évaluation charolaises et de replacer son activité dans le grand ensemble des stations d'évaluation des races bovines allaitantes.

Une seule entité

Didier Bourliaud, président de la Fédération nationale des stations d'évaluation charolaises, a insisté sur la nécessité *«de créer une unicité autour de l'évaluation»*. La race charolaise, de part l'importance de ses effectifs et leur dispersion sur tout le territoire national, est évaluée sur sept sites : Migennes dans l'Yonne, la Ferme du Marault, dans la Nièvre, Bressuire dans les deux-Sèvres, Sommepy, dans la Marne, Pouilly-en-Auxois, en Côte-d'Or, Jalogny en Saône-et-Loire et Nouhant, dans la Creuse. Sept sites et onze stations, sont ainsi représentés et rassemblés en une seule entité, la Fédération nationale des stations charolaises, garante de la conduite d'une évaluation homogène, au travers d'une activité multi-pôles.

Depuis vingt-cinq ans, les stations d'évaluation se sont développées dans les principales régions d'élevage charolais. Une répartition en différents pôles, à l'image de la race, qui a permis de répondre aux spécificités de chaque zone, tout en assurant une proximité avec les producteurs. Le modèle a fait ses preuves, mais il s'agit maintenant d'aller plus loin, afin de peser dans les débats nationaux et régionaux, en se fédérant autour d'objectifs communs et en assurant une parfaite cohérence raciale. La race charolaise se trouve ainsi représentée sous une seule entité, membre qui plus est, de l'organisme de sélection.

39 départements, 601 veaux

Outil fédérateur de la démarche, la grille de recrutement permet de classer les veaux candidats à l'entrée en station, en différentes catégories, en fonction du niveau de qualification et d'indexation Iboval des parents. Une procédure qui garantit un niveau génétique de l'ascendance cohérent entre les différents sites d'évaluation et valorise le travail génétique effectué en amont. L'objectif en sortie de station, étant d'obtenir que la moitié des veaux au moins soit qualifiée. Au dernier bilan, 57% des veaux ressortent qualifiés, 85% des veaux évalués sont mis en vente, le prix moyen des veaux vendus s'établit autour de 2 533€.

Le système a donc fait ses preuves, mais Didier Bourliaud considère qu'il y a encore *«du potentiel à exploiter et un travail de sensibilisation à poursuivre auprès des éleveurs charolais»* afin qu'ils utilisent plus largement cet outil. L'observation des résultats des stations d'évaluation d'autres races allaitantes, montrent que leurs éleveurs ont bien pris la mesure du potentiel de *«l'outil»* d'évaluation et n'hésitent pas à l'utiliser. D'autant, qu'à l'heure où les progrès de la génomique conduisent à une nouvelle révolution génétique, les stations d'évaluation ont une carte importante à jouer pour rester dans la course.

ANNE-MARIE KLEIN



Repères

Le recrutement des stations d'évaluations charolaises s'effectue principalement sur leur département pour la Côte d'Or, la Saône-et-Loire et la Nièvre, mais plus largement dans des départements plus ou moins proches pour les autres stations. La Marne recrute dans le Grand-Est sur 15 départements, la station de Bressuire dans les Deux-Sèvres sur une dizaine de départements et Migennes dans l'Yonne, sur 13 départements, jusqu'en Champagne-Ardennes et Lorraine. Les départements de Bourgogne assurant 43% de l'approvisionnement des stations.
En tout, 39 départements assurent le renouvellement des veaux dans le stations charolaises. soir, 601 veaux entrés en stations, nés chez 313 éleveurs différents (77% d'entre eux ayant un ou deux veaux en station).

Action syndicale

«Une injustice flagrante»

Une douzaine de délégués syndicaux des quatre départements bourguignons se sont rendus mardi à la Draf à Dijon. Une suspension des cotations de viande bovine était demandée en guise de protestation envers la baisse «*incompréhensible*» des cours.



Emmanuel Bernard, naisseur-engraisseur bovin à Cercy-la-Tour dans la Nièvre et secrétaire général de la FRB, est intervenu mardi lors de la réunion fixant les cotations bovines à Draf.

Représentant des éleveurs à la commission de cotations gros bovins de Bourgogne, Emmanuel Bernard s'est rendu à la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt en début de semaine. En compagnie de onze autres représentants syndicaux, l'éleveur nivernais a pris la parole au cours de la réunion mensuelle de la Draf destiner à fixer les différentes cotations bovines. L'éleveur a exprimé son «*incompréhension totale*» par rapport à la baisse des cours.

Pourquoi vous êtes-vous rendu à Dijon ?

«Nous avions des revendications depuis plusieurs semaines et celles-ci n'ont pas été entendues. Compte tenu de la baisse injustifiée des cours, nous demandions une suspension des cotations. Celle-ci n'a pas été prise en compte la semaine dernière et nous voulions protester contre cela».

Quel a été votre message mardi matin ?

«Les cours devraient augmenter car il n'y a pas de surproduction. Il y a même une baisse de production par rapport à la consommation. Malgré cela, les cours ont baissé de 3% depuis le début de l'année ! C'est injustifié au niveau national et la FNB parle d'une injustice flagrante. La semaine dernière, la FNSEA a réuni tous les acteurs de la filière pour savoir ce qu'il fallait faire pour que les cours remontent. Une réponse devrait arriver demain après-midi, (ndlr : mercredi) lors d'une nouvelle rencontre organisée entre la FNSEA, la FNB et la filière. Lors de ce rendez-vous dijonnais, il a également été question d'un problème conflictuel entre le Draf et les représentants de la production. La semaine dernière, malgré les revendications, le directeur a fait remonter les cotations au ministère, ce qui n'a pas été le cas dans les autres régions. Nous voulions savoir pourquoi la Bourgogne n'avait pas suivi le mouvement».

Quelle a été la réponse de vos interlocuteurs ?

«On nous a fait remarquer que les cours augmentaient cette semaine. Il est évident qu'ils allaient augmenter entre la réunion nationale de la semaine dernière et celle de cette semaine ! On met la pression et comme par hasard les cours augmentent, c'est un peu comme chez les laitiers il y a quelques mois. FranceAgrimer nous a ensuite demandé si nous étions contre les cotations. Nous leur avons clairement répondu que nous étions pour celles-ci car le problème est bien conjoncturel. Sur le choix du Draf à communiquer les cotations la semaine dernière, nous n'avons pas eu de réponse. En revanche, notre nouvelle demande de non-publication des cotations a été entendue. Elle a été confirmée pour cette semaine. Les cotations ne vont pas remonter au ministère de l'agriculture. Nous attendons désormais l'issue de la réunion nationale de demain. Il nous faut des explications. De notre côté, ce n'est pas deux ou trois centimes de plus qu'il nous faut, mais bien 30 à 40 centimes du kilo».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

Revenu agricole

Chute confirmée

Après un repli de 20% en 2008, la commission des comptes de l'Agriculture de la Nation estime à 34% la baisse du revenu moyen des agriculteurs en 2009.

La prévision est confirmée, le revenu agricole s'est effondré en 2009, avec une chute estimée à 34% pour le revenu net d'entreprise agricoles et ce, en dépit de la baisse de certains coûts de production. Plus durement touchés, les céréaliers et les producteurs laitiers : ainsi le revenu des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux a chuté de 57% en 2009. Celui des autres grandes cultures recule de 44% et la situation est quasi identique en production laitière. L'effondrement du prix du lait se conjuguant à la baisse des livraisons. Conséquence : le revenu des producteurs de lait a reflué de 50%. On observe toutefois une baisse plus limitée quand les livraisons concernent des transformations en AOC.

La commission des comptes estime que la situation a été plus favorable aux producteurs de viande bovine, grâce à la diminution de la charge en aliments composés. Les éleveurs de bovins viande ont ainsi bénéficié dans l'ensemble d'une amélioration de leur revenu de 10% (19% pour les éleveurs de broutards, mais -3% pour les naisseurs-engraisseurs). Pour la première fois depuis longtemps, les éleveurs ovins ont vu leur revenu progresser de 14% en moyenne.

▶ En bref

Une information à nous transmettre, un rendez-vous à ne pas manquer...

En période de congés annuels, en l'absence du journaliste départemental, vous pouvez contacter directement la rédaction au 03 80 78 90 40 ou par mail : redaction@terres-de-bourgogne.net.

Anciens Exploitants

« Oui, le monde a besoin de vous ! »

Retraites, MSA, engagement syndical…, autant de sujets qui ont rythmé les débats lors de l'assemblée générale des Anciens Exploitants de l'Yonne qui s'est tenue ce lundi au lycée La Brosse.



Au micro, Jean-Marie Sapin, président de la section des Anciens Exploitants de l'Yonne



Plus de 130 adhérents étaient réunis dans l'amphithéâtre du lycée La Brosse

Quelle place pour les retraités dans la société d'aujourd'hui…? La question a servi de fil conducteur tout au long des échanges de la matinée. Jean-Marie Sapin, président de la section des Anciens Exploitants de l'Yonne se souvient de ces années où dans les mouvements de jeunesse, résonnait ce refrain : «*le monde a besoin de nous*», s'interrogeant sur le sens de cette affirmation aujourd'hui. Si l'on en juge par l'activité menée par la section ces derniers mois, pas de doute à avoir ! Que ce soit en participant à la manifestation du 16 octobre à Dijon ou à l'organisation du congrès FNSEA d'avril dernier à Auxerre, les «*anciens*» ont témoigné de belle manière leur solidarité vis-à-vis des actifs.

Autre sujet récurrent, celui des retraites, avec cet écart souligné par Jean-Paul Bizien, Secrétaire Général national, invité de l'assemblée générale : «*entre le minimum vieillesse, passé après revalorisation à 709€ et le minimum retraite bloqué à 512€*». Autre sujet qui «*fâche*» : la suppression progressive sur trois ans de la demi-part fiscale accordée aux personnes isolées ayant élevé au moins trois enfants. Avec le risque de voir des personnes qui jusque là en bénéficiaient, devenir imposables.

Face à un certain nombre de remarques sur le traitement de dossiers, Pierre Allard, président départemental de la Caisse régionale MSA Bourgogne, a rappelé que «*la Caisse est là essentiellement pour appliquer la législation et n'a que peu de marge de manœuvre*», soulignant toute l'importance d'un lien entre la MSA et ses adhérents, «*les élus cantonaux sont là pour ça !*» Une bonne nouvelle : les difficultés pour joindre la Caisse par téléphone ne seront peut-être bientôt plus qu'un lointain souvenir, une réorganisation du service étant en cours, avec à l'avenir un interlocuteur privilégié à l'écoute des adhérents.

A noter : la prochaine journée conviviale qui aura lieu jeudi 26 août, à Migé, avec entre autres au programme, la visite du moulin.

Autre rendez-vous, jeudi 23 septembre, pour la journée détente au château de Chantilly.

DOMINIQUE BERNERD

▶ En bref

Une motion adoptée à l'unanimité

La section des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne, réunie en assemblée générale le 5 juillet 2010 :

Dénonce la baisse du pouvoir d'achat des retraités agricoles. Ils subissent de multiples augmentations du prix de la vie, liées à leur protection santé et aux différents prélèvements sociaux, sans que cela ne soit compensé par une augmentation suffisante de leur retraite.

Constate que les revalorisations des petites retraites en 2009 n'ont pas été conformes aux promesses du Président de la République. Elles n'ont pas répondu à l'espoir des retraités, notamment des conjoints d'exploitants qui doivent se contenter encore aujourd'hui de très petites pensions

Revendique que le solde des 116 millions d'€ alloués aux revalorisations 2009 des petites retraites soit utilisé pour combler leurs insuffisances, notamment pour les personnes à carrière incomplète et avec un alignement sur le minimum vieillesse.

Réaffirme sa volonté d'obtenir le respect de la loi RCO par un engagement des pouvoirs Public en 2002 et la nécessite de réfléchir à ce sujet au sein de la FNSEA. L'octroi des 75 du SMIC inscrit dans la loi, doit être respecté par les pouvoirs Publics. L'objectif à terme est d'obtenir les 85% du SMIC

Souhaite la participation active de la FNSEA à la réforme générale des retraites engagée par les Pouvoirs Publics en 2010.

Exige que le calcul des retraites agricoles soit basé sur les 25 meilleures années de cotisation

Rappelle tout l'intérêt d'avancer vers la prise en charge de la dépendance, dite 5ème risque et d'entrevoir rapidement son financement en assurant l'égalité de traitement d'un département à l'autre.

Demande que la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche, à partir des documents d'urbanisme existants dans les communes, maintienne les activités agricoles en France,

Réclame une représentation des anciens au conseil d'Orientation des Retraites,

Rappelle son attachement au système des retraites par répartition,

Exige le maintien de la proximité en milieu rural, en particulier par la présence de bureaux de la MSA.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles en kit ou montés
• Étude bâtiments AGRI CONFORT
• Bâtiments industriels
58000 SAINT ÉLOI
Fax : 03 86 36 58 29
Tel : 03 86 57 24 57
Portable : 06 76 45 76 48

Filière chanvre dans l'Yonne

Nouvelle étape pour le «projet Chanvre»

A peine le congrès 2010 de l'association *«Construire en Chanvre»* terminé, nouvelle étape pour le projet Chanvre initié par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, avec la création d'un Groupement d'intérêt économique appelé à en étudier les potentialités et les perspectives.

Regroupant les acteurs de l'ensemble de la filière, depuis la production agricole, jusqu'aux entreprises de mise en œuvre, en passant par les organismes de recherche et les industries en matériaux de construction, l'association *«Construire en Chanvre»* travaille depuis une dizaine d'années au développement de l'utilisation du chanvre dans la construction.
Après un premier congrès en 2009 où fut mis en évidence l'importance d'un raisonnement inter filières, l'édition 2010 qui vient de se tenir à Sens aura été l'occasion d'approfondir le sujet en élargissant les débats aux matériaux biosourcés dans leur ensemble et en soulignant les moyens à apporter aux filières pour se développer.



Une surface de 3 000 ha cultivés en chanvre serait nécessaire au fonctionnement d'une unité de fabrication. Peut-être une solution pour les zones délimitées en Bassin d'alimentation de Captage ?

Un référenciel de la construction en chanvre

Lors de ce congrès, de nouveaux projets ont été présentés, comme la création de Clusters (regroupement d'entreprises) *«Construire en Chanvre»*, dans le but d'animer le développement de la filière, dans les territoires et les régions.
Un référentiel de la construction en chanvre a également été mis en place, afin d'identifier et mettre en valeur les réalisations ou actions menées.
Le thème de la dernière journée du congrès, *«structurer les filières agro matériaux de construction»*, a permis de dresser un état des lieux, notamment au travers d'une table ronde impliquant les filières lin et paille. Adhérente de l'association *«Construire en Chanvre»*, la Chambre d'agriculture de l'Yonne était présente au congrès, son président, Gilles Abry, participant entre autres, à une table ronde sur le développement économique et l'accès aux marchés de la filière chanvre.

Création d'un GIE «Mater-Yonne»

Après une première étude de faisabilité technico-économique d'une filière chanvre dans l'Yonne, menée sous l'égide de la Chambre d'agriculture, le projet chanvre entre aujourd'hui dans sa deuxième phase, porté par le Conseil général au travers d'un second Pôle d'excellence rurale. Le programme de recherche et développement mis en place, permettant de caractériser tous les potentiels techniques des agro matériaux, notamment tout ce qui est produits d'isolation thermique et acoustique, blocs et carreaux à maçonner, valorisation alimentaire. Autre volet important du programme : normer tous les agros matériaux. L'absence d'un tel référencement à l'heure actuelle, privant la filière de débouchés comme la construction de bâtiments publics.

Afin d'aller plus loin dans la démarche, un Groupement d'intérêt économique (GIE), va voir le jour, regroupant les trois Chambres consulaires du département (Chambre d'agriculture, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat).

Baptisé *«Mater-Yonne»*, ce GIE a pour objectif la création d'un *«Ingénierie projet»* afin d'étudier d'un point de vue commercial et production les possibilités de valorisation du chanvre dans le département. Une étude sera réalisée, recensant l'ensemble des projets nationaux sur la même thématique et analysant les acquis découlant de ces projets. Prévu également : la gestion de tous brevets et droits découlant de démarches de recherche et d'études conduites dans le cadre du développement de produits biosourcés.

Des matériaux de construction *«made in Yonne»*

Finalité du projet porté par le PER : la création dans le département d'une unité de fabrication de 1ère et 2ème transformation du chanvre, rassemblant les différents outils (défibrage, fabrication de laine, de blocs et panneaux…). Investissement global de départ : 21 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires à 5 ans estimé à 17 M€, avec un résultat de 5%.

Avec à la clé, la création de 50 emplois. Objectif : faire du département un moteur dans le secteur des matériaux de construction bio-sourcés. A ce jour, pas de fabrication de parpaings industriels de chanvre normés en France, tout vient d'Allemagne. La valeur ajoutée du produit restant naturellement outre-Rhin.

L'on estime à 3 000 ha la surface de chanvre cultivée nécessaire pour l'implantation d'une unité de fabrication dans l'Yonne et l'assurance d'apporter des volumes pérennes et garantis. Mais Gilles Abry est catégorique : *«il n'y aura pas de production de chanvre si derrière il n'y a pas de débouchés commerciaux ni de rémunération pour l'agriculteur»*.
Prochaine étape : la validation par les Pouvoirs publics du PER. La décision devrait être connue dans les tous prochains jours.

DOMINIQUE BERNERD



Isolant thermique et acoustique, perméable à la vapeur d'eau, résistant au feu et au gel…, les propriétés du parpaing de chanvre sont multiples.

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1069
VENDREDI 09 JUILLET 2010

Porc 2015

Les dix commandements de la filière

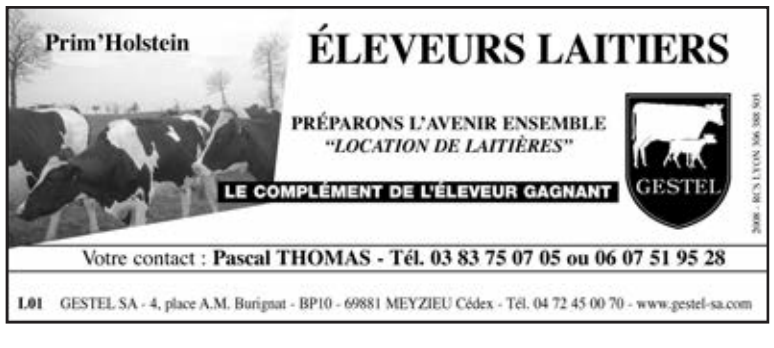
Pour retrouver de la compétitivité et relancer la production porcine, l'interprofession porcine, Inaporc, s'est prononcée, lors de son Assemblée générale le 29 juin à Paris, en faveur d'un programme d'actions en dix points.

Depuis une dizaine d'années, la production porcine française a du mal à se maintenir. La filière française perd pied, notamment par rapport à l'Allemagne qui a vu sa production augmenter de 50% en dix ans. L'Interprofession Inaporc qui a tenu son assemblée générale le 29 juin, à Paris, n'entend pas accompagner ce déclin, mais au contraire réagir et se positionner *«en challenger»* dans l'Union européenne ainsi que l'a rappelé Guillaume Roué, le président. C'est l'objet du plan stratégique Porc 2015, le plan en dix points sur lequel s'est prononcé Inaporc pour *«redonner de la compétitivité et de la performance»* à la filière française.
Le diagnostic établi par le cabinet Ernst et Young après six mois de travail est clair. Même si la filière dispose de quelques atouts, la technicité des éleveurs et des leaders incontesté en matière d'abattage-découpe, elle souffre de graves faiblesses. Surtout un endettement excessif et des contraintes réglementaires fortes qui compromettent ses capacités d'investissement et de modernisation. Sans parler d'une image dégradée de la viande par rapport aux autres sources de protéines. Une fois ce diagnostic partagé, chaque partenaire de la filière de l'aliment du bétail jusqu'à la distribution, en passant par la production, l'abattage et la charcuterie salaison, s'est engagé à se mobiliser. Si une cinquantaine d'actions ont été retenues, une dizaine fait l'objet d'un programme prioritaire pour les cinq années qui viennent. Toutes visent à restaurer la compétitivité, améliorer l'organisation de la production et de la filière, réduire les distorsions de concurrence avec nos partenaires et améliorer l'image du porc auprès de consommateur au travers de VPF.

Un plan de 2,8 milliards d'euros

Pour concrétiser ce plan, la filière s'est prononcée en faveur de la mise en place d'un fonds de modernisation et de développement doté de 2,8 milliards. En partenariat avec les filières végétales, il permettrait de relancer les investissements à la production, notamment pour ce qui est de la mise aux normes des bâtiments d'élevage et du bien-être animal et accompagner la restructuration des outils d'abattage. La filière compte bien entendu sur le soutien des pouvoirs publics, mais elle aimerait surtout que celui-ci soit plus appuyé notamment au regard d'un assouplissement des contraintes administratives et réglementaires.





Bidons lessiviels

A vos marques, prêts…!

Une collecte de bidons lessiviels sera organisée au second semestre 2010. Une première, pour le département de l'Yonne

Depuis plusieurs années, les éleveurs laitiers attendent avec impatience qu'un service de collecte des bidons lessiviels soit mis en place, via les laiteries et les autres distributeurs de produits, sur les mêmes principes que ceux existant pour les emballages de produits phytopharmaceutiques.
Excepté quelques opérations pionnières initiées par certaines laiteries, distributeurs, fabricants ou Chambres d'agriculture, aucun dispositif structuré au niveau national n'avait vu le jour pour la récupération de cette catégorie d'emballages.
Cette initiative est le fruit d'une démarche collective initiée par l'interprofession laitière et les représentants des metteurs en marché de produits d'hygiène. Elle est mise en place en cohérence avec la charte des bonnes pratiques d'élevage, initiée par les éleveurs de bovins. L'année 2010 et plus particulièrement le 2ème semestre pour l'Yonne, verra la mise en place d'une première collecte de bidons lessiviels selon les mêmes principes que les autres emballages plastiques : la responsabilité partagée.
Après les avoir rincés et égouttés, l'éleveur prépare les emballages en vue de leur collecte. Il les dépose ensuite en lieux et dates définis.

Le distributeur (laiteries, distributeurs d'agrofournitures, …) collecte, contrôle et entrepose les emballages.
Le metteur en marché (fabricant, importateur, …) de produits d'hygiène participe au financement de la filière à travers le paiement d'une éco-contribution. Concernant le cas des bidons lessiviels, elle s'élève à trois centimes d'euros par kilo de produit. Ces coûts pourront être intégrés partiellement ou en totalité au prix du produit neuf par le metteur en marché et/ou le distributeur.

Adivalor reste la structure qui gère l'organisation générale du dispositif, la récupération et la valorisation des emballages.
Le taux de collecte national visé à l'horizon 2015 est de 75% des emballages issus de l'emploi des produits mis en marché par les sociétés contributrices. Plus de 70% des emballages collectés seront recyclés.

Pour ceux qui voudraient économiser du temps en brûlant illégalement les produits gênants, il faut savoir qu'il s'agit d'une grave atteinte à l'environnement. De plus, cette conduite incivique est passible d'une amende.
Cette collecte qui est basée sur le volontariat permettra de démontrer que les agriculteurs sont des acteurs à part entière de la protection de l'environnement.

En bref

Qu'en est-il des anciens bidons en stock dans les fermes ?
A ce jour, les anciens bidons stockés dans les fermes devraient être collectés, mais les conditions de rinçage n'ont pas été déterminées.

Les rôles de chacun :
Le producteur : rince les bidons et les stocké dans l'attente de la collecte (via des saches)
La laiterie (le collecteur) : via une organisation départementale, collecte les saches de bidons
Adivalor: collecte les saches et les valorise

Que couvre l'éco-contribution ?
L'éco-contribution couvre :
Les dépenses de transport et de pré traitement des emballages
Le versement d'un soutien au collecteur pour le conditionnement
Les dépenses de communication et de recherche développement
Les dépenses de mise en place et de gestion globale du dispositif
La constitution d'une réserve financière qui permettra de garantir la pérennité du dispositif en cas d'imprévus.
L'éco contribution ne couvre donc pas les coûts de la collecte.

Contacts

Pour tout renseignement :

UPVY : Sandrine Vatinelle, tél 03 86 49 48 10 - sandrine.vatinelle@fdsea89.fr

Chambre d'agriculture de l'Yonne : Rachel Annicchiarrico, tél 03 86 94 22 15 - a.annicchiarrico@yonne.chambagri.fr - www.yonne.chambagri.fr

Quels types de bidons sont concernés ?

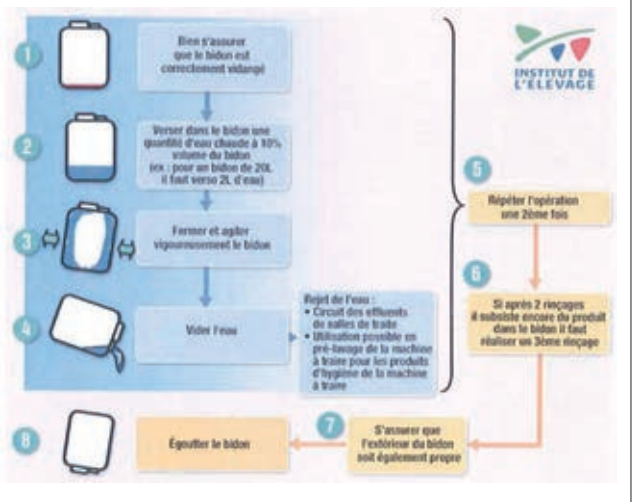
Les EVPHEL (Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Elevage Laitier) peuvent être de 2 natures :

Nettoyage et désinfection du matériel de traite
- Acides
- Alcalins chlorés (voir pour les non chlorés)
- Hygiène de la mamelle
- à diluer
- trempage liquide et épais iodés ou non iodés

Ne sont pas considérés comme EVPHEL :
- les autres désinfectants (bâtiment, locaux)
- les produits de base (formol, javel, …)
- les produits des autres élevages (porcs, volailles, …)
- les médicaments vétérinaires qui sont collectés via le GDS

Quels formats de bidons ?
Seuls les bidons de 10 à 25 L et les fûts de 30 à 120 L peuvent être collectés.

Le rinçage :
Pour être collectés, les bidons doivent avoir été au préalable rincés.
Nous vous conseillons d'ores et déjà de rincer les bidons que vous utilisez actuellement.
Voici la méthode de rinçage préconisée :
(Sachant que la qualité du rinçage dépend du produit contenu)



Engraissement

Éleveur de veaux gras

Se diversifier en installant un atelier d'engraissement de veaux, c'est l'option choisie depuis six ans par Francis et Fabien Moreau, exploitants céréaliers à Perreux.



Taille moyenne d'un atelier d'engraissement : 200 veaux, pour une surface par animal de 2 m².

Dans un contexte économique morose, se diversifier est devenu pour l'agriculteur l'une des solutions pour tenter de dégager de la marge supplémentaire. Il y a six ans que Francis Moreau, exploitant céréalier installé à Perreux, en Puisaye a franchi le pas, *«principalement, afin de maintenir mon fils Fabien, sur l'exploitation»*. Option choisie : l'élevage de veaux d'engraissement, en partenariat avec la société Mamelor, implantée en Saône et Loire et spécialisée en cette filière et dans la production d'aliment d'allaitement.

Le concept : un atelier d'intégration où chacun des partenaires a son rôle propre. Propriétaire de son bâtiment construit selon un cahier des charges spécifique et de son matériel, Francis Moreau en assure le financement et l'entretien. A sa charge également, l'eau et l'énergie nécessaire au chauffage de l'eau, le fonctionnement de la ventilation, l'éclairage, ainsi que la paille.

La société Mamellor pour sa part, prenant en charge l'achat des veaux de 8 jours et leur mise en place chez l'éleveur ainsi que l'alimentation et les produits vétérinaires. Figure également au contrat, le passage régulier d'un technicien sur le terrain pour assister l'éleveur et le guider dans ses choix.

Une rémunération en fonction des résultats techniques

Construit en 2003, le bâtiment couvre une surface de 840 m², dont 120 m² pour la préparation et le stockage aliment. Montant total de l'investissement : 118 000 €, dont 72 000 € pour le gros œuvre, le retse pour les aménagements intérieurs. Depuis le 1er lot sorti en mai 2004, la production annuelle de veaux s'établit annuellement à environ 450 têtes. La rémunération par veau produit variant de 102 à 109 €. Actuellement, 236 veaux sont présents dans cet élevage de Puisaye, répartis pour 17% en Prim'Holstein, 38% en Montbéliards et 45% en Croisés Charolais. Durée d'engraissement moyenne : 143 jours, pour une consommation par animal de 290 kg d'aliment lacté et 25 kg d'aliment fourragé et un temps de travail estimé par Francis Moreau à 4 heures par jour.

Atout supplémentaire du système : une rémunération uniquement indexée sur les performances techniques de l'animal, sans corrélation avec les fluctuations du marché. La société partenaire se chargeant également de la commercialisation des veaux gras.

Avec le recul des années et la sécurité de revenus assurés et réguliers, Francis Moreau dit aujourd'hui ne rien regretter du choix entrepris il y a 7 ans : *«tout au plus, si c'était à refaire, peut-être prendrais-je l'option caillebotis plutôt que la paille, qui occasionne quand même un travail supplémentaire non négligeable, tous les 3 jours, voire tous les 2 jours, sur la fin»*.

Répartis principalement en région Puisaye, les quelques éleveurs de veaux d'engraissement présents dans le département feront peut-être bientôt des émules.
Objectif pour la société partenaire : la création sur le secteur de 1 500 places supplémentaires, soit environ 8 ateliers d'ici fin 2011.

DOMINIQUE BERNERD

Côte d'Or

L'agriculture biologique à l'agenda du préfet

Mercredi 23 Juin, Christian de Lavernée, préfet de Côte d'Or et de Bourgogne, a répondu présent à la sollicitation du Groupement des agrobiologistes de Côte d'Or (GAB 21) pour une visite de terrain.

Accompagné de M. Linard, directeur de la DDT (Direction départementale des territoires) de Côte d'Or et de M. Brissaire, directeur adjoint de la DRAAF (direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), M. le Préfet a consacré son après-midi à la visite de deux exploitations de polyculture-élevage en agriculture biologique et à la rencontre avec les acteurs de la filière bio en Côte d'Or.

Développement rime avec accompagnement

Dans son introduction, Bernard Krempp, président du GAB 21, a présenté le fort développement de l'agriculture biologique dans le département et l'importance de bien accompagner les *«nouveaux venus»* pour la réussite de leur reconversion bio. Au vu du rythme actuel et à prévoir des reconversions - ne serait-ce que pour répondre aux besoins du futur moulin bio d'Aiserey - les moyens d'accompagnement spécifiques durant cette période délicate de reconversion bio vont devoir être nettement augmentés. Le groupe Dijon Céréales, notamment, s'y prépare, indique Gérard Million, son directeur scientifique. Le Sedarb (service technique de développement de l'agriculture biologique en Bourgogne) aussi : *«nous sommes en train de compléter notre dispositif d'accompagnement des agriculteurs désireux de démarrer l'agriculture biologique»*, explique Julie Guillaume, directrice. De plus, un conventionnement est en cours avec la Chambre régionale d'agriculture afin de travailler *«en complémentarité et en synergie»*.

Demande en viande bio

Au Gaec Boucherot à Pellerey, la visite des stabulations et de la bergerie a permis de comprendre que la complémentarité est aussi le maître mot, entre René et son fils Nicolas. A l'élevage de bœufs engraissés que pratique le père en bio depuis 1998, est venue s'ajouter – avec l'installation du fils – l'élevage ovin et une activité prometteuse : les veaux de lait, nourris sous la mère et vendus vers 6 mois à la coopérative *«les Eleveurs bio de Bourgogne»*, membre du groupe Global. Isabelle Goujon, représentant la coopérative, confirme la demande importante pour ce type de viande en bio, avec une bonne valorisation pour l'éleveur.

Grande technicité requise

A Billy-lès-Chanceaux, Pascal Guérin, du Gaec de la Seine, a fait visiter quelques parcelles de céréales et expliqué les fondamentaux de la conduite en bio : des rotations longues et variées, l'intérêt des associations de culture, la nécessité d'anticiper pour *«prévenir plutôt que guérir»*, car le *«rattrapage»* des problèmes (maladies, herbes *«indésirables»*…) avec des produits chimiques est interdit en agriculture biologique. Très intéressé, le préfet a pointé la technicité requise par cette conduite et a souligné la nécessité de la formation des futurs exploitants agricoles à l'agriculture biologique. Le Sedarb est d'ailleurs en train de développer des partenariats avec certains établissements d'enseignement agricole.

Qualité de l'eau

Autre sujet inévitable, si près des sources de la Seine : la qualité de l'eau. Les conversions bio sont aussi amenées à se développer sur les périmètres de captage d'eau potable, car l'agriculture biologique est la plus à même de préserver la qualité de cette ressource. Madame le Maire de Pellerey, ainsi que Mme Louis et M. Frot, conseillers généraux des cantons de St-Seine-l'Abbaye et de Baigneux les Juifs, présents à cette visite, en ont parfaitement convenu. Reste à voir quel dispositif pourrait être mis en place dans ces zones pour inciter aux reconversions, à l'exemple des villes de Munich ou de Lons-le-Saunier qui ont soutenu dans cette démarche les producteurs situés sur leurs captages par des subventions et la garantie d'écouler leurs productions dans la restauration collective municipale.
De nombreuses perspectives ont été ainsi soulevées lors de cette visite, qui a visiblement donné satisfaction aux deux parties. Un bon signe : cette rencontre montre que M. le préfet est attentif aux attentes de plus en plus importantes de la société vis à vis de l'agriculture biologique.

MARION MORIZE (GAB21)



Une visite en «terrain Bio» riche d'enseignement pour Christian de Lavernée, préfet de Côte d'Or, préfet de région.

La MSA *en direct*

Dossier réalisé en collaboration a

édito

Mobilisons nos énergies!



Le 4 juin dernier s'est tenue à Autun la première assemblée générale ordinaire de la nouvelle Caisse régionale MSA de Bourgogne.
Les délégués cantonaux titulaires des quatre départements ont fait le déplacement en nombre pour assister à ce moment important de la vie de leur caisse.
Je les en remercie tout comme les nombreuses personnalités qui ont honoré nos travaux de leur présence.
Cette Assemblée Générale a permis de présenter le rapport d'activités des deux anciennes caisses de Bourgogne pour l'année 2009 et d'évoquer quelques uns des nombreux dossiers qui mobiliseront nos énergies en 2010, parmi lesquels :

- Les crises agricoles :
L'agriculture connaît aujourd'hui sa plus grave crise depuis trente ans et toutes ses filières sont touchées par une baisse de revenus. Dans ce contexte et dans son champ de compétence, la MSA se positionne donc résolument aux côtés des agriculteurs pour les soutenir et les accompagner.

- L'avenir des retraites :
Le gouvernement a lancé formellement les discussions avec les partenaires sociaux sur le dossier des retraites. Ce débat est une opportunité pour la MSA de rappeler les spécificités de ses régimes de retraite (salarié et non-salarié) et d'évaluer leur positionnement dans les perspectives d'évolution du système français. Dans les mois à venir, un travail important attend élus et administratifs de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne pour participer aux débats actuels de la protection sociale agricole, et optimiser le service attendu par les adhérents.

Dominique Bossong,
président de la Caisse régionale MSA de Bourgogne

Une nouvelle organisation de la ges

Gestion du risque **De quoi s'agit-il ?**

Branche indissociable de la protection sociale en matière de santé, *«La GDR couvre l'ensemble des actions et procédures conduisant à optimiser la réponse du système de santé aux besoins, à inciter la population à recourir de manière pertinente à la prévention et aux soins, à amener les professionnels de santé à respecter les critères d'utilité et de qualité des soins ainsi que de modération des coûts dans le cadre financier voté par le Parlement».*

S'inspirant de cette définition, la Caisse régionale MSA de Bourgogne décline le champ de la GDR en diverses thématiques:
- La maîtrise médicalisée des dépenses d'assurance maladie, qui, par tout un ensemble d'actions ciblées, vise à proscrire les comportements abusifs d'assurés ou de professionnels. Ces actions s'appuient sur un «catalogue» de bonnes pratiques à destination des professionnels, ou de bons usages de soins. Elles visent essentiellement un objectif de réduction des dépenses et sont le plus souvent précédées d'une phase de dialogue et d'explications, la pédagogie primant sur la répression. Cependant, ces actions permettent aussi de détecter des préjudices voire des fraudes contre lesquelles la GDR s'investit également.
- La prévention (dépistage des cancers, vaccination, éducation thérapeutique, prévention bucco dentaire…) est l'axe majeur de toute politique de santé publique, qui vise à réduire les conséquences humaines et financières de pathologies graves ou chroniques.
- Le champ hospitalier verra son environnement évoluer consécutivement à la création de l'Agence Régionale de Santé. L'action de la GDR pointe sur l'organisation sanitaire et l'évolution de l'offre hospitalière, mais aussi sur des actions de contrôle de la tarification des séjours.
-L'offre de santé sur les territoires, qui, face à la baisse de la démographie sanitaire de certaines zones rurales, sera de susciter et d'accompagner l'émergence de maisons de santé pluridisciplinaires, de



réseaux de santé ou projets locaux de santé visant à optimiser l'offre de soins locale. Ces missions nécessitent un réseau de collaborateurs, au sein de la nouvelle Caisse Régionale MSA de Bourgogne, avec des compétences multiples : expertise médicale, analyse technique des dossiers, contrôle et lutte contre la fraude. A cet effet, un Comité de Pilotage a été constitué avec comme autre mission d'alimenter la réflexion et l'action politique de nos élus, membres de la Commission Santé du nouveau Conseil d'administration.

Christophe Pichon *«Tout pour optimiser l'efficience du soin»*

Pour être efficace, le système de santé doit être géré au plus juste. Il doit aussi faire la part belle à la prévention et permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une offre de soin de qualité. Ce sont ces trois impératifs qui guident la MSA dans sa mission de gestion du risque. Explications avec le responsable du service Christophe Pichon.
«En matière de santé et d'accident du travail, la gestion du risque (GDR) désigne l'ensemble des actions de la MSA qui visent à optimiser l'efficience du soin. L'idée, c'est que si la MSA accepte de prendre en charge des actes, alors il est légitime qu'elle veille à ce que ces actes se fassent à efficacité optimale et à un coût le plus juste possible. La GDR sert de garde-fou aux anomalies, aux abus et risques de fraude» explique Christophe Pichon, responsable régional du service Gestion du risque. Si cette mission implique nécessairement une forme de contrôle des pratiques et des facturations, elle s'accompagne également d'une politique de prévention des risques ainsi que d'un accompagnement au maintien de l'offre de santé sur les territoires. Car, ce qui revient encore le moins cher à la collectivité, ce sont des individus qui ne tombent pas malades ou qui trouvent à se soigner ! Le champ de la GDR couvre ainsi un large spectre allant de l'administratif au médical. Assurés, professionnels de santé, établissements hospitaliers sont concernés. Le service «Gestion du risque» de la Caisse régionale MSA de Bourgogne fait appel à des compétences transversales au sein de la structure. *«Dans la GDR, le médical et l'administratif se complètent. Par exemple, le respect des protocoles médicaux, relève de l'investigation des médecins conseil, et par contre, tout ce qui touche à la tarification, sera analysé par des personnels administratifs»*, explique Christophe Pichon. Toutes les compétences requises dans la GDR sont réunies au sein d'un comité de pilotage. La gestion du risque dispose aussi d'une instance politique au sein du conseil d'administration de la MSA. Il s'agit de la commission santé que préside Jean-Paul Perazzi.

Indispensables contrôles

«Dans notre mission de contrôle, nous tentons de repérer toutes les formes d'anomalies. Certaines sont susceptibles de déboucher sur des redressements en faveur de la Caisse ou en cas de non respect des règles, voire de fraude avérée, la menace d'une sanction est là. Mais autant que possible, nous privilégions d'abord le dialogue pour un effet pédagogique. Dans environ 90% des cas, nous récupérons les indus et l'erreur – le plus souvent par omission - ne se reproduit pas», précise Christophe Pichon. Ce travail de surveillance porte ses fruits, un certain nombre de préjudices sont relevés (surfacturation). Cela a permis *«de récupérer des montants parfois assez importants. En outre, le fait de répéter ces contrôles tend à faire diminuer le nombre d'anomalies constatées. Notre but est avant tout de permettre aux établissements de santé d'être en phase avec la réglementation. Le dialogue, la concertation avec les acteurs de santé du terrain sont privilégiés. Les contrôles révèlent aussi le degré de bonne gestion des établissements»*, confie Christophe Pichon.
Optimiser les dépenses de santé passe par le maintien d'une offre de soin de qualité. Un préalable indispensable pour que les patients puissent prendre en charge leur santé au quotidien et endiguer la maladie, l'isolement sanitaire et la dépendance. C'est dans ce cadre que s'inscrit la vocation de la MSA à accompagner les projets visant à maintenir l'offre médicale sur les territoires menacés de désertification. Les maisons médicales pluri-disciplinaires (médecin, kiné, infirmières, dentiste, etc...) en sont un bon exemple. *«Nous accompagnons les promoteurs de ces projets (élus, professionnels de santé...) à structurer leurs dossiers en vue d'obtenir des financements»*, explique Christophe Pichon.

De la même manière, la MSA soutient également la mise en place de réseaux de santé (réseaux gérontologiques notamment). Sur une pathologie donnée (la prise en charge des personnes âgées à domicile par exemple), ces réseaux proposent une réponse efficace grâce à une organisation collective réunissant sur un territoire : professionnels de santé, hôpital local, travailleurs sociaux....

La MSA *en direct*

Dossier réalisé en collaboration a

édito

Mobilisons nos énergies!



Le 4 juin dernier s'est tenue à Autun la première assemblée générale ordinaire de la nouvelle Caisse régionale MSA de Bourgogne.
Les délégués cantonaux titulaires des quatre départements ont fait le déplacement en nombre pour assister à ce moment important de la vie de leur caisse.
Je les en remercie tout comme les nombreuses personnalités qui ont honoré nos travaux de leur présence.
Cette Assemblée Générale a permis de présenter le rapport d'activités des deux anciennes caisses de Bourgogne pour l'année 2009 et d'évoquer quelques uns des nombreux dossiers qui mobiliseront nos énergies en 2010, parmi lesquels :

- Les crises agricoles :
L'agriculture connaît aujourd'hui sa plus grave crise depuis trente ans et toutes ses filières sont touchées par une baisse de revenus. Dans ce contexte et dans son champ de compétence, la MSA se positionne donc résolument aux côtés des agriculteurs pour les soutenir et les accompagner.

- L'avenir des retraites :
Le gouvernement a lancé formellement les discussions avec les partenaires sociaux sur le dossier des retraites. Ce débat est une opportunité pour la MSA de rappeler les spécificités de ses régimes de retraite (salarié et non-salarié) et d'évaluer leur positionnement dans les perspectives d'évolution du système français. Dans les mois à venir, un travail important attend élus et administratifs de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne pour participer aux débats actuels de la protection sociale agricole, et optimiser le service attendu par les adhérents.

Dominique Bossong,
président de la Caisse régionale MSA de Bourgogne

Gestion du risque **De quoi s'agit-il ?**

Branche indissociable de la protection sociale en matière de santé, *«La GDR couvre l'ensemble des actions et procédures conduisant à optimiser la réponse du système de santé aux besoins, à inciter la population à recourir de manière pertinente à la prévention et aux soins, à amener les professionnels de santé à respecter les critères d'utilité et de qualité des soins ainsi que de modération des coûts dans le cadre financier voté par le Parlement».*

S'inspirant de cette définition, la Caisse régionale MSA de Bourgogne décline le champ de la GDR en diverses thématiques:
- La maîtrise médicalisée des dépenses d'assurance maladie, qui, par tout un ensemble d'actions ciblées, vise à proscrire les comportements abusifs d'assurés ou de professionnels. Ces actions s'appuient sur un «catalogue» de bonnes pratiques à destination des professionnels, ou de bons usages de soins. Elles visent essentiellement un objectif de réduction des dépenses et sont le plus souvent précédées d'une phase de dialogue et d'explications, la pédagogie primant sur la répression. Cependant, ces actions permettent aussi de détecter des préjudices voire des fraudes contre lesquelles la GDR s'investit également.
- La prévention (dépistage des cancers, vaccination, éducation thérapeutique, prévention bucco dentaire…) est l'axe majeur de toute politique de santé publique, qui vise à réduire les conséquences humaines et financières de pathologies graves ou chroniques.
- Le champ hospitalier verra son environnement évoluer consécutivement à la création de l'Agence Régionale de Santé. L'action de la GDR pointe sur l'organisation sanitaire et l'évolution de l'offre hospitalière, mais aussi sur des actions de contrôle de la tarification des séjours.
-L'offre de santé sur les territoires, qui, face à la baisse de la démographie sanitaire de certaines zones rurales, sera de susciter et d'accompagner l'émergence de maisons de santé pluridisciplinaires, de



réseaux de santé ou projets locaux de santé visant à optimiser l'offre de soins locale. Ces missions nécessitent un réseau de collaborateurs, au sein de la nouvelle Caisse Régionale MSA de Bourgogne, avec des compétences multiples : expertise médicale, analyse technique des dossiers, contrôle et lutte contre la fraude. A cet effet, un Comité de Pilotage a été constitué avec comme autre mission d'alimenter la réflexion et l'action politique de nos élus, membres de la Commission Santé du nouveau Conseil d'administration.

Christophe Pichon *«Tout pour optimiser l'efficience du soin»*

Pour être efficace, le système de santé doit être géré au plus juste. Il doit aussi faire la part belle à la prévention et permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une offre de soin de qualité. Ce sont ces trois impératifs qui guident la MSA dans sa mission de gestion du risque. Explications avec le responsable du service Christophe Pichon.
«En matière de santé et d'accident du travail, la gestion du risque (GDR) désigne l'ensemble des actions de la MSA qui visent à optimiser l'efficience du soin. L'idée, c'est que si la MSA accepte de prendre en charge des actes, alors il est légitime qu'elle veille à ce que ces actes se fassent à efficacité optimale et à un coût le plus juste possible. La GDR sert de garde-fou aux anomalies, aux abus et risques de fraude» explique Christophe Pichon, responsable régional du service Gestion du risque. Si cette mission implique nécessairement une forme de contrôle des pratiques et des facturations, elle s'accompagne également d'une politique de prévention des risques ainsi que d'un accompagnement au maintien de l'offre de santé sur les territoires. Car, ce qui revient encore le moins cher à la collectivité, ce sont des individus qui ne tombent pas malades ou qui trouvent à se soigner ! Le champ de la GDR couvre ainsi un large spectre allant de l'administratif au médical. Assurés, professionnels de santé, établissements hospitaliers sont concernés. Le service «Gestion du risque» de la Caisse régionale MSA de Bourgogne fait appel à des compétences transversales au sein de la structure. *«Dans la GDR, le médical et l'administratif se complètent. Par exemple, le respect des protocoles médicaux, relève de l'investigation des médecins conseil, et par contre, tout ce qui touche à la tarification, sera analysé par des personnels administratifs»*, explique Christophe Pichon. Toutes les compétences requises dans la GDR sont réunies au sein d'un comité de pilotage. La gestion du risque dispose aussi d'une instance politique au sein du conseil d'administration de la MSA. Il s'agit de la commission santé que préside Jean-Paul Perazzi.

Indispensables contrôles

«Dans notre mission de contrôle, nous tentons de repérer toutes les formes d'anomalies. Certaines sont susceptibles de déboucher sur des redressements en faveur de la Caisse ou en cas de non respect des règles, voire de fraude avérée, la menace d'une sanction est là. Mais autant que possible, nous privilégions d'abord le dialogue pour un effet pédagogique. Dans environ 90% des cas, nous récupérons les indus et l'erreur – le plus souvent par omission - ne se reproduit pas», précise Christophe Pichon. Ce travail de surveillance porte ses fruits, un certain nombre de préjudices sont relevés (surfacturation). Cela a permis *«de récupérer des montants parfois assez importants. En outre, le fait de répéter ces contrôles tend à faire diminuer le nombre d'anomalies constatées. Notre but est avant tout de permettre aux établissements de santé d'être en phase avec la réglementation. Le dialogue, la concertation avec les acteurs de santé du terrain sont privilégiés. Les contrôles révèlent aussi le degré de bonne gestion des établissements»*, confie Christophe Pichon.
Optimiser les dépenses de santé passe par le maintien d'une offre de soin de qualité. Un préalable indispensable pour que les patients puissent prendre en charge leur santé au quotidien et endiguer la maladie, l'isolement sanitaire et la dépendance. C'est dans ce cadre que s'inscrit la vocation de la MSA à accompagner les projets visant à maintenir l'offre médicale sur les territoires menacés de désertification. Les maisons médicales pluri-disciplinaires (médecin, kiné, infirmières, dentiste, etc...) en sont un bon exemple. *«Nous accompagnons les promoteurs de ces projets (élus, professionnels de santé...) à structurer leurs dossiers en vue d'obtenir des financements»*, explique Christophe Pichon.

De la même manière, la MSA soutient également la mise en place de réseaux de santé (réseaux gérontologiques notamment). Sur une pathologie donnée (la prise en charge des personnes âgées à domicile par exemple), ces réseaux proposent une réponse efficace grâce à une organisation collective réunissant sur un territoire : professionnels de santé, hôpital local, travailleurs sociaux....

Caisse régionale MSA de Bourgogne
(Côte d'Or - Nièvre - Saône et Loire - Yonne)
Siège social:
14 Rue Félix Trutat
21046 DIJON Cedex

sion du risque

Jean-Paul Pérazzi

«Défendre les intérêts des assurés»

Demeurant à Montigny aux Amognes (58), Jean-Paul Pérazzi est administrateur à la Caisse régionale MSA de Bourgogne.

Cet ancien cadre du secteur coopératif agricole en préside aujourd'hui la nouvelle commission Santé.

n **Quelles sont les missions de la nouvelle commission Santé ?**

Jean-Paul Pérazzi : *«elle traite des questions d'assurance maladie, de gestion du risque, d'organisation de l'offre de soin, de l'organisation de santé publique et de prévention, conformément aux thèmes définis par la caisse centrale. La commission santé prépare un programme annuel d'actions, programme encadré par des dispositions législatives et règlementaires».*

n **Quelle est la composition de cette Commission Santé ?**

J.-P. P. : *«nous sommes 16 administrateurs : quatre par département. Cinq sont issus du collège des exploitants, huit du collège des salariés et trois du collège des employeurs de main-d'œuvre. La présidence de cette commission est tournante. Nous sommes deux à l'assumer en alternance par année civile : Bernard Drujon (89), membre du collège des non-salariés et moi-même, membre du collège des salariés».*

n **Quel est le rôle de cette commission ?**

J.-P. P. : *«ses membres sont présents dans 16 commissions paritaires auxquelles participent également des représentants du Régime Général de la Sécurité Sociale et du Régime Social des Indépendants. Dans ces commissions paritaires, nous avons pour mission de défendre les intérêts des assurés, notamment en matière de qualité et d'accès aux soins. Tout cela doit se faire dans le cadre de la maîtrise des coûts et en affirmant les valeurs de solidarité et de mutualisme de la MSA.*
Huit de ces commissions paritaires sont départementales. Des administrateurs et des membres des Comités Départementaux y siègent. Ces commissions concernent l'activité des médecins, dentistes, infirmiers, pharmaciens et les génériques, des kinésithérapeutes, orthophonistes, mais aussi des transports sanitaires, et des taxis. Huit autres commissions sont interrégionales (Bourgogne – Franche-Comté). Elles sont axées sur les opticiens, les audioprothésistes, les fournisseurs de matériel médical, les podo-orthésistes, les sages-femmes, les biologistes, les pédicure-podologues et les centres de santé. La plupart de ces commissions se réunissent à un rythme semestriel voire annuel. La commission «médecins» siège tous les trimestres. Ces lieux de rencontre entre les représentants des assurés des différents régimes et les représentants des professionnels de santé nous permettent de prendre en compte les difficultés signalées par les usagers et d'analyser les éventuelles anomalies de fonctionnement constatées».

► **Zoom sur…**

«Permettre aux gens de bien se soigner»

La Gestion du risque comporte un volet contrôle et un volet prévention. Médecin conseil en chef à la Caisse régionale MSA de Bourgogne, Didier Menu détaille leurs principes.



«Dans le cadre de la gestion et de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé, un certain nombre de contrôles sont effectués par les régimes de sécurité sociale. L'objectif est de vérifier que toute facturation est juste et correspond à un réel besoin», explique le docteur Menu. Un ciblage permet de diriger les contrôles vers les situations qui génèrent le plus d'abus. *«Par exemple, nous sommes plus attentifs aux arrêts de travail longue durée ou répétitifs. Certains arrêts de travail sont plus surveillés que d'autres comme les lombalgies, alors que nous contrôlons moins une fracture de fémur. Nous sommes également très vigilants dans le domaine de la prise en charge des personnes dépendantes en EHPAD et en services de soins infirmiers à domicile où des cas de double facturation peuvent se faire jour»*, détaille le docteur Menu.
«Le ciblage des contrôles est guidé par une évolution de certains postes de dépense ou des dépenses présumément disproportionnées », confie le médecin conseil. « A un moment donné, le poste transport augmentait de + 10% tous les ans», illustre le médecin. Autre exemple : *«nous avions été surpris par le nombre d'appareillages pour l'apnée du sommeil que nous remboursions, ce qui avait éveillé nos soupçons».*

Cohérence des prescriptions

La maîtrise médicalisée des dépenses de santé passe aussi par un accompagnement des professionnels et des assurés. *«Les patients dont l'affection est classée en ALD (affection de longue durée donnant droit à une prise en charge à 100%) reçoivent une information leur indiquant les règles de la prise en charge à 100%. Cette dernière n'étant possible que pour les soins directement liés à l'ALD (diabète, maladie cardiaque, etc...)»*, indique le docteur Menu. Du côté des professionnels, le régime de sécurité sociale s'assure que certains actes préventifs sont bel et bien pratiqués. Par exemple, dans le cas d'un diabétique, un examen du fond de l'oeil annuel est recommandé pour prévenir la cécité. La polymédication des personnes âgées est également surveillée de prêt. *«Au-delà de quatre médicaments pris en même temps, les effets peuvent s'annuler ou se pervertir et provoquer des maladies liées aux médicaments»*, indique le docteur Menu. Le contrôle médical veille à la cohérence des prescriptions médicales. Sont ainsi visés les tranquillisants, les somnifères, les associations de médicaments contre-indiquées, les médicaments à risque.

Prévention à tout âge

La prévention est une alliée indispensable à la maîtrise médicalisée des dépenses de santé. Des rendez-vous santé sont régulièrement proposés aux ressortissants du régime agricole. Baptisés *«Instants santé»*, ils sont organisés cantons par cantons et déclinés en fonction de l'âge des patients. Ils consistent en une série de tests dont le résultat est adressé au médecin de famille pour une consultation de prévention. *«M'T dents est un plan de prévention dentaire qui s'adresse aux jeunes. Le programme de prévention dentaire de la MSA comporte une sensibilisation à l'hygiène et aux soins dentaires dès la femme enceinte et pendant les premières années de l'enfant»*, explique le docteur Menu. Ce plan de prévention dentaire est étendu à l'adulte et aux personnes âgées, y compris dépendantes. Les ateliers du bien vieillir s'adressent également aux personnes âgées. *«En Bourgogne, le programme "Santé Senior Bourgogne" comprend plusieurs modules "Équilibre" pour la prévention des chutes, "Pac Eureka" qui est un programme d'activation cérébrale pour lutter contre la perte de mémoire, "Nutrition" traite du bien manger, enfin, le module "Médicaments" traite du bon usage des médicaments»* détaille Didier Menu.
La prévention comporte aussi un volet "éducation thérapeutique" destiné aux patients atteints de maladie cardiovasculaire ou de diabète. Il s'agit d'ateliers destinés à apprendre et comprendre ce qu'est sa maladie, ses risques, comment la prendre en charge, etc...
Enfin, la MSA met en œuvre toutes les actions de prévention nationale ou régionale décidée par l'État et les collectivités. C'est le cas du dépistage du cancer du colon ou du sein, des campagnes de vaccination contre le tétanos, la poliomyélite ou encore la grippe.

Caisse régionale MSA de Bourgogne
(Côte d'Or - Nièvre - Saône et Loire - Yonne)
Siège social:
14 Rue Félix Trutat
21046 DIJON Cedex

www.msa-bourgogne.fr

vec la Caisse régionale **MSA de Bourgogne**

stion du risque

Jean-Paul Pérazzi

«Défendre les intérêts des assurés»

Demeurant à Montigny aux Amognes (58), Jean-Paul Pérazzi est administrateur à la Caisse régionale MSA de Bourgogne.

Cet ancien cadre du secteur coopératif agricole en préside aujourd'hui la nouvelle commission Santé.

Quelles sont les missions de la nouvelle commission Santé ?

Jean-Paul Pérazzi : *«elle traite des questions d'assurance maladie, de gestion du risque, d'organisation de l'offre de soin, de l'organisation de santé publique et de prévention, conformément aux thèmes définis par la caisse centrale. La commission santé prépare un programme annuel d'actions, programme encadré par des dispositions législatives et règlementaires».*

Quelle est la composition de cette Commission Santé ?

J.-P. P. : *«nous sommes 16 administrateurs : quatre par département. Cinq sont issus du collège des exploitants, huit du collège des salariés et trois du collège des employeurs de main-d'œuvre. La présidence de cette commission est tournante. Nous sommes deux à l'assumer en alternance par année civile : Bernard Drujon (89), membre du collège des non-salariés et moi-même, membre du collège des salariés».*

Quel est le rôle de cette commission ?

J.-P. P. : *«ses membres sont présents dans 16 commissions paritaires auxquelles participent également des représentants du Régime Général de la Sécurité Sociale et du Régime Social des Indépendants. Dans ces commissions paritaires, nous avons pour mission de défendre les intérêts des assurés, notamment en matière de qualité et d'accès aux soins. Tout cela doit se faire dans le cadre de la maîtrise des coûts et en affirmant les valeurs de solidarité et de mutualisme de la MSA.*
Huit de ces commissions paritaires sont départementales. Des administrateurs et des membres des Comités Départementaux y siègent. Ces commissions concernent l'activité des médecins, dentistes, infirmiers, pharmaciens et les génériques, des kinésithérapeutes, orthophonistes, mais aussi des transports sanitaires, et des taxis. Huit autres commissions sont interrégionales (Bourgogne – Franche-Comté). Elles sont axées sur les opticiens, les audioprothésistes, les fournisseurs de matériel médical, les podo-orthésistes, les sages-femmes, les biologistes, les pédicure-podologues et les centres de santé. La plupart de ces commissions se réunissent à un rythme semestriel voire annuel. La commission «médecins» siège tous les trimestres. Ces lieux de rencontre entre les représentants des assurés des différents régimes et les représentants des professionnels de santé nous permettent de prendre en compte les difficultés signalées par les usagers et d'analyser les éventuelles anomalies de fonctionnement constatées».

► Zoom sur…

«Permettre aux gens de bien se soigner»

La Gestion du risque comporte un volet contrôle et un volet prévention. Médecin conseil en chef à la Caisse régionale MSA de Bourgogne, Didier Menu détaille leurs principes.



«Dans le cadre de la gestion et de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé, un certain nombre de contrôles sont effectués par les régimes de sécurité sociale. L'objectif est de vérifier que toute facturation est juste et correspond à un réel besoin», explique le docteur Menu. Un ciblage permet de diriger les contrôles vers les situations qui génèrent le plus d'abus. *«Par exemple, nous sommes plus attentifs aux arrêts de travail longue durée ou répétitifs. Certains arrêts de travail sont plus surveillés que d'autres comme les lombalgies, alors que nous contrôlons moins une fracture de fémur. Nous sommes également très vigilants dans le domaine de la prise en charge des personnes dépendantes en EHPAD et en services de soins infirmiers à domicile où des cas de double facturation peuvent se faire jour»*, détaille le docteur Menu.
«Le ciblage des contrôles est guidé par une évolution de certains postes de dépense ou des dépenses présumément disproportionnées », confie le médecin conseil. « A un moment donné, le poste transport augmentait de + 10% tous les ans», illustre le médecin. Autre exemple : *«nous avions été surpris par le nombre d'appareillages pour l'apnée du sommeil que nous remboursions, ce qui avait éveillé nos soupçons».*

Cohérence des prescriptions

La maîtrise médicalisée des dépenses de santé passe aussi par un accompagnement des professionnels et des assurés. *«Les patients dont l'affection est classée en ALD (affection de longue durée donnant droit à une prise en charge à 100%) reçoivent une information leur indiquant les règles de la prise en charge à 100%. Cette dernière n'étant possible que pour les soins directement liés à l'ALD (diabète, maladie cardiaque, etc...)»*, indique le docteur Menu. Du côté des professionnels, le régime de sécurité sociale s'assure que certains actes préventifs sont bel et bien pratiqués. Par exemple, dans le cas d'un diabétique, un examen du fond de l'oeil annuel est recommandé pour prévenir la cécité. La polymédication des personnes âgées est également surveillée de prêt. *«Au-delà de quatre médicaments pris en même temps, les effets peuvent s'annuler ou se pervertir et provoquer des maladies liées aux médicaments»*, indique le docteur Menu. Le contrôle médical veille à la cohérence des prescriptions médicales. Sont ainsi visés les tranquillisants, les somnifères, les associations de médicaments contre-indiquées, les médicaments à risque.

Prévention à tout âge

La prévention est une alliée indispensable à la maîtrise médicalisée des dépenses de santé. Des rendez-vous santé sont régulièrement proposés aux ressortissants du régime agricole. Baptisés *«Instants santé»*, ils sont organisés cantons par cantons et déclinés en fonction de l'âge des patients. Ils consistent en une série de tests dont le résultat est adressé au médecin de famille pour une consultation de prévention. *«M'T dents est un plan de prévention dentaire qui s'adresse aux jeunes. Le programme de prévention dentaire de la MSA comporte une sensibilisation à l'hygiène et aux soins dentaires dès la femme enceinte et pendant les premières années de l'enfant»*, explique le docteur Menu. Ce plan de prévention dentaire est étendu à l'adulte et aux personnes âgées, y compris dépendantes. Les ateliers du bien vieillir s'adressent également aux personnes âgées. *«En Bourgogne, le programme "Santé Senior Bourgogne" comprend plusieurs modules "Équilibre" pour la prévention des chutes, "Pac Eureka" qui est un programme d'activation cérébrale pour lutter contre la perte de mémoire, "Nutrition" traite du bien manger, enfin, le module "Médicaments" traite du bon usage des médicaments»* détaille Didier Menu.
La prévention comporte aussi un volet "éducation thérapeutique" destiné aux patients atteints de maladie cardiovasculaire ou de diabète. Il s'agit d'ateliers destinés à apprendre et comprendre ce qu'est sa maladie, ses risques, comment la prendre en charge, etc...
Enfin, la MSA met en œuvre toutes les actions de prévention nationale ou régionale décidée par l'État et les collectivités. C'est le cas du dépistage du cancer du colon ou du sein, des campagnes de vaccination contre le tétanos, la poliomyélite ou encore la grippe.

Exploitations laitières

Des calories à valoriser

Un système de récupérateur de calories vient d'être présenté dans une exploitation laitière près d'Is-sur-Tille en Côte d'Or. Son principe est de récupérer la chaleur dégagée par le groupe frigorifique du tank à lait pour pouvoir chauffer de l'eau.

Cinq cents euros : c'est la somme annuelle qu'espère économiser Guy Buntz grâce à son nouveau système de récupérateur de calories. Cet éleveur de Prim'Holstein, habitant la commune Tarsul utilise 300 litres d'eau chaude par jour. Le chauffage de cette eau a pour origine la chaleur dégagée par le groupe calorifique du tank à lait. Avec le système Ecolactéo installé il y a 6 mois dans son exploitation, l'éleveur va normalement réaliser une économie annuelle de 5000 kWh. *«Halte au gaspillage»* résumait Guy Buntz sur ses motivations à investir dans un tel équipement. Le prix de l'installation varie entre 3500 et 6 000€, selon les caractéristiques du ballon d'eau chaude à installer.
Grâce aux subventions du Plan performances énergies (PPE), de l'ordre de 40%, le retour sur investissement va se situer entre deux et cinq ans, suivant la consommation en eau chaude de l'exploitation laitière.



Le récupérateur de calories est placé sur le groupe frigorifique du tank à lait.

Plus performant que les anciens systèmes

Laurent Decaestecker (SARL Ecolactis) est revenu sur l'aspect technique du récupérateur de calories, lors d'une présentation du système Ecolactéo faite à l'EARL Buntz : *«D'une façon schématique, le tank à lait est converti en pompe à chaleur. On ajoute un récupérateur de calories sur le système frigorifique du tank à lait. La chaleur, qui est normalement dissipée dans l'air ambiant, va être récupérée par un chauffe-eau qui doit être installé»*.
Le système Ecolactéo se distingue par sa capacité à récupérer l'intégralité de la chaleur dégagée par le groupe frigorifique du tank à l'ait, à la différence des systèmes qui existaient jusqu'à présent. De plus, Ecolactéo est insensible à la température ambiante, *«même quand il fait froid, en plein hiver, on est capable de chauffer l'eau à 55 degrés»* ajoute Laurent Decaestecker.

AURÉLIEN GENEST

Démonstration de matériel

L'autochargeuse de nouveau à la mode ?

Très *«tendance»* dans les années 1980, l'autochargeuse refait parler d'elle. Cette machine est devenue beaucoup plus robuste et propose une intéressante fonction ensilage.

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or et la Fdcuma ont organisé un rendez-vous *«fourrages»*, à Suze dans le canton de Liernais. La démonstration d'une autochargeuse combinée (récolte de fourrage + ensilage) était à l'ordre du jour. Ce choix s'explique par la volonté de la Chambre d'agriculture et des professionnels de développer tout ce qui touche, de près ou de loin, à la notion de fourrages. L'autochargeuse est une machine qui sert à récolter l'herbe, à la hacher puis à la transporter. Elle est utilisée, dans nos régions, pour la récolte d'ensilage. Elle peut également servir à la récolte de foin en vrac. Dans d'autres régions françaises ou d'Europe, cette machine est souvent destinée à l'affouragement en vert des animaux.



La machine possède une double fonction : chargeuse et hacheuse de fourrages. Ce modèle grand format (70 m³ de fourrages) à un coût élevé (100 000 euros) mais est rentable à partir d'une surface de 200 hectares.

Grande capacité

«A l'origine, ces machines étaient développées dans le foin» commente Guillaume Dumonet, technicien à la Chambre et animateur à la FDcuma, *«ces machines sont remises au goût du jour depuis 5-6 ans avec une amélioration du hachage et une augmentation des capacités. Elles sont beaucoup plus robustes»*. La machine présentée à Suze il y a une dizaine de jours pouvait contenir 40 m³ de fourrages compressés soit 70 m³ de fourrages non compressés (l'équivalent d'un hectare de fourrages). L'autochargeuse combinée est destinée à tous les éleveurs faisant de l'ensilage et même de l'enrubannage. Par rapport à une enrubanneuse, le débit de chantier est plus important et il n'y a pas de coûts en films plastique ni en ficelles.

Moins de main d'œuvre

La principale concurrence de l'autochargeuse combinée est l'ensileuse automotrice qui possède un meilleur débit de chantier. *«Mais avec l'automotrice, il faut compter entre trois et six remorques selon la distance des parcelles»* relève Guillaume Dumonet, *«lorsque l'on s'échange le matériel, il faut réunir 5 ou 6 personnes pendant une semaine et ce n'est pas facile. l'autochargeuse combinée ne nécessite que deux personnes, d'où une économie de main d'œuvre énorme»*. Le prix de l'autochargeuse présentée à Suze avoisine les 100 000 €. Selon Florian Vacheret (commercial Claas) venu à la demande du CRA Bourgogne, l'autochargeuse est rentable à partir d'une surface de 200 hectares de fourrages.

AURÉLIEN GENEST



▶ Portes ouvertes à Lézinnes

Les Ets Boucheron fêtent leurs 40 ans

Denise et François Boucheron n'ont pas manqué de courage lorsque, en 1970, ils ont ouvert un atelier de mécanique dans un ancien hangar à foin à Lézinnes (89). 40 années plus tard, ils peuvent être fiers du chemin parcouru et du développement de leur entreprise. Pour fêter cet anniversaire, deux journées portes ouvertes étaient organisées les 17 et 18 juin, auxquelles de nombreux agriculteurs de la région se sont rendus. Passionné par son métier, François Boucheron, qui peu à peu passe les rênes de l'entreprise à son fils Jean-François, se remémore les dates-clés qui ont marqué l'évolution de la concession : les deux premières années comme agent BM Volvo des Ets Gateau, 1972 et l'embauche du premier ouvrier Jean-Pierre Zanconato, aujourd'hui chef d'atelier. 1975 voit l'arrivée de Fendt, toujours en tant qu'agent puis comme concessionnaire en 1992.
Pour faire face à son développement, l'équipe s'étoffe avec notamment l'arrivée de Rémi Godon comme responsable commercial en 1995, et les bâtiments sortent de terre : le bâtiment principal construit *«en pleine période difficile, contre l'avis de tous»* en 1988, puis en 1995, c'est un bâtiment de stockage qui voit le jour. En 2000, le magasin est agrandi avant une extension spécifique aux moissonneuses et aux pulvés. Entre temps, la base de Cussy les Forges a été reprise en 2004 sous l'enseigne BSA. Aujourd'hui, l'entreprise compte 22 salariés (15 à Lézinnes, 7 à Cussy), réalise 12% de part de marché en Fendt (4% de plus que la PDM nationale) et 12 millions d'euros de chiffre d'affaire.
Les principaux fournisseurs étaient présents durant ces 2 jours pour marquer cet évènement et cette fidélité : Amazone, Horsch, Lemken, Simba Bonnel, Evrard, Challenger et Fendt qui présentait ses nouveaux 800 Vario de 200 à 280 ch. Cette nouvelle gamme adopte la cabine du 900 Vario et un nouveau terminal qui regroupe la commande du tracteur, le pilotage des outils compatibles ISOBUS, le guidage VarioGuide et la documentation VarioDoc. Un moteur Deutz à 6 cylindres à système d'injection haute pression Common Rail qui, satisfait, un an avant son application, les exigences de la norme antipollution Tier 3b (Tier IV intérim) équipe les nouveaux 800 Vario.

Remise de médailles

En présence de nombreux élus dont Alain Henry, Conseiller général, et Jean-Marie Rolland, président du Conseil général de l'Yonne, deux mécaniciens, Alain Lorphelin et Michel Rigazio, ont été décorés de la médaille de vermeil pour leurs 30 ans de services.

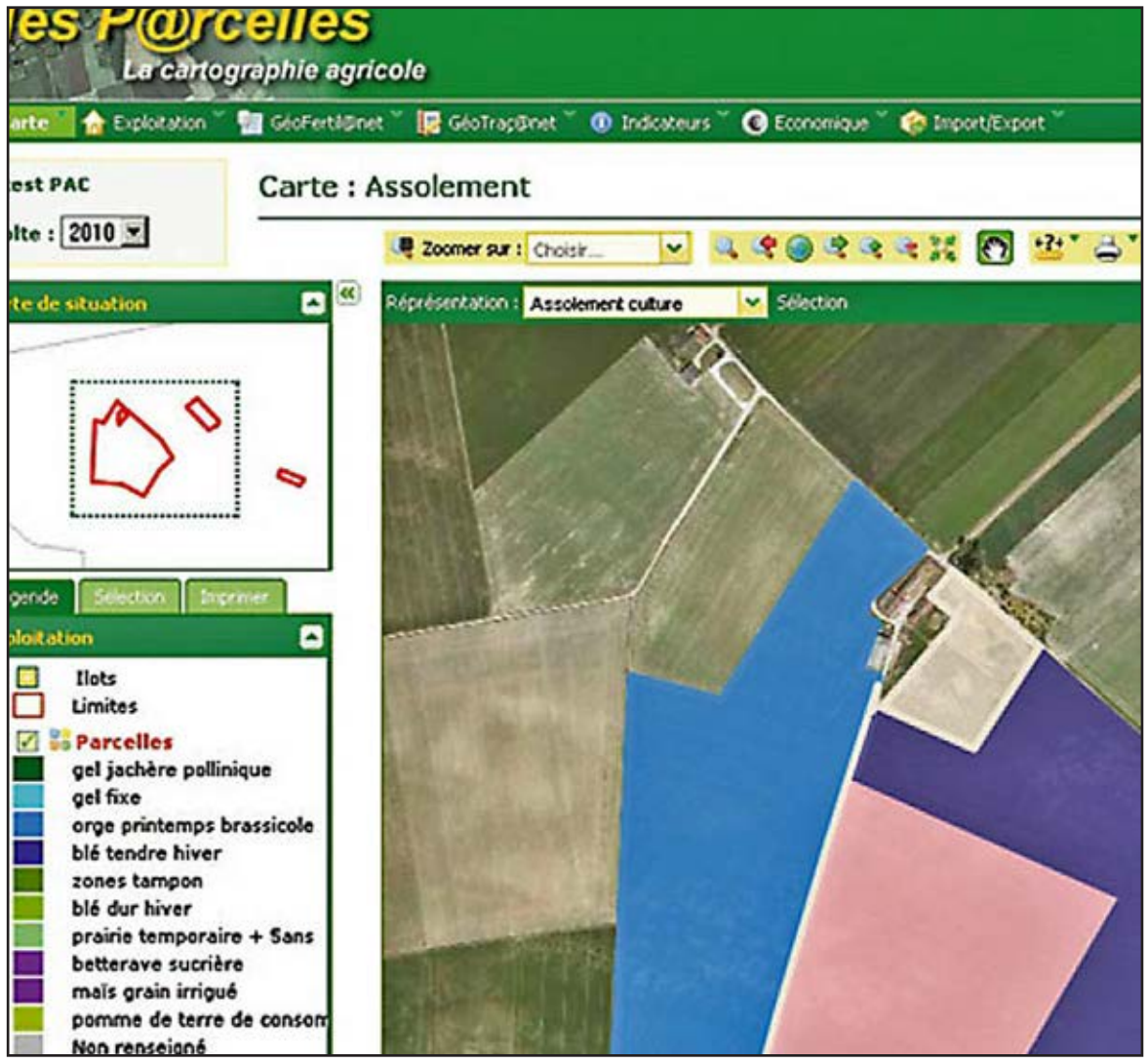


Gestion Informatique

Une offre groupée de services en ligne

Face à la complexité des réglementations et des besoins en traçabilité, Alysé propose aux éleveurs de l'Aube, du Loiret et de l'Yonne, des solutions informatiques simples et éprouvées avec Mes P@rcelles, OraniWeb et CoLine.

Gérer son troupeau et ses pratiques agricoles, c'est possible aujourd'hui, avec des applications web (accès via Internet) proposées par Alysé. Prévoir et enregistrer sa fertilisation, ses assolements, déclarer les mouvements d'animaux, gérer son carnet sanitaire, suivre les résultats de son troupeau… : toutes ces tâches sont possibles à partir d'outils Internet sécurisés.



OraniWeb et CoLine : l'efficacité au service de la gestion de mon troupeau

OraniWeb est simple et intuitif. Il permet de déclarer vos mouvements d'animaux, de commander vos boucles de rebouclage à la Caiac-EdE, de disposer de votre inventaire à jour et de tenir votre carnet sanitaire.
Vous devenez ainsi encore plus efficace et professionnel en respectant la réglementation. Avec CoLine (Contrôle laitier en Ligne), le dernier né de la Caiac-EdE, vous accédez rapidement aux performances de votre troupeau, en consultant toutes les sources d'information issues du Contrôle Laitier, du Centre d'insémination et de l'EdE : index à jour, lactations, généalogies…

Mes p@rcelles: expertise de proximité pour cultures et prairies

Reconnu pour sa simplicité d'usage, Mes P@rcelles a été développé par les ingénieurs du Groupe Chambre d'agriculture. Il est déjà utilisé sur des milliers d'exploitations en France. Il donne accès à des données locales : règles de fertilisation en fonction des sols et des arrêtés préfectoraux ; variétés utilisées dans la région… Cet outil permet de gagner en sécurité avec la gestion du plan de fumure, du cahier d'épandage, du registre phytosanitaire, les marges brutes calculées grâce à une seule saisie par intervention. En outre, les homologations de produits phytosanitaires sont mises à jour chaque semaine.

Toujours plus de fonctions avec la même simplicité

Les outils évoqués bénéficient de développements constants : modules *«Reproduction»* et *«Bonnes pratiques»* améliorés, carnet de pâturage graphique, balance azotée, calcul du *«170 unités d'azote»*, gestion des stocks d'intrants, cartographie dynamique, alertes alimentaires et sanitaires à partir des résultats du Contrôle Laitier. Avec un abonnement annuel et une formation rapide, vous devenez très vite autonome : après avoir réalisé vous-même la cartographie de votre parcellaire ou récupéré les données de votre cheptel, vous pouvez vérifier en temps réel la validité de vos choix, les enregistrer, les transmettre. Les données sont sauvegardées automatiquement sur une base privée, les mises à jour des nouvelles versions et des données réglementaires sont faites en temps réel, sans intervention de l'utilisateur. Enfin, en cas de difficulté, un conseiller du département vous répond et vous accompagne.

Pour plus de renseignements, prenez contact avec votre conseiller de la Chambre d'agriculture ou de la Caiac-EdE.

GROUPEMENT ALYSÉ

▶ Démonstrations

Venez découvrir OraniWeb, CoLine et Mes P@rcelles, lors d'une démonstration pratique et gratuite, lundi 30 août, de 10 h à 12 h, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre.
Merci de vous inscrire au 03 86 94 22 18 ou par mail : s.delhomme@yonne.chambagri.fr

Contacts
OraniWeb
Jean-François Barroche, Caiac, tél 03 86 92 36 47
Mes P@rcelles : Serge Delhomme, Chambre d'agriculture tél 03 86 94 22 18
CoLine : Perrine Truchon, Caiac, tél 03 86 92 36 34

▶ G. Abry, éleveur et président d'Alysé



Pouvez-vous rappeler ce qu'est Alysé ?
«Alysé est une association rassemblant les Chambres d'agriculture de l'Aube, du Loiret et de l'Yonne, ainsi que la CAIAC. L'objectif est de rapprocher nos structures afin d'offrir aux éleveurs le soutien qu'ils attendent».
Pouvez-vous expliquer pourquoi Alysé propose des outils Internet ?
«L'un des objectifs d'Alysé est de coordonner et de promouvoir les outils et services dont peuvent bénéficier les éleveurs. Aussi, il est naturel que nous mettions en avant trois logiciels aussi complémentaires qu'OraniWeb, CoLine et Mes P@rcelles».
Quel est l'enjeu de l'informatisation en agriculture ?
«Les éleveurs sont soumis à des défis de modernité, de performance et de respect de réglementations changeantes. Les outils Internet, même s'ils ne remplacent pas l'expertise de terrain, permettent d'accéder à une gestion plus rigoureuse et sécurisée de nos exploitations».

▶ Zoom sur...

Témoignages d'utilisateurs

«Je cherchais avant tout un outil de saisie facile, auquel je puisse me fier en cas de contrôle. L'application Mes P@rcelles m'est apparue adaptée : il est complet et évolutif. Au début, j'appréhendais la réalisation du plan de fertilisation et finalement, ça se fait très bien. De plus, l'enregistrement est facile et rapide, ce qui me permet de mettre à jour les interventions au fur et à mesure, quasi quotidiennement. Si je me suis trompé dans ma saisie, la correction est très facile à faire. L'intervention est saisie une seule fois et reprise automatiquement dans les documents réglementaires obligatoires. De plus, Mes P@rcelles me permet d'avoir accès à un nombre important de synthèses : je peux retrouver toutes mes informations sous différentes formes.
Grâce à cet outil, je peux également suivre au fur et à mesure mes charges par hectare, ainsi, dès le mois de juin, je pourrai faire une approche de ma marge brute et pouvoir opter pour des contrats rapidement. La cartographie est également intéressante, c'est sur ce point que mes prochains progrès seront à faire pour exploiter au mieux les fonctions de Mes P@rcelles, afin de pouvoir imprimer la cartographie de mon exploitation et valoriser mes saisies pour remplir la déclaration PAC. Le gros avantage, c'est aussi la proximité et la disponibilité des conseillers : on ne reste jamais coincé très longtemps avec son problème».



Michel Fontenoy, exploitant à Château-Renard (45) et éleveur bovins lait, apprécie la facilité d'utilisation de Mes P@rcelles.

Earl du Bois Joli, la famille Pasquier, éleveurs à Lain (89), gagne beaucoup de temps avec OraniWeb :

Pourquoi avoir choisi ces services Internet ?
«OraniWeb, c'est plus rapide, plus direct pour les déclarations de naissance. Internet me permet de tout gérer à domicile et m'évite des déplacements. En cas de problème, on arrive toujours à joindre les personnes en direct. Aujourd'hui, je n'envisage pas la gestion de mon troupeau sans Orani».
Qu'appréciez-vous dans cet outil ?
«La facilité d'utilisation. Lors de l'acquisition d'OraniWeb, j'ai reçu un livret d'utilisation dont je n'ai jamais eu besoin. Le démarrage et l'enregistrement des données demandent un peu de temps, mais au quotidien, l'outil est rapide et surtout pratique. En plus, il n'est pas cher et présente beaucoup d'avantages par rapport à l'achat d'un logiciel qu'il faut changer au bout de quelques temps ou réinvestir dans des mises à jour. OraniWeb est mis à jour automatiquement et toutes mes données sont stockées de façon sûre, plus d'inquiétudes liées à mon matériel informatique».
Comment l'utilisez-vous au quotidien ?
«Je saisis les déclarations de naissance le week end. Je procède par regroupement. OraniWeb permet également de rentrer le carnet sanitaire. J'ai prévu de l'utiliser prochainement».

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 02 JUILLET

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 10,24 euros/t du 16 au 30 juin et de 10,70 euros/t du 1er au 15 juillet pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	4 de sept	125,00 à 126,00	N C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	10 de juillet	130,00 à 133,00	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	10 de juillet	130,00	V C
Sud Est	BPMF	ttes périodes	135,00	N C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes exports	juil/déc	180,00	V C
Sud-Ouest	normes semoulières	INC		

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	64kg/hl	3 de juillet	105,00	V C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	longueurs	103,00 à 104,00	N C
Sud Est	65-67kg/hl	3 de juillet	115,00	T C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		9 d'oct	135,00	A C
Sud Est		INC		
Aube/Yonne		INC		

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Aube/Yonne	51-52kg/hl	INC		
Sud côte d'or	50kg/hl	dispo	75,00 à 80,00	V C
Saône-et-Loire	50kg/hl	dispo	75,00 à 80,00	V C

Céréales France (disponible ou rapproché) 01 JUILLET

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : 128,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : 129,00; Blé standard Rendu Rouen NR : 133-134,00; Orge de Mouture Rendu Rouen NR. : 114,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (juil/août): 113,00; Maïs FOB Rhin (juil/août) :152,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR: 310,00; Pois Départ Oise: 175,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 330,00

Pailles et fourrages 20 JUIN

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :50 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ toutes régions, à l'abri : 50 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc. **Nord-Est** Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg:- inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes 1e coupe : inc., petits ballots

Alimentation animale 30 juin

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 306
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 070
Lactosérum : 620
Babeurre sans norme : 1950
Huile de coprah raffinée : 1080
Huile de palme raffinée : 840
Luzerne déshydratée 18% : 132

Pulpes de betterave Marne : 112
Sons Pellets : 83,50
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1 465

Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.26 : 694 - **S.25 :** 694
- Poudre à lait 0% consommation animal : INC (S.26/25)

Viande porcine

INDICEporcelet

Du 28 juin au 02 juillet
Prix à 25kg: 2,095 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 35,868
Du 21 au 25 juin
Prix à 25kg: 2,099 • Par kg suppl.: 0,56 • Porcelet 8kg: 35,940

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 25 juin au 01 juillet

Bretagne : 1,41 (=) - **Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes :** 1,39 (-0,01) - **Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes :** 1,37 (=) - **Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse :** 1,44 (-0,01) - **Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin - Aquitaine :** 1,41 (=)

Référence nat. : 1,41 (=)

PORCINS Sancoins 30 juin

Amenés : non communiqués.
Cours reconduits.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,17-1,54. Coches de réforme 0,75-0,98.

▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
CELLUTEX®
La protection anti-oiseaux
• Pour les cellules à grains • Et stockage à plat
Spécialiste de la protection des récoltes Fourrages et animaux
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

PACK ADSL
@VISIONAUTE
Caméra + Boîtier ADSL Visionaute
N°Azur 0 810 40 10 98
PRIX APPEL LOCAL
agri-video-system.com

ETA TRAVAUX À FAÇON
• Broyage chaume, jachère, cannes, couvert, etc (broyeur axe horizontal)
• Déchaumage outils à dents
• Déchaumage outils à disques indépendants
MATÉRIEL NEUF
ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS - Région sud Yonne et proche Nièvre
Contacter Joël DESNOYERS au 03 86 47 28 07 (H.R.) Port. 06 23 04 22 34

DEPANNAGE INFORMATIQUE
Toutes marques MAC et PC: IBM, HP, PACKARDBELL, DELL, etc...
À domicile ou dans nos ateliers... Devis assurance
PRESTO MICRO 58 Tel. 03 86 59 38 78
OUVERT 6j/7 9h15_12h00 / 14h00_18h00
58640 Varennes Vauzelles à côté Beaux Papiers

METALBAC
ZA DES CHAMPS GILBARDS
89240 POURRAIN
Tél : 03 86 418 814
Tôles de couverture, bardage, tôles tuile - Fer au détail - Quincaillerie
Grillage - Pliage - Bois de charpente

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 05 juillet

Ovins:260	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux	88-110	2,05-2,38
Brebis	12,70	0,23-0,87
Béliers	90-100	-

Coursreconduits en bons agneaux, commerce plus difficile pour les lots d'agneaux mal triés. Vente active et complète en brebis.

Prochain marché : LUNDI 19 JUILLET

MOULINS ENGILBERT Sicafome 28 juin

Amenés 799 - 99% de vendus.
Agneaux: Vente rapide et totale avec une légère augmentation dans les lots d'agneaux bien finis et correctement triés. **Brebis**: Bonne valorisation en sujet de qualité transactions plus lentes en inférieures. **Béliers :** Demande suivie et cours inchangés.
PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 12 JUILLET (pesée :6h - vente : 9h). EN RAISON DU TOUR DEFRANCE NOS BUREAUX SERONT FERMÉS VENDREDI 09 JUILLET, LES ANNONCES DEVRONT ETRE TÉLÉPHONÉES AVANT LE JEUDI 08 JUILLET À 18H.

	E	U	R	O
Brebis	-	0,65 à 1,00 (45 à 74€)	0,40 à 0,60(22 ;à 45€)	0,30 à 0,40(15 à 20€)
Béliers: 65 à 113 € - Chèvres: 15 à 30 € - Agneaux maigres: 57 à 74 (2,00 à 2,55)				
Agneaux gras -38 kg (75 à 94 €)	-	2,35 à 2,60	2,15 à 2,35	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (83 à 117 €)	-	2,36 à 2,73	2,10 à 2,36	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (95 à 132 €)	2,47 à 2,93	2,25 à 2,47	2,00 à 2,25	-
Agneaux gras + 50 kg (104 à 127 €)	-	1,96 à 2,40	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 621 - **Brebis**: 174 - **Béliers**: 11 - **Caprins**: 03. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 30 juin

Amenés 777, dont 419 agneaux, 32 agneaux d'embouche, 296 brebis et 17 béliers.
Cours reconduits en agneaux et en brebis, toutes catégories.
A la pièce : Brebis suitées 70,00-110,00-90,00 (=). Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 50,00-70,00-60,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,05-5,40-5,20 (=); R 4,85-5,20-5,05 (=); 19-22 kg U 4,60-5,00-4,90 (=); R 4,35-4,75-4,60 (=); plus de 22 kg U 4,00-4,35-4,25 (=); R 3,85-4,25-4,15 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,50-1,60-1,55 (=); R 1,11-1,25-1,15 (=); O 0,79-0,94-0,90 (=).

Veaux d'élevage **30 juin**

Amenés 119.
Commerce fluide en bons sujets.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 230,00-310,00-275,00 (+5,00); lourds 310,00-370,00-340,00 (+5,00); conformation supérieure 370,00-430,00-395,00 (+5,00); Charolaises femelles légères 200,00-255,00-230,00 (+5,00); lourdes 255,00-330,00-310,00 (+5,00); conformation supérieure 330,00-385,00-360,00 (+5,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 230,00-300,00-270,00 (+5,00); lourds 300,00-355,00-340,00 (+5,00); conformation supérieure 355,00-410,00-385,00 (+5,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 210,00-255,00-230,00 (+5,00); lourdes 260,00-320,00-310,00 (+5,00); conformation supérieure 320,00-375,00-350,00 (+5,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Viande bovine

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 22 juin

Effectif: Bovins gras : 01 • Broutards: 122 • Génisses + 2 ans: 28 • Génisses - 2 ans : 137 • Laitonnes : 84 • Taureaux : 09 • Taurillons: 312 • Vaches: 180 • Vaches suitées: 10 • Veaux: 05- Culards: 15 • Divers: 05

	E	U	R	O
Taurillons <300kg (580 à 670 €)	-	2,50 à 2,70	2,30 à 2,50	-
Taurillons 300 à 400kg (750 à 1020 €)	2,65 à 2,75	2,45 à 2,65	2,25 à 2,45	-
Taurillons 400 à 500kg (830à 1150€)	-	2,35 à 2,45	2,15 à 2,35	-
Taurillons 500 à 570kg (1080 à1230 €)	-	2,00 à 2,35	-	-
Broutards 250 à 300kg (650à 800 €)	-	2,50 à 2,70	-	-
Broutards 300 à 350kg (770 à 880 €)	-	2,50 à 2,70	-	-
Broutards 350 à 400kg (900 à 1010 €)	-	2,50 à 2,64	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (530 à 620 €)	-	2,10 à 2,30	2,00à 2,10	-
Laitonnes +300kg (600à 770)	-	2,00 à 2,30	1,90à 2,00	-
Génisses 12/24 mois <400kg (560 à 720 €)	-	2,10 à 2,30	1,90 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (770 à 900€)	-	1,80 à 2,00	1,70 à 1,85	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (940 à 1060 €)	-	1,75 à 2,03	-	-
Génisses 24/36 mois (700à 1620 €)	2,00 à 3,00	1,60 à 2,00	1,45 à 1,60	-
Vaches -5 ans	1,90 à 2,36 (1130à1720€)	1,60 à 1,90 (770 à 1400€)	1,40à 1,60 (760 à 980€)	-
Vaches 5 à 10 ans	1,65 à 2,47 (1310 à 1590€)	1,50a 1,85 (870 à 1340€)	1,20a 1,42 (800a 1150€)	1,10 à 1,20 (680 à 770
Vaches +10 ans	-	1,42à 1,72 (920 à 1420)	1,25 à 1,45 (700 à 1060)	1,10 à 1,25 (660 à 770)
Taureaux (1050 à 1810 €)		1,34 à 1,47		
Vaches suitées (1000 à 1580) - Veaux (190 à 410)				

DIVERS

Taurillons culards de : 425 à 451 kg : 1180 (2,92 à 3,10 €) - broutard culard de : 244 kg : 1890 (3,65 €) - Génisses 30 mois culardes de : 500 à 630 kg : 2340à 2770 (3,84 à 4,66 €)

Broutards-taurillons: Cours sensiblement reconduits. La demande est orientée sur les lots de qualité supérieure pour lesquels l'écart detarif creuse avec les lots de qualité inférieure ou médiocre. **Laitonnes/Génisses 30mois**: Confirmations d'une légère reprise mais toujours sans évolution notable des tarifs. **Vaches/génisses 18 mois**: l'offre plus réduite mais de qualité satisfaisante, ce qui permet de stabiliser les cours en dépit de l'ambiance morose qui

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

14 au 20 juini

RACE CHAROLAISE

Cat.	Age	Poids	Classe	Cot Hebdo	Diff.	Cotation	Ecart
MALE	6/12 M	250	E	NC		NC	
			U	2,70	=	2,68	-0,02
			R	NC		NC	
		350	E	NC		NC	
			U	2,48	0,01	2,48	=
			R	NC		NC	
	12/18 M	450	E	NC		NC	
			U	2,24	=	2,24	=
			R	NC		NC	
		500	E	NC		NC	
			U	2,12	=	2,12	=
			R	NC		NC	
FEMELLE	6/12 M	270	E	NC		NC	
			U	2,03	=	2,03	=
			R	NC		NC	
	12/24 M	400	E	NC		NC	
			U	1,81	=	1,81	=
			R	NC		NC	

Tendance précédente : Cours reconduits grace à la faiblesse de l'offre

Tendance de la semaine : Marché plus difficile à l'export

CORBIGNY Sicagemac 14 juin NONCOMMUNIQUE

Bovins:320	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (200-360 kg)	500-820	2,26-2,60
Taurillons d'herbe (325-380 kg)	790-920	2,15-2,46
Taurillons d'herbe (445-550 kg)	970-1180	2,09-2,40
Génisses 12-24 mois (300-400 kg)	410-740	1,09-2,18
Génisses 16-24 mois (330-390 kg)	740-770	1,94-2,24
Génisses 24-36 mois	610-1390	1,49-2,00
Taureaux (660-1240 kg)	1060-1700	1,26-1,40
Vaches légères	600-890	-
Vaches entre deux	900-1050	
Vaches lourdes	1060-1500	-

Broutards et Taurillons, seuls les lots supérieurs seront pas trop pénalisés dans les tarifs, baisse pour les sujets ordinaire ou âgés. En laitonnes etGénisses d'export, la tendance reste similaire et la demande orientée sur lesfemelles lourdes.Pas de changement en taureaux. Pour les génisses et les vaches, les animaux trop lourds et viandés sont les plus recherchés, suivi à des tarifs réduits. En autres légers ou trop maigres, on notera une légère

Prochain marché : NC

Bovins gras:14

La demande en bêtes grasses est plus sélective, légère baisse des cours.

Saint Christophe en Brionnais

19 mai

Animaux gras : Broutards mâles moins de 200 kg inc. : 280-350 kg 640,00-780,00; 250-300 kg 600,00-670,00; 300-350 kg 660,00-760,00; 350-400 kg inc. : 400-450 kg inc. 670,00-770,00; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg inc.; 220-300 kg 510,00-670,00; plus de 300 kg 580,00-810,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 620,00-1010,00; 400-450 kg 790,00-1090,00; 450-500 kg U 1020,00-1240,00; 500-600 kg 1080,00-1260,00; plus de 600 kg inc. Génisses [illegible] 840,00; plus de 450 kg 12-24 mois 1620,00-1051,00. Vaches moins de 5 ans 910,00-1450,00-1059,00; 5-10 ans 670,00-1690,00-1101,00; plus de 10 ans 590,00-1360,00-942,00; suitées 1362,00. Châtrons inc.

Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,56-3,28; R inc.; 250-300 kg U 2,33-2,79; R inc.; 300-350 kg U 2,47-2,69; R 2,32-2,47; 350-400 kg U inc.; R inc.; 400-450 kg U 2,30-2,51; R 2,15-2,30; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U inc.; R inc.; 220-300 kg U 2,23-2,52; R 2,15-2,23; plus de 300 kg U 2,06-2,35; R 1,85-2,06. Taurillons moins de 300 kg U inc.; 300-400 kg U 2,42-2,56; R 2,25-2,42; 400-450 kg U 2,37-2,54; R 2,15-2,37; 450-500 kg U 2,35-2,56; R 2,22-2,35; 500-600 kg U 2,19-2,42; R 2,12-2,19; plus de 600 kg U inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,89-2,08; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,73-2,16. Vaches moins de 5 ans U 1,67-2,20; 5-10 ans U 1,64-2,17; plus de 10 ans U 1,34-1,75; suitées U inc. Châtrons U inc.

Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,20-2,34; R 2,01-2,20.

Analyse du marché des Grandes Cultures

Céréales : la chaleur fait remonter les cours

La vague de chaleur qui s'est abattue sur l'Hexagone s'est accompagnée d'une belle hausse des cours sur les productions céréalières dont les récoltes approchent à grand pas. Les producteurs craignent que les rendements en blé soient affectés. L'activité tourne ainsi au ralenti, les vendeurs faisant le dos rond. En oléagineux, le marché reste attentiste. Des inquiétudes sont toujours présentes, mais les cours évoluent peu sur la semaine.

Blé tendre : fermeté avec la chaleur

La vague de chaleur se poursuit et laisse demeurer les incertitudes quant au rendement de la nouvelle récolte française de blé. Le marché étant plus ferme, les vendeurs résistent à la vente et peu d'échanges sont rapportés. Seules les places portuaires parviennent à enregistrer un petit courant d'affaires. Les exportations européennes ont été moyennes la semaine passée avec seulement 158 484t dont 122 610t d'origine française la semaine dernière. Par ailleurs, l'Irak a estimé sa récolte de blé 2010/2011 à 1,7Mt contre 1,2Mt l'an passé.

Maïs : nette progression des prix

Les cours du maïs français ont fortement augmenté, mais les échanges sont rares compte tenu de cette hausse qui n'incite pas aux achats et qui rend les vendeurs plus nerveux. Du côté des fondamentaux, on relèvera que le Copa a estimé la récolte de l'UE (27) à 55,2Mt, soit une baisse de 2,9%.

Orge de brasserie : sans échange

Très peu d'échanges sont rapportés sur le marché des orges de brasserie. Les opérateurs se heurtent à des problèmes logistiques gênant les échanges. L'attente de la nouvelle récolte explique aussi la faiblesse du volume d'affaires.

Blé dur : dans l'attente de la récolte

Le marché est très calme dans l'attente de la moisson. Les opérateurs s'attendent à un retard de la récolte. Les cotations de blé dur n'évoluent pas dans ce contexte d'attentisme.

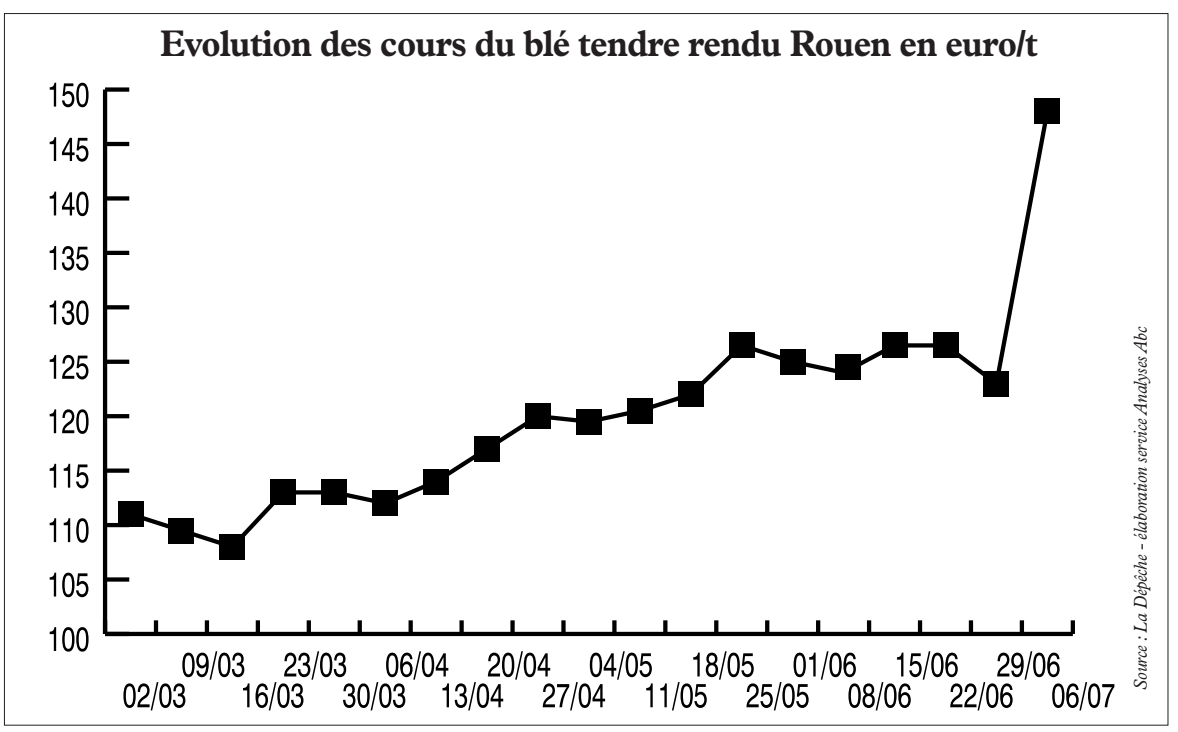
Orge fourragère : hausse en sympathie avec le blé

Dans le sillage direct du marché du blé tendre français, les cours des orges de mouture ont bien progressé. Des affaires ont été rapportées à destination de la nutrition animale qui se couvre sur les longueurs et craint des rendements en berne. Pour autant, certains vendeurs font de la résistance espérant une poursuite de la hausse des prix. La semaine a été marquée par une vente à la Chine de 180 000t d'orge. On notera la baisse attendue de la récolte ukrainienne d'orge qui pourrait aussi être un facteur de hausse des prix, l'Ukraine étant le premier exportateur mondial d'orge fourragère.

Colza : soutenu

Sans grande variation sur la semaine, le marché du colza ne présente pas une grosse activité. Les opérateurs sont attentifs à l'évolution des cultures. L'hiver froid et la chaleur actuelle laissent présager d'une récolte très hétérogène sur le territoire. Par ailleurs, les problèmes de pluies au Canada continuent de tirer les cours du canola vers le haut.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE



«Crise viande bovine : Les cotations entrée-abattoir suspendues à la demande de la FNB»

La Fédération Nationale Bovine a appelé les représentants des éleveurs dans les commissions régionales des cotations entrée-abattoir à une action de suspension des cotations pour exprimer le ras-le-bol et l'incompréhension des éleveurs face à la baisse des cours.

En conséquence, la Commission de cotations entrée-abattoir de Bourgogne tenue le 6 juillet n'a pas côté.

La dégradation des cours, qui ne cesse de s'amplifier, ne se justifie pas au regard de la situation du marché, selon les analyses de la FNB. Ces cotations ne peuvent refléter actuellement la réalité du marché. La FNB demande d'ailleurs une révision du dispositif de ces commissions de cotations par FranceAgriMer.

Il ne peut être, dans ces conditions, question pour les représentants des éleveurs, de laisser valider des baisses des cotations, compte-tenu du rôle déterminant qu'elles jouent comme indicateur économique pour l'ensemble de la filière.

La FNB entend également par cette action alerter les acteurs de l'aval de la filière et les pouvoirs publics sur une situation de crise en production bovin-viande qui ne peut plus durer. Les éleveurs sont menés à la faillite par des coûts de production largement supérieurs aux prix qu'ils perçoivent pour leurs animaux.

Ainsi, pour le jeune bovin de classe «R» par exemple, le coût de production est aujourd'hui de plus de 3,50 euros/kg carcasse par rapport à des cotations d'à peine 3,00 euros. En femelles, les coûts de production (de plus de 3,40 euros/kg carcasse en vache R par exemple) sont largement supérieurs aux prix payés aux éleveurs.

C'est l'avenir de la production qui est en jeu, et avec elle, l'avenir de toute l'économie de la filière. Pour les consommateurs, il s'agit du maintien de leur sécurité alimentaire avec la pérennité d'une production locale, répondant à des normes de production, de qualité et de traçabilité de très haut niveau, à la différence des viandes importées.

Matériel

Tracteur

18 - Vends Arès 550 RX, 1997, 7.600 h, R. av, chargeur MX100 + BMS ; Super 6 D, TBE.
✆ **Tél. 06.14.40.22.10.**

18 - Vends Ford 5600, 2 RM, cab., fourche, râteau Rémi ; herse plate, 6 et 7 m ; combiné herse rotative, 4 m, Amazone, en panne.
✆ **Tél. 06.31.51.69.62.**

25 - VDS tracteur Renault Arès 630 RZ 120 cv 3600 H équipé chargeur Mailleux + godet 2 m + épareuse latérale SMA 45.000 euros + tracteur Ford 6640 85 cv 15.000 euros + andaineur Claas 7,60 m 5.000 euros + panneaux de stockage à céréales le tout en excellent état.
✆ **06 30 88 23 26**

26 - VDS Tracteur MF 6160-100 CV 3450 H. Rampe dirigée 4 rgs mais/tour. Pompe irrig. tracteur
✆ **04 75 46 27 72 HR**

26 - VDS Aplatisseur céréales + recherche caravane bas prix
✆ **06 07 85 30 65**

38 - Vds tracteur David Brown 885, 45 cv an 77 arceau de sécurité prix 4800 euros.
✆ **06 10 44 35 14**

71 - Vds tract. Fendt 311 LSA, 105 CV, pneus neufs, 9.500 E, pelle cheni. Poclain 60, 12 T, 4 god., 10.500 E.
✆ **03 85 84 79 60 H.R.**

71 - Vds tracteur Landini Légende 115, très bon état.
✆ **03 85 55 62 74**

71 - Vds tract. 4x4, 80 ch., 4 cylindres, Fiat 880 et Ferguson 698, révisés, livrés, reprise possible.
✆ **03 85 74 16 43**
ou 06 08 03 71 63

Travail sol

57 - Vends charrue Kverneland ES 100, 5 socs, année 2009 tbé, 140ha.
✆ **03 87 05 41 91**

57 - Vends chisel Horsch 5,70m an. 2000, sécurité non stop, socs clip-on, herse ar. révisé, très b. état.
✆ **03 87 01 36 16**

89 - VENDS épareuse Nicolas 4 600: 1 100 €, - brabant Huard 470 super 4 socs: 1 600 €. (2601)
✆ **03 86 44 05 39 HR**
ou 06 70 70 51 21

Récolte

01 - Vds presse BR John Deere 545 px 3000 euros
✆ **03.85.51.80.29**

21 - Vd New Holland TX32, 1989, 3107H, coupe 4M57,charriot, broyeur, pneus neufs, révisée à neuf, prix 25 000 euros.
✆ **06 17 49 08 63**

21 - VENDS scie à colza, 2007, élec Matro, TBE. 850 € (2701)
✆ **06 80 23 20 30**
ou 03 80 96 53 95

26 - Vds materiel poireau BE laveuse Briand + évacuateur récolteuse Dewulf prix interessant
✆ **06 11 10 18 45**

42 - Vds cause cessation, faucheuse cond. à rouleau Vicon KMR 2400
✆ **04.77.97.14.01**
ou 06.11.93.57.02

58 - VENDS MB Soméca M 112, coupe 3.60 m. (2703)
✆ **06 35 29 89 65**
ou 03 86 30 84 97

71 - vends presse haute densité Welger, D4000, 80-70, très bon état, 15.000 euros, à débattre.
✆ **06 85 54 80 24**

Traitement

38 - Vds chisel 5 dents, pulvé Vicon 800 l 15 m rampe hyd. inco prod. semoir Sulky engrais DPX 1700 état neuf.
✆ **04 74 80 01 96 HR**

58 - VENDS pulv. Tecnoma 3 000 l., 24 m. GV, 2 pompes régul. débimet, contrôle valable 12/2013. (26VB3)
✆ **03 86 39 45 80 HR**

Arbo-viti

07 - Vds calibreuse abricots Setop, tracteur MF135, Intercep Boisselet
✆ **04 75 04 61 66**
ou 06 85 17 13 08

69 - Vds élevateur vendanges inox Larippe 4,5 m. et pressoir Vaslin 32 Hl. sécurisé.
✆ **04 78 66 16 58**

Irrigation

01 - Vds pompe de surface Rovaty 30 cv + armoire quadrillage 17 cannes + tuyaux PVC
✆ **06.68.80.11.36**

42 - Vds cse cessation enrouleur 70x250m, en état, canon récent
✆ **04.77.97.12.93**
ou 06.81.33.11.56

Cave

71 - Vends 70 caisses palettes bois, 20 E HT pièce.
✆ **03 85 35 83 69**
ou 06 08 24 40 25

Agri. divers

01 - Vds roues étroites 9,5R44, cueilleurs à maïs JD 443 E + équipement tournesol
✆ **06.68.80.11.36**

01 - Vds semoir engrais Amazone 21m, 1200 L, bon état, prix 500 euros
✆ **06.74.18.42.54**

07 - Vends cause retraite Atomiseur canon idéal 400L an 2006 - Elévateur fumier Maury cure étable
✆ **04 75 06 53 66 HR**



OPERATION DESTOCKAGE
CAUSE REFUS DE FINANCEMENT CLIENT
• Disponible de suite Presse Massey Ferguson 2170 canal 120 X 90 avec tandem, graissage centralisé, ejecteur
A votre service
• Eric Magny **06 73 84 42 19**
PAGOT CAPUT
70 000 GRAY

07 - Vds andaineur Khun 2m30 + monte-ballot élec
✆ **06 18 64 09 25**

21 - Vd 1 pneu Good Year 800-65-R32 usé 30%, rechappé 14-38-9, roues étroites 11-2-R44, jumellage 12-38.
✆ **06 81 16 07 71**

26 - VDS Tank à lait 850 litres. Herse plate 4M
✆ **04 75 25 02 16 (HR)**
ou 06 87 47 83 48

26 - Vds tourniquet rain bird 40 B tuyaux irri alu 50 diam trepied + tourniquet tuyaux plas 28/32 roue etroite 95 48 michelin roues 600 555 22,5 16 PR
✆ **0475596190**

• **Claas Tucano 430 Intensive année 2008 600 heures batteur coupe 5,40 m vario caisson 3D broyeur éparpilleur chariot**
• **Claas Lexion 420 année 1998 1 800 heures batteur coupe 5,40m caisson 3D broyeur éparpilleur chariot**
• **Claas Mega 204 année 2001 1 700 heures coupe 4,50 AC caisson 3D broyeur chariot**
Machine disponible de suite et visible à Vesoul,
Possibilité de reprise
A votre service:
• **Januel Philippe**
03 84 75 96 09 ou 06 73 84 42 18
PAGOT CAPUT 70 000 Vesoul

26 - descours locations loue bennes cerealieres 20 m3 bachees et plateau 6 et 7 m
✆ **06 09 49 25 19**
ou 06 22 97 21 09

38 - A vendre chargeur Quick 930 + adaptation Fiat série 93 et 88, TBE ; 4 roues étroite pneus kléber neuf ; 1 tanck à lait 550 l Japy.
✆ **04 76 38 22 28**

38 - Vds divers matériels cause cessation semoir à engrais planteuse à maïs armoire phytos etc.
✆ **06 80 85 11 84**

38 - A vendre une épareuse Berti 1m60 déport hydraulique TBE boitier neuf ; Une Diane 1980 TBE prêt à rouler ; Une 2 CV 1959 AZ à finir de restaurer, bâche neuve + pièces de rechange ; 1 décompacteur 3 dents porté ; citerne en plastique de 3000 l.
✆ **06 87 71 31 24**

38 - Vend herse avec relevage par vérin 3m20 bas prix, moulin farine moteur de 4 cv gros débit, passe paume de maïs entière bon état.
✆ **04 76 06 60 38**

42 - Vdsb pirouette 4 toupies 4.20 m hydro Fort bon état 1000 € Earl Levet Gilles
✆ **06.78.14.68.10**
ou 04.77.76.44.55

51 - Vds MB New Holland 8055, coupe 4,57 m, clim., broyeur, 2.190 H - Epand. engrais Kuhn 16 à 36 m, bâche, Précis 2.400 L très beau.
✆ **06 80 63 14 77**

57 - Vends éparpilleur menue paille entraî. hydro hotte 1m40, scie à colza neuve MF et Fendt.
✆ **06 20 32 83 70**

58 - VENDS 1 plateau Hauswirth fourrage 8 m., 3 500 €, - 2 cover crop 24 et 28 disques Jean de Bru, 1 200 € et 1 800 € (26VB2)
✆ **06 03 80 20 67**

58 - VENDS faneuse Kuhn GF 7501, - andaineur GA 4521, - presse BR Fiatagri 5630, - autochargeuse Kemper BE 125, - MB Someca M 132, 3.60 m., - remorque 4 roues Ponge 6 m. (270A)
✆ **03 86 84 91 63**

59 - Vends moteur Deutz F4L 912 pour 6006, 6206 DX 4-10 (2250 heures) visible Tournant. Ex. M.B. New-Holland dép. 59.
✆ **06 23 03 30 54**
ou 03 61 38 04 28

67 - Vends bennes : 6 T Brimont, 7 et 15 T Leboulch, cause double emploi, broyeur mélangeur Sikyold, vis à grains 7 m.
✆ **06 12 93 07 87**
ou 06 10 20 85 11

69 - URGENT : vd Covercrop 28 D en X fendeuse Bechamatic Benne 12 T. décompacteur tracteurs semoir - maïs bineuse.
✆ **06 81 58 46 05**

71 - Cse cess. vds barres au garrot 5 m, rateliers sur barrières, TBE, aplatisseur.
✆ **06 10 10 92 37**

71 - Vds voiture à cheval ancienne, rénovée, TBE, 4 roues, 6/8 places pour cheval de trait.
✆ **06 83 17 82 07**

84 - 84-Vends 2 citernes à eau d'occasion, béton monobloc, à enterrer, dim.4.00 x 2.20 x 2.00, revêtement époxy, poids 6,5 T, trou d'homme, vidange totale- Prix unitaire 1000 euros
✆ **04 90 40 62 38**

84 - 30-Vds covercrops 20-28-30-40 disques, décompacteurs 6 d., charrues non stop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,50 m-3 m-4 m, broyeurs (mat. neufs défraîchis)
✆ **04 66 24 26 11**

88 - Vends presse BR Deutz MP 221 Fix Master ficelle filet ameneur 2 campagnes 600 bottes
✆ **06 38 43 97 22**

88 - Vends matériel fauchage épareuse roto faucheuses lamier et divers matériel -
✆ **03 29 09 57 42**
ou 06 08 21 31 70

Elevage

19 - Vds Evacuateur Bovins TBE DOUCET 100m de chaîne, Rampe 8m; 25 Plaques béton 55x180x8; Monte-bottes galvanisé 8m, TBE.
✆ **06 80 42 25 28**

Véhicule

Utilitaire

26 - VDS Kangoo 1,9D55 révisé fact garage Porte latérale vc da Radio volant 3200HT An2002 171000km
✆ **04 75 46 91 60**

Tourisme

38 - Echange ou vends moteur Ondine renault 4 cyl. + boite 4 vitesse, radiateur, vitre avec joints, barre de direction, bloc chauffage, 4 roue complète avec les moyieux, plus autre pièces contre remorque de Jeep ou de GMC en bon état.
✆ **04 76 38 05 29 HR -**
06 30 59 99 68

69 - Vds Renault Scénic monospace 1.6 boite automatique - 32.443 km - 02/2003.

Equipement : Tirer/pousser à gauche du volant, possibilité d'intervertir, fourche marque Puntale sert à orienter le volant peut se retirer si besoin. Porte escamotable arrière gauche, robot chargeur Ladeboy S pour fauteuil manuel, plateau transfert électrique, anneau clef de contact. Les pédales sont aussi opérationnelles. Energie : essence.
Première main : non. Couleur : gris métalisé. Contrôle technique: ok. Options : vitres électriques, clim, jantes alu. Région : Rhône (69) Prix : 15.000 euros
✆ **06 32 04 79 28**
ou 04 74 70 87 46 le soir

Achat-Vente

Divers

07 - Cse retraite vds camion Renault 4,5T frigo chambre froide 3° ok mines pneus neufs
✆ **04 75 06 42 84 HR**

07 - Cse retraite vds camion plateau Mercédès 1013 1984 152000km pneus neufs ok mines
✆ **04 75 06 42 84 HR**

07 - Vends barq framboises 125g avec couvercle + barq 250g plastique et carton
✆ **04 75 06 01 46**
après 20H

18 - Mélange triticale - pois bio ; grand épeautre bio ; pois et féveroles C2, bio.
✆ **Tél. 06.21.43.22.87.**

38 - Vds treuil hydraulique Werner 4,2 T avec 50 m de câble neuf, monté sur Unimog.
✆ **04 79 32 13 79**
06 14 25 85 84

38 - Donne séchoir à tabac à démonter séchoir labat ; matériel d'irrigation tuyaux plastique, tes clapets, goutte à goutte soif très très bas.
✆ **04 74 54 05 85**

71 - Vds bâtiment agricole à démonter, 300 m2, charpente lamelle-colle, couverture alu., 2.000 E.
✆ **06 89 20 37 76**

Récolte

01 - Achète foin et paille bottes rondes ou rectangulaires - Achète paille en andain - JP Pommier
✆ **06.83.33.41.45**

Fourrage

21 - ACHETE paille d'orge et blé sur chams en endain, 80 € l'ha ou 20 € la tonne. SARL Plançon Frères à Gevrey-Chambertin. (2113)
✆ **03 80 34 31 19**
06 80 41 58 75

ACHÈTE
PAILLE & FOIN 2010
MD ou Big Baller
03 84 37 58 65 - 06 07 04 81 92

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

Propriété

71 - Bray 15 km nord de Cluny, maison à rénover, toit refait, jolie vue depuis cour, écuries. 133.000 €.
✆ **06 07 89 88 99**

71 - Cse cessation exploit. 1/2 fruit vds 0,41 ha vignes appellation Juliénas, libre nov. 2010.
✆ **03 85 33 84 10**

Location

Autre

63 - LOUE mobil-home dans pt camping + appart 4/5 pers 15 km Mt Dore.
✆ **04 73 65 86 38**

Offre

Emploi

01 - Recherche chauffeur tracteur pour saison de paille du 10 juillet au 15 août
✆ **06.83.33.41.45**

58 - CHAROLAIS SUD MORVAN VOUS PROPOSE
leurs reproducteurs M et F disponibles à la vente toutes garanties sanitaires. Listes disponibles sur : *www.charolais-sud-morvan.fr*
ou 03 86 30 47 46 ou 03 86 30 10 91

01 - Recherche chauffeur tracteur pour saison de paille du 10 juillet au 15 août
✆ **06.83.33.41.45**

42 - Exp. céréale rech. stagiaire école été et/ou automne 2010, logé, nourri, indemn
✆ **hre repas**
04.77.76.11.77

42 - Arboriculteur canton de Pélussin cherche chauffeur pour cueillette des pommes fin août à mi octobre, possibilité de poursuivre avec la taille, voir CDI
✆ **06.85.91.68.07**
ou 04.74.87.36.27

69 - Recherche personnel pour récolte de cerises.
✆ **06 37 13 42 89 HR**

71 - Cherche ouvrier agricole polyculture élevage allaitant, salaire motivant, réf. exigées, département 71, avec logement.
✆ **06 86 47 23 46**

Demande

Emploi

21 - BTS AXE CHERCHE maître de stage dans les alentours de Mirebeau. (2702)
✆ **06 28 64 05 33**

Pour faire face à une demande de plus en plus importante des éleveurs en manque de fourrage, **la SARL de CHASSINEL**
RECHERCHE DE LA PAILLE EN ANDAINS
dans un secteur d'environ 50 km autour de Puits 21400 (nord 21, sud 89).
Pour plus de renseignements, tarif, enlèvement, etc...
Contacter le 06 80 06 38 23 ou le 06 80 37 00 50

71 - Cherche emploi en polyculture élevage, sens des responsabilités, consciencieux, disponible, mobile, possibilité logement.
✆ **06 25 17 78 57**

71 - Ex. agriculteur recherche conduit tracteur pour les vendanges.
✆ **06 84 69 56 21**

Offre

Service

21 - Pressage foin et paille HD 80 x 80 x 240. (26VB1)
✆ **03 80 84 11 07**
06 50 01 96 16

Mariage

Rencontre

71 - Agriculteur 48 ans, recherche compagne milieu agricole.
✆ **Ecrire au journal «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire», BP.522, 71010 Mâcon cedex, ref. 632, qui transmettra.**

Animaux

Bovin

03 - Cause retraite VENDS cheptel charolais HBC, TGS. (270C)
✆ **04 70 55 70 76**
06 86 78 71 52

19 - Vends 35 Génisses LIMOUSINES vêlage facile sept-octobre, TGS, 1800E, livraison assurée par lot.
✆ **05 55 98 14 97**
HR et soir

26 - vds vaches prêtes à véler ou début lactation génisses prêtes race 46 12
✆ **04 75 45 50 67 hr**

58 - Vds Repro blonde d'aquitaine mâles et femelles 14-16 mois inscrit ou non.
✆ **06 83 26 95 44**

69 - Vends reproducteurs limousins, bonnes origines, inscrits HBL, Indemne IBR - Elevage Laby.
✆ **04 78 05 11 20**
ou 06 08 10 22 44

71 - Vds cause retraite cheptel HBC, TGS, à prendre fin d'année. M. Emorine Y.
✆ **06 86 83 57 71**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines. (2610)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - GIE Monts du Charolais propose en permanence reproducteurs M et F. Vente aux enchères taureaux 18 mois le 24/09/10.
✆ **06 16 18 61 05**
06 09 33 42 14

Caprin

26 - VDS 38 chèvres Saanen de 2 à 4 ans mise bas septembre 2010 100e chacune + 5 boucs issue d'IA 100e chacun
✆ **04 75 85 97 80**
ou 04 75 85 90 49
ou 06 46 78 00 72

26 - Vds 10 à15 chevrettes cornues, race alpine, bonnes origines laitières, CL
✆ **04 75 53 38 30**

38 - Vds troupeaux chèvres angora d'une trentaine d'animaux : femelles, boucs castrés, 1 bouc et les petits de l'année (2010), troupeau visible en Chatreuse, prendre RV au
✆ **04 76 88 65 04**

Ovin

21 - Vd Bélier Grivet 18 mois - 2 Agneaux 10 mois - Agnelles F2 Grivet X IDF.
✆ **06 22 18 10 57**

38 - Vds reproducteur rouge de l'Ouest, renseignements.
✆ **06 13 77 11 16**

58 - VENDS très bon antenais charolais. GAEC de Selins - 58110 Bazolles. (2609)
✆ **03 86 38 90 36**
ou 06 72 26 48 56

74 - Achète brebis pleines, suitées, agneaux... Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

15 - 15 PENSION box 189euros herbage 120euros mixte 150euros/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur.+ Pur Frison + débour. dressage + mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ **04 71 78 53 26**

21 - VENDS plusieurs juments de selle pie avec leurs poulins et pouliches de couleurs. (270B)
✆ **03 80 52 21 95**

26 - VDS 2 bricoles pour attelage en double pour calèche avec renne et brides bon état
✆ **04 75 58 73 07**

Chien

25 - A V. chiot Braque Allemand né le 25/04/2010 livre, pucé, vacciné, mère 2EDS804 non Lof 350 euros parents chasseurs.
✆ **06 82 79 27 43**

38 - Chiots Beaucerons non lof nés 09/05 mère 2CCC245.
✆ **06 33 27 40 90**
04 74 58 61 16

39 - Chiots Bouvier Bernois pure race non LOF pucés vaccinés mère 250269800654495 nés le 20 04
✆ **06 78 08 54 76**

42 - Vds chiots Epagneul Breton origine chasse 2AAV322 nés 20/04/10
✆ **06.83.26.24.20.**

42 - Vds chiots type Beagle nés 5 mai 7 femelles + 1 mâle parents non lof mère trés bonne chasseuse petit gibier sanglier tat 2FEV3 97
✆ **04.77.20.86.29**
ou 06.10.08.92.33.

54 - Vends magnifiques chiots Parson Russell Terrier, nés le 23 04 2010 Lof, vaccinés, tatoués, vermifugés, queue écourtée+ certificat de bonne santé établi par véto, parents très sociables et visibles à la maison, père extra chasse, origine anglaise, tatouage mère : 250 269 801 198 710. Prix : 400 euros.
✆ **03 82 33 80 76**
port. 06 22 30 29 11

69 - Urgent : donne chien Berger All X Border Mâle 10 mois.
✆ **06 88 02 39 10**

71 - Vds chiots Patou montagne des Pyrénées, nés dans troupeau ovin, mère n° 2EJN214.
✆ **06 75 58 85 96**

Chasse-Gibier

01 - Cause cessation plusieurs couples de pigeons en rapports, issus de races différentes, 10 euros le couple ou indépendant si besoin et pigeons de réforme 1 euro/pièce
✆ **03.85.51.82.38. hr**

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Offre de service

ETA Humbert Joël
71 Gigny-sur-Saône

Propose
- Moisson blé, colza...
- Battage maïs
- Ensilage maïs entier ou épis
- Gain en qtx avec rallonge de coupe

03 85 44 73 54
06 85 42 39 81

Pensez aux
PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
Terres de Bourgogne

Les offres d'emploi de l'APECITA

AK004369 - HAUT RHIN
FORMATEUR EN GESTION D'ENTREPRISE ET ACCOMPAGNATEUR DE PROJET H/F
Pour centre de formation professionnelle pour adultes, sous la responsabilité de direction. Missions : Interventions dans le cadre de formations agricoles auprès d'adultes (face à face et suivi de projets individuels). Accompagnement, montage et suivi de projets sur le territoire. Licence, ingénieur ou équivalent. Aptitudes au travail en équipe, au suivi individuel des apprenants en centre et en entreprise. Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction. Bon relationnel, organisé, force de proposition. Maîtrise de l'allemand souhaitée. Poste à pourvoir à partir du 16 août 2010. CDD 1 an avec évolution vers CDI temps plein. Rémunération selon grille avec prise en compte de l'expérience professionnelle.

AK005868 - LORRAINE
RESPONSABLE PEPINIERE H/F
Pour jardinerie. Missions : sera chargé de la gestion du rayon (des achats jusqu'aux ventes - encadrement de personnel). Bonne connaissance des végétaux et du marché en pépinière. Formation BTS Horticole Production pépinière. Possibilité de CDI. Salaire son profil.

AK004599 - COTE D'OR
CHEF DE CENTRE H/F
Pour société agricole spécialisée dans production et commercialisation de plants maraîchers. Missions : Véritable manager de l'entreprise (statut cadre), vous pilotez et contrôlez l'ensemble des opérations de planification et de mise en production des plants maraîchers et renforcez l'action commerciale de l'entreprise. BTS production végétale, horticulture ou agronomie, capacité de management, rigueur budgétaire et forte capacité de travail. Salaire motivant sur 12 mois suivant profil et expérience. Evolution possible au niveau du Groupe.

AK005625 - HAUT RHIN
VETERINAIRE CONTRACTUEL H/F
Pour administration. Missions : encadrer et coordonner les inspections dans le domaine de la santé et de la protection animales, et ponctuellement de la sécurité sanitaire des aliments. Vétérinaire (Diplome vétérinaire exigé). CDD 2 mois (août - septembre 2010). Poste à temps plein. Salaire mensuel net : 2500 € environ.

AK005838 - DIJON / BORDEAUX
2 FORMATEURS CLIENTELE AGRICOLE H/F
Vous conseillez la clientèle de votre secteur en installant chez elle le matériel, les logiciels, et la formez à leur utilisation. La qualité de vos prestations est fondamentale dans le bon démarrage des utilisateurs pour leur permettre une pleine valorisation de leur solution. Votre mission : En collaboration avec l'Ingénieur Commercial de votre secteur géographique, vous serez amené à : Installer le matériel et les logiciels chez les clients. Former les utilisateurs à la valorisation de nos produits (formations individuelles ou groupées). Réaliser un suivi personnalisé de votre portefeuille clientèle. Conseiller les clients dans l'acquisition d'équipements complémentaires. Organiser des réunions clients. Jeune diplômé ou expérience de 2 ans, de formation de type BTS Agricole ou Licence Professionnelle, vous avez des connaissances en gestion comptable et/ou informatique. Qualités de pédagogue, goût du contact, disponibilité et autonomie. Poste à pourvoir pour septembre basé à Dijon et à Bordeaux. Rémunération : fixe + variable + voiture + frais. Formation à nos produits et aux méthodes pédagogiques assurée. CDI.

AK005719 - COLMAR
OUVRIER PAYSAGISTE - CHAUFFEUR PL H/F
Pour spécialiste en création de jardins. Enlèvement, acheminement, livraison produits ou matériaux sur chantiers (60% tps). Travaux de paysagisme (drainage, terrassement, plantations, engazonnement, entretiens, ...) (40%). Maintenance mécanique. Formation technique apprécié (BTP). Exp. sur poste similaire exigée. Connaiss. TP appréciées. Permis PL exigé, EC apprécié. FIMO à jour exigé. CDI.

AK005871 - LORRAINE
AK005891 - BAS-RHIN
FUTUR DIRECTEUR D'AGENCE H/F
Entp de paysage entretien et création (8 pers - clientèle de particuliers) avec bureau d'étude intégré. Pdt 5 mois : prise en charge du bureau étude. Poste évolutif vers fonction direction d'agence (prise charge clientèle, devis, suivi chantiers, facturation...). Ingénieur travaux paysagers avec exp. Autonomie, créativité, sens org. et contact. Entrée dbt octobre. CDD 5 mois (rempl. congé mat.) puis CDI.

AK005939 - HAUT RHIN
FORMATEUR EN AMENAGEMENTS PAYSAGERS H/F
Pour centres de formation. Missions : Interv. auprès jeunes ou adultes en trav. paysagers. Suivi des apprenants en entp. Licence, ingénieur ou équiv. Exp. en aménagements paysagers souhaitée. Aptitudes au travail en équipe. Capacités analyse, synthèse et rédaction. Bon relationnel, organisé, force prop. Entrée 23/08/2010. CDD 1 an avec poss. CDI tps plein. Salaire selon grille avec prise cpte exp. prof.

AK005947 - HAUT RHIN
FORMATEUR EN MATHEMATIQUE ET INFORMATIQUE H/F
Pour centre de formation. Missions : Sous responsabilité de la direction : interventions en mathématique et informatique auprès des jeunes en BAC PRO - BTS. Licence, maîtrise, ingénieur ou équivalent. Expérience en enseignement appréciée. Aptitudes au travail en équipe. Entrée au 23/08/2010. CDD 1 an avec possibilité CDI temps plein. Rémunération selon grille avec prise en cpte exp. prof.

AK005948 - HAUT RHIN
FORMATEUR EN EDUCATION SOCIO CULTURELLE ET EXPRESSION FRANCAISE H/F
Pour centre de formation, sous resp. de direction. Missions : Interventions auprès de jeunes en CAPA et BAC PRO, en français et éducation socio-culturelle (ESC) • Licence, maîtrise ou équiv. Exp. en enseignement appréciée. Aptitudes au travail en équipe. Entrée au 23/08/2010. CDD 1 an (remplacement d'un formateur en disponibilité) Poste à temps plein. Salaire selon grille avec prise cpte exp. prof.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

VINVEST 2112

Société par actions
simplifiée transformée
en société à responsabilité limitée
au capital de 5 181 euros
Siège social
4 rue Henri Cyrot
21420 Savigny les Beaune
RCS Dijon 512 659 665

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2010, il résulte que:
* le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 218 euros. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence:
- Ancienne mention
Capital : 5 181 euros
- Nouvelle mention
Capital : 5 399 euros
* la société a été transformée en Société à responsabilité limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes:
Forme
- Ancienne mention : société par actions simplifiée
- Nouvelle mention : société à responsabilité limitée
Anciennes mentions
Président : Monsieur François de Nicolay demeurant 4 rue Henri Cyrot 21420 Savigny les Beaune
Nouvelles mentions
Gérance: Monsieur François de Nicolay demeurant 4 rue Henri Cyrot 21420 Savigny les Beaune
Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions simplifiées sont frappées de caducité.
Mention faite au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL21272515

CHANGEMENT DE NOM

Melle Léa Marine Bizard, née le 2 janvier 1992 à Fontaine les Dijon (Côte d'Or), demeurant 34 rue des Portefeuilles, 21121 Fontaine les Dijon, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Brissard.

AL21272233

Melle Cyrielle Marine Bizard, née le 13 novembre 1988 à Fontaine les Dijon (Côte d'Or), demeurant 34 rue des Portefeuilles - 21121 Fontaine les Dijon, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronyme celui de Brissard.

AL21272234

AVIS DE CONSTITUTION

SCI OCEANIS

Société Civile Immobilière
à capital variable
Adresse du siège social
7 Rue Venesey
21250 Chamblanc

Suivant acte sous seing privé, Chamblanc (21) en date du 15/06/2010, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : OCEANIS
Forme sociale : société civile immobilière a capital variable
Adresse du Siège social : 7 Rue Venesey 21250 Chamblanc
Objet social : L'acquisition , la propriété , l'administration, l'exploitation , la création, la construction, ou la surélévation de tout immeuble à usage d'habitation, industriel, commercial, rural, professionnel, locatif ou autre.
La prise de participation dans toute société civile immobilière
Durée : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS,
Capital social : variable 1 000 Euros minimum 350 000 euros maximum
Gérance : Melle CLERC Magali demeurant 7 rue Venesey 21250 Chamblanc.
Immatriculation de la Société
au R C S de : Dijon
Pour avis La Gérance

AL21272235

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

SCP LUCENET-PERCHE
Notaire à Pierre de Bresse

Par acte de Me LUCENET-PERCHE, du 23 décembre 2009, publié au 1er bureau des Hypothèques de Dijon, le 26 décembre 2009, volume 2009P, n° 10704,
Monsieur Emmanuel Dorier, Responsable d'exploitation et Vendeur de perles sur internet, demeurant à Auxonne (21130) 1 Rue Joseph Magnien
A déclaré insaisissable sa résidence principale sise à Auxonne (21130)
1 Rue Joseph Magnien, cadastrée section BL n° 295 et 726.
Pour avis
Me LUCENET-PERCHE

AL21272236

MODIFICATION DE CAPITAL

SELARL Avocats Associés
Buzy - Rebillard -
Simmonneau
« A.B.R.S. «
21 rue Edouard Vaillant - BP 63837 -
37038 Tours Cedex 1

SAS ACYCLEA

au capital de 397 800 euros porté
à 1 673 685 euros
Siège social : 3 rue Clairvot
21850 St Apollinaire
016 750 770 RCS Dijon

Du procès-verbal de l'AGE du 16 avril 2010,du certificat de dépôt des fonds établi le 25 mai 2010 par la banque RHONE ALPES C.C.E./Centre d'Affaires de Bourgogne,du procès-verbal des décisions de la Présidente du 2 juin 2010,
Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 1 275 885 euros par émission de 10 905 actions nouvelles de numéraire, de 117 euros chacune, et porté de 397 800 euros à 1 673 685 euros.
En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

AL21272219

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

ARRETE PREFECTORAL CADRE
n° 273 du 15 juin 2010
en vue de la préservation de la ressource en eau dans le département de la côte d'or

Un nouvel arrêté préfectoral cadre en vue de la préservation de la ressource en eau a été signé le 15 juin 2010.
Ce dispositif prévoit, comme les années précédentes, une modulation des mesures en fonction du degré de gravité de la situation. Les dispositions prévues par l'arrêté cadre n'entreront en vigueur qu'en cas de prise d'arrêtés spécifiques constatant le franchissement des seuils tels que définis par l'arrêté cadre.
Les dispositions s'appliqueront, selon la situation, aux usages agricoles, industriels, ainsi qu'aux golfs. Des mesures générales de restriction, destinées à l'ensemble de la population, pourront également être mises en œuvre.
L'arrêté et ses annexes sont consultables en mairies, à la préfecture-direction départementale des territoires (DDT)-bureau police de l'eau, 57 rue de Mulhouse à Dijon, ainsi que sur le site internet de la DDT (www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr).

AL21272237

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Aubaine:
1 ha 94 a 60 ca - Pre de becoup: C-485
1 ha 96 a 07 ca - Becoup: AB-50(Z) - Les lavieres: ZA-19(A)-19(Z)-20(A)-20(Z)-28
Cmne de Crugey:
30 ha 18 a 32 ca - Bois verrin: A-295 - Ferme de froideville: A-278-279-280(J)-280(K)-280(L)-281-282-283-284-285-286 - Le grand pre: A-287(J)-287(K) - Pre de la fontaine: A-294 - Pre de la motte: A-288 (avec bâtiments)
Cmne de Veuvey-Sur-Ouche:
4 ha 65 a 60 ca - La lausse: ZH-19(B)-19(AJ)-19(AK)-20-21(A)-21(B)-22 (avec bâtiments)
Priorité sera donnée à l'installation d'un jeune agriculteur.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **26/07/2010** à Safer de Bourgoen, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21272519

TRANSFERT DE SIÈGE

S.C.A.L.

Spécialités Charcutières et alimentaires
Société unipersonnelle par actions simplifiée au capital de 150 000 euros
Siège : 2 Allée Cardinal de Givry,
Le Jean de Cirey
21000 Dijon
334 687 746 RCS Dijon

En date du 28/06/10, l'associé unique a décidé de transférer le siège de Dijon(21000), 2 Allée Cardinal de Givry, Le Jean de Cirey, à Saint-Apollinaire (21850), Z.A.E. Capnord, 3 rue de l'Escaut, à compter du 01/07/2010. Les statuts ont été modifiés corrélativement.
Pour avis,

AL21272516

DÉMISSION

BISTROT DE L'ESCALE

Société à responsabilité limitée
au capital de 97 567,37 Euros
Siège social: Quetigny, Avenue de Bourgogne,
Galerie Commerciale Carrefour
B 384 062 634 RCS Dijon

Aux termes d'un acte reçu par Me Misserey, notaire à Dijon, le 7 mai 2010, la collectivité des associés a accepté la démission de M. Cyril Bettini de ses fonctions de cogérant à compter du 7 mai 2010.
L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis et mention

AL21272517

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Suivant acte sous seings privé en date du 08/04/2010 enregistré au SIE de Dijon Nord le 22/06/2010 Bord. 2010/868 Case 6, la société Urbania Dijon Uffi, SAS dont le siège est 14 rue Jean Giono 21000 Dijon 345 379 655 RCS Dijon, a donné en location-gérance à la société Métropole Transaction, SAS dont le siège est 35 rue de Rome 75008 Paris, 337 754 012 RCS Paris, un fonds de commerce de transaction immobilière sis et exploité 14 rue Jean Giono 21000 Dijon, pour une durée de cinq années du 01/02/2010 au 31/01/2015, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.
Le preneur exploitera ce fonds librement pour son compte personnel et sous sa propre responsabilité.

AL21272232

CESSION

SCP NOURISSAT
MISSEREY - STRIFFLING
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Acte de Me Patrick Nourissat du 28/06/2010, enregistré à la SIE Dijon Nord le 01/07/2010 bordereau n° 2010/907 Case n° 1 contenant cession par la M. Michel Voisin dt à Dijon (21000), 26 rue d'Auxonne SIREN 309 247 187 RCS Dijon au profit de M. Jean-Michel Voisin dt à Dijon, 26 rue d'Auxonne, en cours d'immatriculation, d'un fonds de Librairie, Papeterie, Vente de Journaux, Bimbeloterie, Articles de fumeurs, auquel sont attachés une concession de loto et une gérance de débit de tabac sis et exploité à Dijon (21000), 26 rue d'Auxonne pour l'exploitation pour lequel le cédant est identifié sous le numéro SIREN 309 247 187.
Prix: 220 000 €, s'appliquant:
- 215 208 € pour les éléments incorporels,
- 4 792 € pour les éléments corporels
Entrée en jouissance au 1er juillet 2010.
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

AL21272239

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SA PARAMEDICAL BERNAMONT

Société Anonyme au capital
de 38 112,25 Euros
Siège social: Nevers (Nièvre)
6 bis, Rue de Rémigny
RCS Nevers: B 300 853 900 (74 B 24)

Décision : assemblée générale du 28 juin 2010.
Ancienne mention
Commissaire aux comptes titulaire
- Monsieur Georges Valtat domicilié 17, Rue des Prés - 89200 Avallon
Commissaire aux comptes suppléant
- Mademoiselle Durand Geneviève domicilié 17, Rue des Prés - 89200 Avallon
Nouvelle mention
Commissaire aux comptes titulaire
- Mademoiselle Durand Geneviève domiciliée 13 avenue du 4ème RI - 89000 Auxerre
Commissaire aux comptes suppléant
- La société HD Audit adresse 18 Rue Porte Noël - 89800 Chablis,
Pour avis, le président

AL58272522

S.A.R.L. QUATTRO EVENEMENTS

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 8 000 €
Siège Social : 25 Rue d'Estutt de Tracy
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 430 085 928 - 2000 B 00444

Les Associés réunis en A.G.E. le 30/06/10 ont décidé de :
- transformer la Société en Société par Actions Simplifiée à compter de ce jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme :
Ancienne mention : société à responsabilité limitée.
Nouvelle mention : société par actions simplifiée.
Administration :
Ancienne mention :
Madame Dubreuil Sylvie, Gérante
Nouvelle mention :
Monsieur Dubreuil Bruno, Président.
- étendre l'objet social de la société à :
A titre principal :
- La prise de participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises
- L'administration, la cession, la gestion de participations
A titre connexe ou accessoire :
Tous conseils et études dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale, l'assistance administrative et financière aux entreprises, à titre accessoire, l'acquisition et la gestion de titres commerciaux et industriels.
La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.
Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de Nevers. Pour avis.

AL58272491

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux
Monsieur François Maurice Jacquemin et Madame Marie-Claude Schwartzbrod,
Demeurant ensemble à Cosne Cours Sur Loire (58200), 75 rue des Rivières Saint-Agnan.
Mariés à la mairie de Bar Le Duc (55000) le 13 juillet 1959, sous le régime de la séparation de biens avec société d'acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Collot, notaire à Bar Le Duc, le 9 juillet 1959.
Information concernant la modification du régime matrimonial
Adoption du régime de la communauté universelle avec réserve des biens propres et clause d'attribution intégrale à la communauté universelle au survivant des époux, à l'exception des biens propres dont ils ont fait la réserve.
Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Maître Jean-Marc Mollet, notaire associé à Langres (52200), 10 avenue du Capitaine Baudoin, le 25 juin 2010.
Information concernant l'opposition
Opposition à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier de justice, auprès de Maître Jean-Marc Mollet, notaire associé à Langres (52200), 10 avenue du Capitaine Baudoin.
Pour avis et mention.
Me Jean-Marc Mollet, notaire.

AL58272509

Sophie Kreicher
et Stéphane Sandelli
Notaires
2, Place du Dr Bondoux
BP 2 - 58120 Château Chinon
Tel. 03 86 85 08 01
Fax 03 86 85 03 27

Information concernant les époux
Monsieur Daniel, Eugène Roger Roux, retraité, et madame Annie, Clotilde, Germaine Decoopman, retraitée, demeurant à Fachin (58430), La Comme.
Nés savoir:
- le mari à Neufchateau (88300) le 31 août 1939
- l'épouse à Cagnes sur Mer (06800), le 30 avril 1945
De nationalité française.
Marié sous l'ancien régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Paris (75018), le 9 juillet 1965; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.
Information concernant la modification du régime matrimonial
Adoption du régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.
Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Maître Stéphane Sandelli, notaire en l'Office notarial dont le siège est à Château Chinon Ville (58120), 2 Place du Docteur Bondoux, le 25 mai 2010.
Informations concernant l'opposition
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Stéphane Sandelli, notaire en l'Office Notarial dont le siège est Château Chinon (58120), 2 Place du Docteur Bondoux.
Pour avis et mention,
Me Stéphane Sandelli, notaire

AL58272513

AVIS DE CONSTITUTION

Statuts du 18/06/2010
Forme: SCI
Dénomination: BOAH
Siège Social: 4, rue de la Préfecture 58000 Nevers
Capital: 500 €
Durée: 99 années
Objet social: L'acquisition de tous biens ou droits immobilier
Gérance: Charles REBBOAH 47, avenue du général d'Espeuilles
58360 St Honoré Les Bains
Immatriculation: RCS Nevers

AL58272511

Par acte SSP du 5/06/2010, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : MOUNIB
Enseigne : PALAIS D'ORIENT
Objet social : Commerce de détail de quincaillerie, objets de l'artisanat marocain en petites surfaces
Siège social :
8, rue Jean Marie Thevenin, 58120 Château-Chinon
Capital : 6000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Melle Salmi Yasmina 26 Rue du Perthuy d'oiseau 58120 Château-Chinon
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58272515

Par acte SSP du 4/06/2010, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
YSM
Enseigne: Les Délices de Marrakech
Objet social : Restauration de type traditionnel
Siège social :
24, rue Jean Marie Thevenin, 58120 Château-Chinon
Capital : 8000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Salmi Mostafa demeurant 26 Rue du Perthuy d'oiseau 58120 Château-Chinon et Madame Salmi Sandra (Née Gouard) demeurant 26 Rue du Perthuy d'oiseau 58120 Château-Chinon
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58272516

Société d'avocats
41, bd du Pré Plantin
58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une

durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée le Comptoir Digital, au capital de 4 000 €, ayant pour objet principal la promotion, la commercialisation et la vente à distance de tous produits par tous supports et moyens. Le siège social est situé Impasse de la Folie - 58000 Sermoise sur Loire. Le gérant est M. Romain Colas, dt 44, avenue Jean Jaurès - 63400 Chamalières.
Pour avis

AL58272238

Par acte sous seing privé du 01/07/2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée (S.A.R.L.), ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : L'AMARENA
Objet social : Pâtisserie Boulangerie Chocolaterie Confiserie - Glacier
Siège social : 16 Grande Rue 58130 - Guérigny
Capital : 8 000 €uros
Durée : 99 ans
Gérance : M. Peyrol Lionel demeurant 13 Rue de Vauzelles 58000 Nevers.
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis, la Gérance.

AL58272520

RECTIFICATIF

Rectificatif annonce n° AL 58242465 parue dans n°1066 de Terres de Bourgogne du 18/06/2010, il fallait lire 489 600 585 RCS Nevers au lieu de 499 600 585 RCS Nevers.

AL58272514

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDAL **Société d'Avocats**
41, bld. du Pré Plantin
58000 Nevers

SP3

SA en liquidation
au capital de 348 000 €
Siège de liquidation
Route Nationale 7 Le Bengy
58640 Varennes Vauzelles
411 585 284 RCS Nevers

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 25 juin 2010 au siège de liquidation, route Nationale 7 - Le Bengy - 58640 Varennes Vauzelles, a approuvé le compte définitif de liquidation de la société, donné décharge de leurs mandats à M. Charles de Saint-Phalle, liquidateur, ainsi qu'à la société Cecotti Thierry, Duclave Lionnel et Associés, commissaire aux comptes, et constaté la clôture de liquidation de la société.
Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers, auprès duquel sera demandée la radiation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur
M. Charles de Saint-Phalle

AL58272519

PROMAT

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 40 000 euros
Siège social : Route de Nevers
58400 La Charité sur Loire
395 375 306 RCS Nevers

L'assemblée générale des associés réunie le 29 juin 2010 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 juin 2010 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Michel Berthier, demeurant à Nevers (58000) 42, rue du Donjon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Nevers (58000), 42, rue du Donjon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant
la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L'assemblée générale a également décidé de mettre fin à la mission des commissaires aux comptes à compter du 29 juin 2010.
Pour avis.

AL58272521

MODIFICATION DE CAPITAL

Groupement Forestier du Lion Rouge
Groupement Foncier Agricole
Au capital de 1 219 592,14 euros
Siège social : Lormes (58140)
38 rue Paul Barreau
Siren 412 726 911 RCS Nevers

Avis de constitution de la société :
Journal du Centre du 26 mai 1997
Greffe du tribunal de commerce de Nevers
Le 07 juillet 1997 n°A58

Acte reçu par Me Adenot, notaire à Corbigny, le 18 juin 2010, constatant :
- augmentation du capital social décidée par l'AGE des associés par délibération du 18 juin 2010, de quatre cent cinq mille euros (405 000,00 euros), par la création de 2 656 parts d'une valeur nominal unitaire de cent cinquante deux euros et quarante cinq centimes, entièrement libérées, avec prime d'apport de 92,80 euros.
Le capital social étant porté de 1 219 592,14 euros à 1 624 592,14 euros
- modification de l'article sept des statuts relatifs au capital social comme conséquence de l'augmentation de capital.
Ancienne mention :
Article sept : capital social
Le capital social est fixé à un million deux cent dix neuf mille cinq cent quatre vingt douze euros et quatorze centimes (1 219 592,14 euros)
Nouvelle mention :
Article sept : capital social
Le capital social est fixé à un million six cent vingt quatre mille cinq cent quatre vingt douze euros et quatorze centimes (1 624 592,14 euros).
Modification sera faite au Greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
Me Hubert Adenot, notaire à Corbigny

AL58272510

SCEA DE LA VERNIERE

Siété Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 365 517 euros
Siège social : La Vernière 58350 Chasnay
420 393 951 RCS Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2010, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 91 341 euros, par émission de 597 nouvelles parts souscrites, en numéraire et à valeur nominale de 153 euros chacune.
Le capital est donc ainsi porté de 274 176 euros à 365 517 euros, disivé en 2389 parts de 153 euros chacune.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépot légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, la gérante

AL58272195

NON DISSOLUTION

DISC NOHAIN SARL

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
31, Rue Maréchal Leclerc
58200 Cosnes sur Loire
382 652 279 RCS Nevers

Suivant décision du 28 juin 2010, l'associé unique statuant conformément à l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention en sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis,

AL58272512

TRANSFERT DE SIÈGE

FIDAL **Société d'avocats**
41 bd. du Pré Plantin
58000 Nevers

SCI ARCHAMBAULT IMMOBILIER

Société civile
au capital de 5 000 €
Siège social : 8 impasse Ampère
58640 Varennes Vauzelles
transféré «Château de la Rocherie»
58640 Varennes Vauzelles
493 227 490 RCS Nevers

L'assemblée générale du 24 juin 2010 a décidé de transférer le siège social du 8, impasse Ampère - 58640 Varennes Vauzelles au «Château de la Rocherie» - 58640 Varennes Vauzelles.
Pour avis, la gérante, S. Archambault

AL58272518

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

EURL ERICK DUBOIS RENOVATION HABITAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 260 euros
Siège social
17 Rue Athanase Clouzard
89100 St Clément
490 482 510 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 29 juin 2010, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social de manière générale aux activités de gros œuvre et second œuvre du bâtiment et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89272506

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte s.s.p. en date à Villeneuve la Guyard du 29.06.10 il a été constitué sous la dénomination «Voluprint» une société par actions simplifiée dont le siège est à 89000 Perrigny, Z.I. des Bréandes, ayant pour objet l'imprimerie, les activités graphiques, tous travaux de composition, de brochure, de reliure, de façonnage du papier et du carton. Le capital, uniquement constitué d'apports en numéraire est fixé à 15 000 €, divisé en 100 actions de 150 € intégralement souscrites et libérées à la constitution. M. Luc Peutat, demeurant 12 Rue de Villenauxe à 89140 Le Plessis St Jean a été désigné en qualité de premier président pour une durée non limitée. Mme Avenard, demeurant 6 Rue Falconnet, à 92310 Sèvres a été désignée en qualité de premier commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices. La société BSV Audit et Associés, représentée par madame Véronique Favret, demeurant 15 Bd de Strasbourg à 89000 a été désignée en qualité de premier commissaire aux comptes pour une durée de six exercices. La société sera immatriculée au R.C.S. d'Auxerre.

AL89272508

SAMUEL BILLAUD

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 16 rue de Blanchot
Fyé - 89800 Chablis

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chablis du 28 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique,
Dénomination sociale : Samuel Billaud,
Siège social : 16 rue de Blanchot - Fyé, 89800 Chablis,
Objet social : La vinification, l'élevage, la mise en bouteilles de vins et la commercialisation,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 50 000 euros,
Gérance : Monsieur Samuel Billaud, demeurant 16 rue de Blanchot 89800 Chablis, a été nommée gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis, la gérance

AL89272511

DISSOLUTION LIQUIDATION

MYLA SARL au capital de 100 euros. 1 B Rue Haute Perrière, 89000 Auxerre. RCS Auxerre 494796675. A compter A.G.E. du 30-06-2007: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: JOIY Ludovic, 10 bd Joachim Elievezien, 13008 Marseille. Siège liquidation ou correspondances, actes documents relatifs liquidation sont à expédier. Siège social. Dépôt légal actes, documents et formalités: RCS Auxerre.

AL89272510

PZVENTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 euros
Siège social : 2, place de la Libération -
89110 Les Ormes
499 352 714 RCS Joigny

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2010, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 mars 2010 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Alain MARTYCORENA, demeurant 2, place de la Libération - 89110 Les Ormes, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 2, place de la Libération - 89110 Les Ormes, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Mention sera faite au RCS de Sens
Pour avis,

AL89272520

CUMA DES MOISSONS

Société en liquidation
N° d'agrément : 89-0457
N° d'immatriculation au RCS : 379 573 108
Siège social : chez Jean-Paul Nieutin, 6 Grande Rue 89420 Cisery

Avis de clôture de liquidation
L'assemblée générale de clôture de liquidation de la Cuma s'est réunie le 16 juin 2010 à Cisery, sur convocation des liquidateurs, M. Jean-Paul Nieutin domicilié à Cisery et M. Roger-Pierre Meuriot domicilié à Savigny-en-Terre-Plaine.
Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.
Les liquidateurs

AL89272227

MODIFICATION DE CAPITAL

E.S.N

Société par actions simplifiée
au capital de 225 000 euros
Siège social : 11 rue du Commerce
Z.I des Sablons
89100 Sens
321 338 071 RCS Sens

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 25 juin 2010, il a été décidé de réduire le capital social d'une somme de 195 000 euros pour le ramener de 225 000 euros à 30 000 euros, par résorption à due concurrence des pertes telles qu'elles apparaissent au compte « report à nouveau » suite à l'approbation des comptes au 31 décembre 2009.
Pour avis, Le Président

AL89272514

NON DISSOLUTION

S.A.V.I.P.

Société à Responsabilité limitée
au capital de 4000 euros
Siège social
Rue Louis Armand
89400 Migennes
497 904 466 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 16 septembre 2009, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
La gérance

AL89272509

NOMINATION

JEANDOT

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 130 000 Euros
3 rue des Prés Sergents
89300 Joigny
R.C.S. Sens B 317 944 544
(1980 B 10)

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 juin 2010, il a été décidé :
- De nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire Monsieur Raymond Hardy demeurant à Tonnerre (89700) 2 rue du Pont, en remplacement de Monsieur Georges Valtat
- De nommer en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant la société Audit Centre France(SARL ACF) 36 rue des Grands-Près 03100 Montluçon, en remplacement de Monsieur Raymond Hardy
Pour avis et mention au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Le Président

AL89272513

Cabinet Brière
Société d'avocats
2, Rue de la Sous-Préfecture
60200 Compiègne
Tel. 03 44 38 88 98 - Fax 03 44 38 88 99

Aux termes du procès-verbal de ses décisions en date du 29 juin 2010, l'associée unique de la société «J.Print», société par actions simplifiée au capital de 150 000 Euros, dont le siège social est à Joigny (Yonne) - 42 rue du Paradis, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 438 539 736 RCS Sens, Siret: 438 539 736 00019, a pris acte de la nomination de monsieur Didier Trutt, en qualité de représentant permanent de la «Société Nouvelle Mizeret».
Pour avis, La présidente,
Pour la «Société Nouvelle Mizeret»
M. Didier Trutt

AL89272518

DROIT DE VOTE

FORCLUM BOURGOGNE

SA au capital de 1 642 465 euros
Siège social:
ZI Plaine des Isles 89000 Auxerre
425 720 091 RCS Auxerre

Droits de vote
Conformément aux dispositions de l'article L.233-8 du code de commerce, la société informe ses actionnaires qu'au 24 juin 2010, date à laquelle s'est tenue l'assemblée générale mixte, le nombre total de droits de vote s'élevait à 29 863.

AL89272505

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes de l'AGE du 19.05.10, les associés de la SCI «Des Prés de la Motte», capital: 5 000 €, siège: Rue des Longues Raies à 89100 Sens, RCS Sens D 511 814 626 ont constaté la démission de M. Benito Bruzzo de ses fonctions de co-gérant à compter du 19.05.10, M. Cyrille Gallet est depuis cette date seul gérant.

AL89272516

AUFICOM AUXERRE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros
Siège social: 28 bis, Avenue Denfert Rochereau
89000 Auxerre
453 108 185 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2010, il résulte que:
Aux termes d'une délibération du 28 juin 2010, la collectivité des associés a pris acte de la démission de monsieur Philippe Bouveau, 32, rue Léon Blum, 58640 Varennes Vauzelles, avec effet au 31 octobre 2009, et a constaté que monsieur Lorain Pascal 28 bis rue Gaston Perrot, 89100 Sens restait gérant unique.
Mention sera faite au RCS: Auxerre
Pour avis,

AL89272521

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Joigny (89) du 30 juin 2010, enregistré au service des impôts des entreprises de Sens (89) le 2 juillet 2010, bordereau 2010/555, case N°13, extrait 1777.
La société Lavage Auto Jovinien, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège social est à Joigny (89) 49 rue des Entrepreneurs, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro d'identification 437 806 565 RCS Sens,
A cédé,
à la société Joigny Lavage, société à responsabilité limitée au capital de 12 000 Euros, dont le siège social est à Joigny (89) 49 rue des Entrepreneurs, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro d'identification 523 056 943 RCS Sens.
Un fonds de commerce d'exploitation d'un centre de lavage pour véhicules, exploité à Joigny (89) 49 rue des Entrepreneurs, moyennant le prix de 290 000 Euros.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 30 juin 2010.
L'acquéreur sera immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé à Joigny, pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de maître Christophe Noël, avocat, 15, Rue Pasteur, 89100 Sens.
Pour avis

AL89272517

Alimentation

Comment choisir son congélateur et bien conserver ses aliments

Bientôt, avec un peu de chance et de travail, les fruits et les légumes vont arriver en nombre au jardin. La récolte va commencer.

Le rêve d'Hibernatus n'est pas pour demain… Et oui, même au congélateur, il y a une date de péremption. Les aliments que l'on surgèle pour soi doivent être soigneusement datés pour éviter toute prolifération bactérienne indésirable. Les fruits et les légumes sont, avec les viandes de bœuf et de poulet, les aliments qui se conservent le plus longtemps (entre dix mois et un an). Les sauces, potages et poissons eux, sont périmés après trois mois, le pain sèche au bout d'un mois à peine. Attention, donc à ne pas les plonger au fin fond du congélateur-coffre de la remise ou du garage.

Bien choisir le congélateur

Aujourd'hui, les fabricants font de plus en plus d'efforts et il existe même des congélateurs de classe énergétique A++. La plus-value à l'achat peut être amortie si l'on a l'habitude d'avoir des congélateurs bien remplis. En moyenne, les produits de cette catégorie ont une consommation inférieure d'environ 45% au seuil nécessaire pour se voir attribuer la classe d'efficacité énergétique A. Une économie sur le long terme qui n'est pas négligeable.

Pour faire des économies d'énergie lors de la congélation, il convient de respecter quelques règles. Il faut savoir que la température optimale pour le congélateur est de - 18°C. Il faut mesurer le plus en avant possible dans le compartiment le plus haut. Chaque degré compte, deux degrés d'écart et la consommation d'énergie varie entre 15 et 20%. Les congélateurs (armoire ou coffre) doivent être régulièrement dégivrés. Les produits haut de gamme ont souvent un système qui évite la formation de glace. Là encore, c'est une question de coût, de confort (fini le dégivrage désagréable) et d'environnement (moins d'énergie dépensée, c'est moins d'impact sur la nature).

Les règles de base

Bien sûr, il ne faut pas congeler des préparations chaudes… Une question de coût (la surgélation mettra plus de temps) et d'hygiène (les bactéries pourront prospérer plus facilement). Faire décongeler les produits au réfrigérateur permet d'utiliser le froid dégagé dans ce dernier… Une bonne façon de compenser l'énergie dépensée par l'ouverture de la porte. Ceci valant pour les produits autres que les fruits. Pour que ces derniers soient goûteux, mieux vaut les incorporer congelés dans la préparation.

Comment surgeler

On parle de surgélation lorsque l'on veut conserver les aliments au froid. Il s'agit de porter l'aliment à - 25°C. La congélation est la technique de conservation, une fois la surgélation réalisée.



Whirlpool

Les congélateurs se font de plus en plus «écolos» avec des réductions de la consommation d'énergie et des astuces «vertes».

L'essentiel est que ça aille vite car, ainsi, les cristaux de glace seront moins gros et les fruits ou légumes surgelés conserveront plus de goût. Un congélateur 4* est indispensable pour réaliser cette opération. Il est aussi préférable de surgeler les fruits et légumes par petite quantité (toujours pour que le processus de surgélation aille vite). Le préalable est de choisir des fruits mûrs mais fermes et dans tache.

Il faut aussi préparer les fruits et légumes avant surgélation. Il faut les nettoyer (attention à soigner tout particulièrement le séchage). Et les découper pour les gros fruits comme les pommes ou les dénoyauter pour les abricots ou les pêches par exemple.

Attention… Mieux vaut surgeler les fruits en petite quantité à plat pour qu'ils ne forment pas un tas informe impossible à utiliser après. Pour les petits fruits rouges (framboise, cassis, groseilles…), on peut les saupoudrer de sucre pour qu'ils gardent une jolie couleur. Le citron aura le même effet pour les pommes et les poires. Une fois la surgélation réalisée, on peut alors les placer dans des sachets ou des boîtes hermétiques dans lesquelles on pourra piocher sans soucis.

Pour les fines herbes, un peu d'huile aidera aussi à ce qu'elles n'adhèrent pas les unes aux autres. De quoi se régaler en hiver et faire un petit geste pour l'environnement.

MYRIAM TRICOCI

Eco-consommateurs

A la suite de la semaine du développement durable, la marque d'électro-ménager Whirlpool a lancé une enquête Internet auprès de 1 000 femmes pour mieux cerner les «*éco-consommateurs*». 36% d'entre elles vivent en milieu rural et voient dans l'écologie un moyen de réduire leur consommation et donc, d'économiser. Elles ont également conscience que les ressources se raréfient et veulent assurer à leur famille une vie plus agréable et préserver la planète… Elles voient dans l'écologie un moyen d'être plus solidaire et de créer du lien social. Et si 64% des sondées pensent que « l'on devrait tous être obligés de changer pour adopter un comportement plus respectueux de l'environnement, seules la moitié d'entre elles sont prêtes à changer leurs habitudes si cela doit se traduire par moins de confort et de plaisir.

Vient de paraître

Sur la route *de Jack Kerouac*

Une nouveauté ? Un livre paru en 1957 et qui reste, à ce jour, le plus célèbre des romans de Jack Kerouac ? La réponse est oui, trois fois oui ! Car ce «Sur la route» là est profondément différent, comparé à l'édition originale. Tout simplement parce que la nouvelle parution reprend dans son intégralité le texte écrit par Kerouac à l'époque. Il faut en effet connaître la vraie genèse de «Sur la route» pour bien comprendre l'évènement littéraire que constitue cette nouveauté. Explications : en trois semaines, dès 1951, Jack Kerouac tape à la machine son manuscrit quasiment d'un trait, sur un rouleau de papier calque. Puis il passe cinq bonnes années à remanier et à retravailler son original pour finalement publier, en 1957 donc, l'œuvre connu de tous avant 2010. Une œuvre dans laquelle les noms des personnages, bien réels puisque compagnons de Kerouac pour la plupart, ont été changés. L'histoire reste la même bien sûr mais, outre les noms, la version 2010, directement transcrite et traduite à partir du rouleau originel, rétablit les mots et les expressions utilisés dans la version brute. Pour ceux qui ont déjà lu « *Sur la route* », c'est une nouvelle découverte, pour ceux qui n'ont pas encore plongé dans le délire Kerouac, c'est le moment de découvrir une époque bien typée des États-Unis.

THIERRY MICHEL

Boudot Forage
Agriculteurs, éleveurs, réduisez votre facture d'eau.
Chauffage géothermie - Culture irrigable…
• Renseignements et devis gratuits (Sourcier) •
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34 - Fax 02 48 76 29 42



Coin cuisine

Tomate, mousse de mozzarella et huile de basilic

Préparation : 20 minutes
Cuisson : 5 minutes

Pour 4 personnes

2 brins de basilic,
15 centilitres d'huile d'olive,
1 boule de mozzarella de buffala Campana,
10 centilitres de crème fraîche,
2 cuillères à soupe de fromage blanc à 40%,
6 tomates bien mûres, Sel et poivre.

Préparation

Effeuiller le basilic. Porter l'huile à ébullition, couper le feu et ajouter le basilic.

Laisser complètement refroidir et verser dans le blender. Actionner le robot et laisser fonctionner pendant 3 minutes.

Filtrer ensuite l'huile dans un petit tamis pour obtenir une huile parfumée et verte.

Inciser en croix et ébouillanter les tomates pendant une minute. Les éplucher. Les couper en quatre. Retirer et jeter les graines, puis couper la chair en petits dés. Saler et poivrer.

Dans le blender, verser la mozzarella et le fromage blanc. Actionner et laisser fonctionner pendant cinq minutes de façon à réduire le fromage en une fine purée. A l'aide d'un batteur, monter la crème fraîche en chantilly.



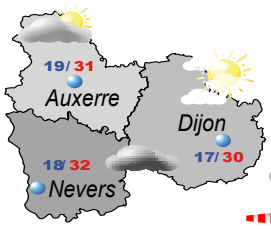
Photo: DR

Quand celle-ci est bien épaisse, ajouter la mozzarella. Saler et poivrer.

Egoutter les tomates et répartir dans les verrines. Verser par-dessus la mousse de mozzarella et, pour finir, une fine couche d'huile de basilic. Servir aussitôt, accompagné d'un pain italien toasté.

▶Prévisions **météo** du 09 au 18 juillet 2010

Vendredi 09 Juillet



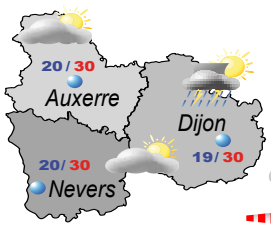
Eclaircies.
Le temps sera chaud avec une alternance entre larges éclaircies et passages nuageux

T° mini : 16 à 18 °C
T° maxi : 31 à 33 °C

Vents : Sud-Sud-Est 10 km/h

Vendredi 09 : Ste Amandine
Soleil : 06:28 - 21:51
Lune : 03:41 - 19:59

Samedi 10 Juillet



Orageux
Le temps deviendra lourd au fil de la journée et des averses à caractère orageux sont attendues, principalement l'après midi.

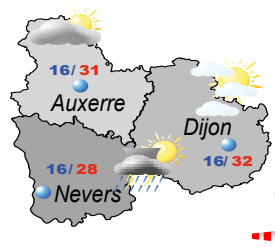
T° mini : 18 à 20 °C
T° maxi : 29 à 31 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Samedi 10 : St Ulric
Soleil : 06:29 - 21:51
Lune : 04:40 - 20:54

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE 0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 11 Juillet



Chaleur!
Le soleil fera de larges apparitions en matinée. Des nuages se développeront l'après midi avec des averses parfois orageuses notamment en soirée.

T° mini : 15 à 17 °C
T° maxi : 31 à 33 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

Dimanche 11 : St Benoît
Soleil : 06:30 - 21:50
Lune : 05:51 - 21:41

Prévisions à 7 jours

Lundi 12 au Mercredi 14 Juillet :
averses / nuageux / ciel de traine
Vents : Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 12 à 19 °C T° maxi. : 26 à 28 °C

Jeudi 15 au Dimanche 18 Juillet :
averses / ciel de traine / eclaircies / orageux
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 12 à 20 °C T° maxi. : 26 à 28 °C

Les moyennes sur Dijon en Juin sur 30 ans

Les températures :
T° mini : 12°C
T° maxi : 22°C

Les précipitations :
Cumul : 62 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 4
Nombre de jours > 10 mm : 2

Les phénomènes :
Nombre de jours d'orage : 5
Nombre de jours de brouillard : 2
Nombre d'heure d'insolation : 235

Statistiques Météo Agricole

▶Sudoku

3		4			8	6		
	7	1						8
9					1	7		3
				4		1		
			7		5			
		8		6				
4		9	3					2
7						8	1	
		6	2			4		9

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

8	5	9	4	6	2	7	3	1
4	2	1	9	7	3	5	8	6
7	3	6	8	5	1	9	4	2
2	8	7	5	3	9	1	6	4
9	6	4	7	1	8	2	5	3
5	1	3	6	2	4	8	7	9
6	9	8	2	4	5	3	1	7
1	7	5	3	9	6	4	2	8
3	4	2	1	8	7	6	9	5

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Télévision Sélection du10 au 16 juillet 2010

Samedi 10

TF1
20.20 Football «Coupe du monde de la FIFA 2010 : petite finale».
22.25 Coupe du monde «Le mag».
22.55 New York unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⑩.

FRANCE 2
20.35 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne.
22.30 On n'est pas couché «Best of». Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Équipe médicale d'urgence : «L'enfant diamant», «Pleine lune», «Attention, chien gentil !» ★. Série avec Christian Vadim. *Moyen.*
23.40 Le boucher ★★. Policier (1970) de Claude Chabrol, avec Stéphane Audran, Jean Yanne (1h29) ⑩. *Excellent.*

ARTE
21.00 Tosca. Opéra de G. Puccini, avec le Bayerisches Staatsorchester, dirigé par Fabio Luisi, avec Karita Mattila, Jonas Kaufmann, Juha Uusitalo (2h25). En direct du Festival d'opéra de Munich.
23.25 Police 110 «Pris dans l'étau» ★. Téléfilm avec Edgar Selge, Michaela May (1h29). *Médiocre.*
00.55 Metropolis.

M6
20.40 Mercy's hospital (17, 18, 19, 20, 21 et 22/22). Série.
01.10 Women's murderclub ⑩.

CANAL +
20.45 Dans tes bras. Drame (2008) de Hubert Gillet avec Michèle Laroque, Martin Loizillon (1h20).

Dimanche 11

TF1
20.20 Football «Coupe du monde de la FIFA 2010 : Finale».
22.50 Coupe du monde «Le mag».
23.25 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⑩.

FRANCE 2
20.35 FBI portés disparus : «Engrenages», «Les coupables et les innocents». Série avec Anthony LaPaglia ⑩.
22.45 Histoire de vie «Des mots d'amour» ★. Téléfilm avec Michel Vuillermoz, C. Courau. *Décevant.*

FRANCE 3
20.35 Louis la brocante «Louis et la figurine d'argile» ★★. Téléfilm avec Victor Lanoux. *Sympathique.*
22.40 Le jour où j'ai gagné… au Loto ★. *Longuet*
00.30 Un été avec Chopin.
01.00 Célimène, la poupée de Montmartre. Drame en NB (1931) de Michael Curtiz (1h30).

ARTE
Reines du Royaume-Uni
20.40 Victoria et Albert ★★. Téléfilm avec Victoria Hamilton, Jonathan Firth (2h27). (voir Sélection)
23.15 Après Elizabeth II «La monarchie en péril ?» ★. *Moyen.*

M6
20.40 Capital «Beauté, santé, forme : Les secrets d'un été réussi».
22.45 Enquête exclusive «Nice-Rome : L'autoroute de folie».

CANAL +
20.45 Insoupçonnable. Téléfilm avec Kelly Reilly (1h31) ⑫.

Lundi 12

TF1
20.45 Joséphine, ange gardien «La couleur de l'amour» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy, Philippe Caroit. *Sympathique.*
22.35 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⑫.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Calcul glacial», «Amis à la vie, à la mort», «La piste du vaudou» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic. *Bien fait.*
22.40 L'autre prince. Documentaire.

FRANCE 3
20.35 Quatre idoles dans le vent. Documentaire de Christine Lamazière, avec Sheila, Françoise Hardy, Sylvie Vartan et France Gall.
23.00 Faits divers, le mag. Magazine.
00.40 Un été avec Chopin.

ARTE
20.35 L'homme qui tua Liberty Valance ★★★. Western en NB (1962) de John Ford, avec James Stewart, John Wayne, Vera Miles, Lee Marvin (1h52). (voir Sélection)
22.35 Heitor Villa-Lobos «L'âme de Rio». Documentaire .
23.25 Shanghai dreams «Exposition universelle 2010».

M6
20.40 L'amour est dans le pré.
22.15 Belle toute nue.
23.45 Burn notice. Série.

CANAL +
20.45 Pigalle, la nuit (3 et 4/8). Série ⑫. *Confus et très malsain.*

Mardi 13

TF1
20.45 Mais où est donc passée la 7e compagnie ? ★★. Comédie (1973) de R. Lamoureux, avec Jean Lefebvre (1h30). *Très amusant.*
22.30 Bienvenue dans ma tribu.

FRANCE 2
20.35 On a tout révisé. Magazine présenté par Laurent Ruquier.
22.45 Faites entrer l'accusé «Les frères Jourdain : Meurtre au carnaval». Magazine ⑩.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Brunetti «Entre deux eaux» ★. Téléfilm avec Uwe Kockisch. *Languissant.*
22.50 Bienvenue chez les Chevaliers du Fiel. Spectacle.

ARTE
Vieillir et jouir sans rougir
20.35 Plaisirs d'amour entre deux âges ★. *Sans grand intérêt.*
21.30 Toujours actives «La vie intime des femmes de plus de 65 ans» ★. *Complaisant.*
22.25 The killing (17 et 18/20) ★★. Série. *Palpitant*

M6
20.40 Le gendarme de Saint-Tropez ★★. Comédie (1964) de Jean Girault, avec Louis de Funès (1h35). *Très amusant.*
22.20 Gomez et Tavares ★★. Comédie (2003) de G. Paquet-Brenner, avec Titoff (1h44). *Distrayant.*

CANAL +
20.45 Sœur Sourire ★★. Drame (2008) de Stijn Coninx, avec Cécile de France (2h). (voir Sélection)

Mercredi 14

TF1
20.45 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⑩.
23.10 Dirty sexy money (1 et 2/10) ★★. Série. *Amusant.*

FRANCE 2
20.35 Je hais les vacances ★. Téléfilm avec Stéphane Freiss, Carole Richert (1h25). *Quelconque.*
22.05 Accordéons-nous. Documentaire.
23.50 Le chaos ★★. Drame (2007) de Youssef Chahine et K. Youssef (2h). *Un beau film populaire.*

FRANCE 3
20.35 Mission Millénium. Divertissement de Jamy Gourmaud.
23.15 Strip-tease Magazine.

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire Prague 1942 : La comédienne et les nazis» ★. *Anecdotique.*
21.25 Les mercredis de l'histoire «Les Allemands dans la résistance : Héros en terre étrangère» ★★. (voir Sélection)
22.20 Le dessous des cartes.
22.35 Pingpong ★★. Drame en VO (2009) de M. Luthardt. *Poignant, mais scabreux.*

M6
20.40 Zone interdite, les inédits de l'été «Cuisiniers amateurs ou chefs étoilés». Magazine.
22.50 Accusé à tort «Triple meurtre en famille : Affaire Jacomet» ⑩.

CANAL +
20.30 Football «Match amical : PSG/Sporting Portugal».

Jeudi 15

TF1
20.45 Section de recherche ★★. Série avec Xavier Deluc. *Prenant.*
23.40 Gothika ★★. Fantastique (2004) de Mathieu Kassovitz, avec Halle Berry (1h35) ⑫. *Efficace.*

FRANCE 2
20.35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Les nouveaux visages du camping», «Sur le volcan», «Sur la route de Panama». Magazine.
22.45 Sous le soleil, les étoiles. Magazine de Daniel Schick.

FRANCE 3
20.35 Il était une fois la révolution ★★. Aventures (1972) de Sergio Leone, avec Rod Steiger, James Coburn (2h27). *Spectaculaire.*
23.40 La raison du plus faible ★★★. Thriller (2005) de Lucas Belvaux, avec Éric Caravaca, Natacha Reignier (1h56) ⑩. (voir Sélection)
01.30 Un été avec Chopin.

ARTE
Les insoumis
20.35 Grease ★★. Comédie musicale (1978) de Randal Kleiser, avec John Travolta, Olivia Newton-John (1h46). *Entraînant, mais l'histoire est puérile.*
22.25 James Dean «Petit prince, petit bâtard». Documentaire.
23.55 Neil Young «Heart of gold».

M6
20.40 Bones. Série ⑩.
23.00 Trompes-moi si tu peux ! ⑫.

CANAL +
20.45 Flashforward (5 et 6/24) ★★. Série ⑩. *Palpitant*

Vendredi 16

TF1
20.45 Les experts Manhattan : «Le repas des vautours», «Le chevalier de Central Park». Série avec Gary Sinise ⑩.
22.20 Secret story.

FRANCE 2
20.35 Colère ★. Téléfilm avec Mathieu Demy, Robin Renucci, Cristiana Reali (1h35). *Outrancier.*
22.10 Panique dans l'oreillette «Best of». Magazine de F. Lopez.

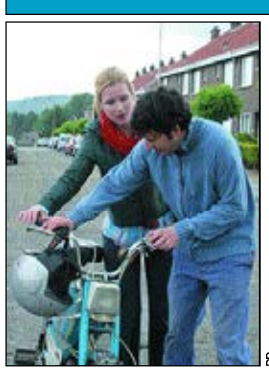
FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «Le Chili». Magazine présenté par P. Loison.
23.00 Flics toujours : «Ricochet», «Des faux à Buckingham» ★★. Téléfilm avec Amanda Redman, Alun Armstrong. *Cocasse et bien fait.*
00.45 Un été avec Chopin.

ARTE
20.35 Ces trente dernières années ★★. Téléfilm avec Rosalie Thomass, D. Rott (1h28). *Pas mal, malgré des longueurs.*
22.05 Dernier souffle «Orages magnétiques». Documentaire.
22.55 Grand format «Following Sean» ★★. Documentaire (2005) de Ralph Arlyck (1h28). *Intéressant.*

M6
20.40 NCIS, Los Angeles «Il faut sauver Dom». Série avec Chris O'Donnell ⑩.
21.25 NCIS, enquêtes spéciales «Bombe humaine». Série ⑩.

CANAL +
20.45 Diamond League «Meeting Areva Stade de France».

SÉLECTION


DR

La raison du plus faible - Le jour où la mobylette de Carole se casse, c'est un drame, car elle en a besoin pour se rendre à son travail. Touchés par sa détresse, Jean-Pierre et Robert ont l'idée de braquer une usine. La trilogie de Lucas Belvaux mettait en scène un même groupe de personnages, avec un genre différent : la comédie pour «Un couple épatant», le polar pour «Cavale» et le drame pour «Après la vie». Dans ce film, il pratique un mélange des genres tout aussi savoureux. Il s'agit, en effet, d'un polar social très réussi qui tire de chaque genre dont il emprunte les sentiers, l'émotion qui contribue à donner à une œuvre sa force et sa justesse. La préparation du hold-up, dans un style ludique et amateur, rappelle les comédies italiennes. L'intrigue relève du polar. La peinture du milieu ouvrier métallurgiste donne au récit une dimension sociale et l'étoffe d'une tension dramatique. ***Jeudi 15, sur France 3, à 23h40.***

L'homme qui tua Liberty Valance - Le sénateur Stoddard raconte à un journaliste les raisons qui l'amènent à assister aux obsèques d'un cow-boy. Ce magnifique western, l'un des meilleurs de John Ford, raconte la construction des USA, avec le remplacement du droit du plus fort par celui de la loi. Portée par une interprétation exceptionnelle, cette œuvre humaniste est palpitante. John Ford signe un bel hommage à son pays. ***Lundi 12, sur Arte, à 20h35.***

Victoria et Albert - Lorsqu'elle monte sur le trône à l'âge de 18 ans, la jeune reine Victoria sait qu'elle doit rapidement choisir un époux. Il est dommage que l'histoire soit racontée de façon si conventionnelle, car elle décrit, non seulement un bel amour conjugal, mais aussi la vie quotidienne à la cour d'Angleterre, avec son étiquette. La situation délicate des princes consorts est bien soulignée, et l'ensemble se laisse regarder. ***Dimanche 11, sur Arte, à 20h40.***

Sœur Sourire - Sa chanson a connu un immense succès. Si tout le monde a en tête cette gentille ritournelle un peu naïve, on ignore la triste destinée de son auteur. Sans rien cacher des aspects sombres de sa personnalité, le film retrace l'histoire de cette jeune fille mal dans sa peau, qui passa sa vie à fuir (sa famille, le couvent, l'amour, etc.). Cécile de France est l'interprète idéale de ce personnage. Mais le film manque un peu de rythme. ***Mardi 13, sur Canal +, à 20h45.***

Les mercredis de l'histoire «Les Allemands dans la résistance» - Lors de la nomination de Hitler, au poste de chancelier, en 1933, des milliers d'Allemands se réfugient en France. Témoignages, films d'époque et reconstitutions se complètent bien dans ce documentaire au sujet peu connu, mais intéressant. Toutefois, il s'agit plus d'un travail de mémoire que d'histoire, les commentaires historiques étant assez succincts. ***Mercredi 14, sur Arte, à 21h25.***



**Qualité et expertise, recherche et innovation,
nouvelles technologies,
développement économique et responsable...**

Plus que jamais, l'information des professionnels est l'affaire de professionnels

La presse d'information spécialisée et professionnelle est la première source d'information, de documentation et de formation des professionnels de tous les secteurs d'activité.

Médiateurs des savoirs, au cœur des techniques, des bonnes pratiques et de l'innovation, éditeurs et journalistes professionnels tiennent leur légitimité de leur expertise et du respect des règles déontologiques.

La presse d'information spécialisée et professionnelle contribue à l'adaptation permanente des métiers au développement économique et à l'emploi.

la presse spécialisée fnps

Photos : Gettyimages - Photononstop - Shutterstock - Flikr - DR

Fédération Nationale de la Presse d'information Spécialisée

Plus de 2 000 publications et sites de presse

L'accès à la formation,
au savoir et à l'innovation

www.fnps.fr